

1c - DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE







1.PRESENTATION ET SITUATION de BAYEUX INTERCOM



1.1 Présentation de la communauté de communes



Périmètre de la communauté de communes

BAYEUX INTERCOM a été créée le 12 Octobre 1993.

Elle comprenait alors onze communes autour de Bayeux. Elle en compte 36 depuis le 1er janvier 2016, avec l'adhésion d'Arromanches-les-Bains et de Saint-Côme-de-Fresné.

Son siège est installé au centre de Bayeux, dans l'ancien Couvent de la Charité.



BAYEUX INTERCOM en quelques chiffres (périmètre du 1er janvier 2016) :

SUPERFICIE: 19 901 hectares

POPULATION: 30 170 habitants en 2015

LOGEMENTS: 16 230 logements

dont moins de 10% de résidences secondaires

EMPLOIS: 12 800 emplois

Compétences au 1er Janvier 2016

1° Aménagement de l'espace :

- SCOT / Schéma de secteur / PLUI.
- Instruction des autorisations d'occupation d'autorisation du sol ;

2° Développement et aménagement économique :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique,
- Tourisme : équipements, promotion dont création de chemins de randonnées ;

3° Environnement

- Assainissement des eaux usées (collectif / non collectif),
- Lutte contre les inondations.
- Adduction en eau potable / défense incendie,
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;

4° Cadre de vie :

- Construction entretien et fonctionnement des équipements scolaires primaires et périscolaires,
- Construction entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.
- Politique du logement et du cadre de vie (OPAH),
- Actions sociales d'intérêt communautaire.

Grands projets de BAYEUX INTERCOM:

La communauté de communes mène actuellement les principaux projets suivants :

- Création et gestion de zones d'activités communautaires ; elle a créé une pépinière d'entreprises sur la ZA de Nonant ;
- Équipement du territoire : construction d'une médiathèque et d'un nouveau centre aquatique, rénovation de la Halle aux grains...
- Développement de l'attractivité touristique par la valorisation du patrimoine : création d'un centre d'interprétation médiévale/ restructuration du musée de la tapisserie ; restructuration du Musée d'Arromanches-les-Bains ou de l'aire d'accueil des visiteurs de la batterie de Longues sur mer...
- Amélioration de la qualité de l'eau (par traitements adaptés) : création d'unités de dénitrification, de déferrisation, etc.;
- Poursuite des travaux pour la lutte contre les inondations et les risques d'incendie.



1.2 Situation de la communauté de communes

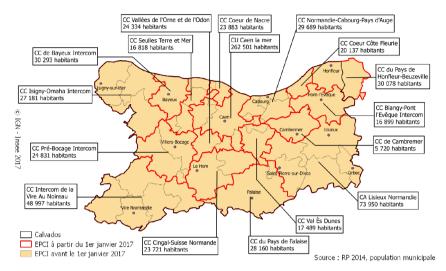
Bayeux Intercom est le coeur du Bessin dans un territoire entre mer, bocage et plaine.

Il est desservi par la RN13 et la voie ferrée Caen - Cherbourg.

Le littoral forme sa limite nord, la RD13 qui relie Caen à Balleroy, par Tilly-sur-Seulles, sa limite sud.



EPCI à fiscalité propre avant et après le 1er janvier 2017 dans le département du Calvados



Communautés de communes limitrophes :

A l'Ouest, le territoire est bordé par la nouvelle communauté de communes Isigny-Omaha Intercom qui regroupe les trois anciennes communautés de communes de Trévières Intercom, Balleroy – Le Molay Littry et Isigny – Grandcamp.

A l'Est, il l'est par un ensemble de communes qui se déploient entre Bayeux Intercom et Caen la mer, et sont dorénavant regroupées au sein de la communauté Seulles Terre et mer.

Au Sud, le territoire est bordé par Villers Pré-Bocage Intercom.

1.3 Contexte de l'élaboration du P.L.U.I.

Vers un projet d'aménagement global et cohérent du territoire communautaire

Création de Bayeux Intercom	12 Octobre 1993
Prise de compétence PLUI	9 juin 2015
Décision élaboration PLUI	25 Juin 2015

BAYEUX INTERCOM s'est engagée dès le milieu des années 2000 dans une logique d'aménagement global et cohérent de son territoire. En 2012, elle a adopté une CHARTE INTERCOMMUNALE, qui synthétise un premier programme d'orientations pour l'aménagement du territoire.

En 2015, elle a choisi d'élaborer un "PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL".

Cette élaboration a pour principal objectif la co-construction d'un projet d'aménagement et d'urbanisme cohérent à l'échelle du territoire communautaire et respectueux des identités locales.

Le PLUI énoncera la stratégie globale d'aménagement du territoire, son élaboration est l'occasion de catalyser de nouvelles dynamiques, au sein desquelles chaque espace, chaque commune, prendra sa place.

Il se fondera sur les objectifs de la Charte d'Aménagement précédemment réalisée et s'inscrira dans les orientations du SCOT du Bessin dont la révision a été approuvée fin 2018

Il prendra en compte les objectifs énoncés à l'article L.101-2 du Code de l'urbanisme pour le développement durable du territoire communautaire.

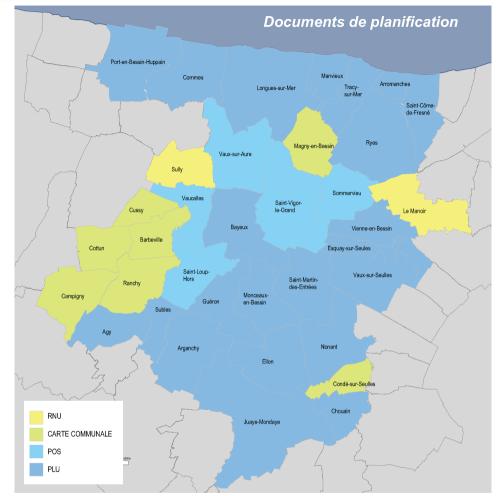
Bilan de la planification existante avant l'élaboration du PLUI

- 2 communes sont régies par le Règlement National d'Urbanisme : Sully et Le Manoir,
- 7 disposent d'une carte communale,
- 5 disposent d'un Plan d'Occupation des Sols (POS),
- 22 disposent d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ; il a été adopté en 2016 pour les communes de Chouain et Ellon.

S'ajoute, sur le centre-ville de Bayeux, un PLAN DE SAUVEGARDE DE MISE EN VALEUR, approuvé en 2007.

Zone d'aménagement différé / ZAD

Aucune



Droit de préemption urbain

On notera que L'exercice du droit de préemption urbain est une compétence qui a été transférée à l'intercommunalité, au même titre que celle de la planification urbaine (PLUi).

Bayeux Intercom a fait le choix de conserver cette compétence en ce qui concerne le développement économique, et l'a rétrocédé aux communes pour ce qui concerne les autres compétences.

Zone d'aménagement concerté / ZAC

Aucune





Evolution de la planification avant le PLUI

	Document d'urbanisme					
New commune	Time	Dernière révision	Dernière			
Nom commune	Туре	ou élaboration	mod	ification		
Agy	PLU	26/02/07	M1	29/06/17		
Arganchy	PLU	23/01/12				
Arromanches-les-Bains	PLU	24/10/14	M1	15/11/18		
Barbeville	CC	25/05/07				
Bayeux	PLU	19/12/12	M5	21/12/17		
Campigny	CC	13/12/10				
Chouain	PLU	20/10/16	M1	23/11/17		
Commes	PLU	21/11/08	M3	15/11/18		
Condé-sur-Seulles	CC	29/10/03				
Cottun	СС	10/12/07				
Cussy	CC	09/01/06				
Ellon	PLU	29/09/16	M1	12/10/17		
Esquay-sur-Seulles	PLU	17/01/13	M1	29/06/17		
Guéron	PLU	19/07/06	M1	29/06/17		
Juaye-Mondaye	PLU	06/07/04	M1	29/06/17		
Le Manoir	RNU					
Longues-sur-Mer	PLU	03/03/08	M1	29/09/16		
Magny-en-Bessin	CC	30/09/14				
Manvieux	PLU	06/11/09				
Monceaux-en-Bessin	PLU	18/01/13				
Nonant	PLU	11/06/13	M2	12/10/17		
Port-en-Bessin-Huppain	PLU	21/07/06	M15	15/11/18		
Ranchy	CC	06/06/06				
Ryes	PLU	26/05/09	M2	29/06/17		
Saint-Côme-de-Fresné	PLU	29/05/08	Ms1	14/03/13		
Saint-Loup-Hors	POS	09/11/82	M4	01/10/07		
Saint-Martin-des-Entrées	PLU	28/06/11	M2	29/06/17		
Saint-∀igor-le-Grand	POS	15/09/97	Ms9	29/09/14		
Sommervieu	POS	22/10/99	M4	29/10/10		
Subles	PLU	21/11/08	M2	12/10/17		
Sully	RNU					
Tracy-sur-Mer	PLU	28/06/13	M2	12/10/17		
Vaucelles	POS	19/12/01	M4	18/07/13		
Vaux-sur-Aure	POS	01/02/94				
Vaux-sur-Seulles	PLU	29/06/10	M1	29/06/17		
Vienne-en-Bessin	PLU	05/03/14				

Règlement local de Publicité

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement a modifié les dispositions du code de l'environnement relatives à la publicité, aux enseignes et aux pré-enseignes, et a retenu de nouvelles conditions et procédures pour l'élaboration ou la révision des règlements locaux de publicité. Elle a conféré à l'EPCI, compétente en matière de PLU, la compétence pour élaborer un RLP(i) sur son territoire.

Bayeux Intercom a donc élaboré parallèlement au PLUI, un RLPi afin de mettre en œuvre une nouvelle politique environnementale en matière de publicité extérieure, au-delà de la seule ville de Bayeux, avec les objectifs :

- 1. Lutter contre la pollution visuelle et préserver la qualité paysagère du territoire et les espaces naturels :
- 2. Prendre en compte l'évolution législative et règlementaire notamment la loi portant Engagement National pour l'Environnement dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010 et la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- 3. Concilier les demandes des socioprofessionnels soumises à d'importants enjeux économiques avec l'impérieuse nécessité de protéger l'environnement bâti et naturel ;
- 4. Protéger, voir mettre en valeur le patrimoine architectural, bâti et naturel du territoire et notamment du centre-ville de Bayeux ;
- 5. Renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'activité commerciale en privilégiant la qualité et la lisibilité des enseignes dans le centre historique de Bayeux et les zones d'activités commerciales notamment celles situées à Bayeux (comme par exemple le parc d'activités de Bellefontaine), et dans les communes limitrophes (le parc d'activités de Nonant, la zone d'activités des Longchamps à Saint-Martindes-Entrées ou encore la zone d'activités de Saint-Exupère à Saint-Vigor-le-Grand, etc.) ;
- 6. Améliorer la qualité paysagère le long des axes structurants du territoire en particulier le long des entrées vers le cœur d'agglomération et autour du By-Pass, soit aux abords des RN13, RD613, RD572, RD516, RD6 et RD514 (route Littorale);
- 7. Préserver des espaces peu impactés par la publicité extérieure notamment, les quartiers résidentiels des communes, les espaces hors agglomération ainsi que les espaces patrimoniaux (sites patrimoniaux remarquables de Bayeux, monuments historiques, sites classés, sites inscrits, etc.);
- 8. Harmoniser les réglementations nationales de publicité existantes sur le territoire ;
- 9. Déroger éventuellement dans certains secteurs à l'interdiction d'implantation de mobilier urbain publicitaire.

Il fait l'objet d'une enquête publique conjointe à celle du PLUI.



La révision du S.Co.T. du Bessin

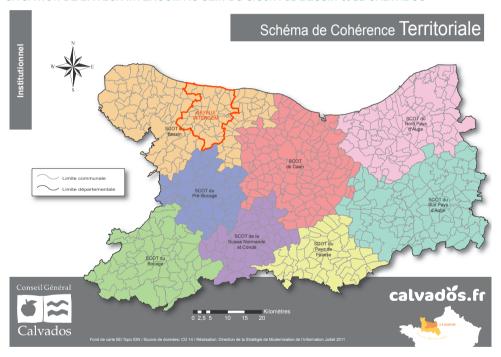
Le premier SCOT du Bessin a été approuvé en janvier 2008. Sa révision a été approuvée fin 2018.

Il couvre alors le territoire de 3 communautés de communes.

Situation de Bayeux Intercom au sein du SCOT

BAYEUX INTERCOM est la communauté de commune la plus peuplée du Bessin : elle reçoit 40% de sa population, sans en être la plus grande. Elle est aussi celle qui compte le plus d'emplois (62% de ceux du Bessin) et de services, puisqu'elle accueille en son centre, son principal pôle urbain : Bayeux.

SITUATION DE BAYEUX INTERCOM AU SEIN DU S.Co.T. du BESSIN et du CALVADOS



Les grandes ambitions du PADD du SCOT

AMBITION 1 - POSITIONNER LE BESSIN EN NORMANDIE ET AUX PORTES DU BASSIN PARISIEN

En s'appuyant sur 4 axes que sont :

- le Bessin : un territoire attractif où il fait bon vivre ;
- le Bessin : un bassin de vie touristique de renommée internationale ;
- l'agriculture, la pêche, la conchyliculture et l'industrie agroalimentaire : les fleurons de l'activité économique locale;
- et la préservation des grands équilibres.

AMBITION 2 - RENFORCER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU BESSIN

Soit notamment:

- en organisant le Bessin et les liens entre les communes du territoire ;
- en mettant en cohérence l'offre de logements avec le maillage des services de proximité et avec l'offre de mobilité :
- en développant une offre d'équipements, de services collectifs et de commerces répondant aux besoins de la population ;
- en rendant plus attractive l'offre de logements dans le Bessin, en particulier pour les jeunes familles avec enfants et les personnes du troisième âge ;
- en maintenant le dynamisme démographique du Bessin ;
- en renforçant la mobilité dans le Bessin et vers/depuis l'extérieur.

AMBITION 3 - DYNAMISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soit notamment :

- en posant les ambitions et principes du développement des activités ;
- en valorisant les savoirs faire industriels ;
- en répondant aux besoins en foncier de zones d'activités économiques ;
- en renforçant l'activité touristique ;
- en développant l'agriculture, la pêche et la conchyliculture en protégeant leurs espaces et leurs conditions d'exploitation;
- et en développant l'économie présentielle et l'artisanat local pour répondre aux besoins de la population.

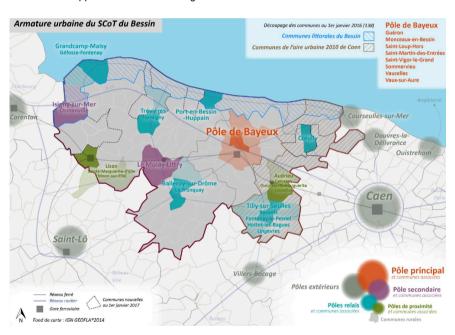


P.L.U.I. - PIECE 1c DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

AMBITION 4 - DÉVELOPPER LE BESSIN EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES LOCALES ET SON PATRIMOINE

Soit notamment :

- en maîtrisant les conditions d'accueil des populations ;
- en préservant la biodiversité, au moyen de la Trame Verte et Bleue (TVB), outil de protection et de développement;
- en reconnaissant la qualité des paysages et en accompagnant leurs évolutions ou mutations ;
- en reconnaissant à l'agriculture son triple rôle économique (emplois), de production (ressources IAA), et d'entretien des paysages;
- en consommant et en artificialisant moins de terres agricoles et naturelles ;
- en améliorant l'intégration dans le paysage et la qualité intrinsèque des extensions urbaines;
- et en développant les nouvelles énergies et en maitrisant les consommations locales.



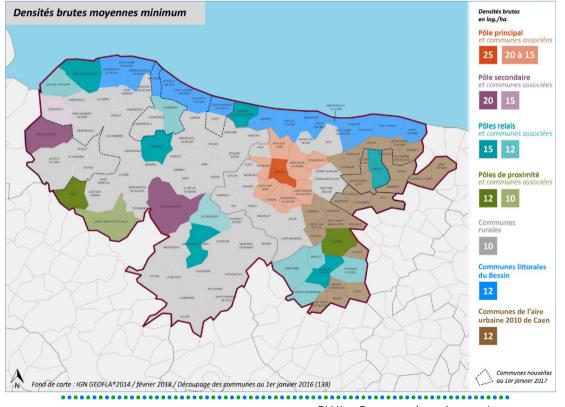
Les grands choix de développement

Ce "juste développement", s'inscrit dans une perspective démographique fixée à 91 000 habitants en 2035, ce qui supposerait la création d'environ 8360 résidences principales, qui contribueront au renforcement de l'armature urbaine. S'y ajouteront environ 1 300 résidences secondaires, afin de prendre en compte la vocation touristique du territoire.

Il supposera l'accueil de près de 3 300 emplois d'ici à 2037, pour préserver l'équilibre socio-économique du territoire, dont une part essentielle viendra renforcer la dynamique économique sur le pôle urbain central qu'est l'agglomération de Bayeux.

Le besoin global de logements à planifier est donc de 9 640 logements nouveaux à construire sur les 18 ans du SCoT (2019-2037).

	CC de Bayeux	CC Isigny-Omaha	CC Seulles Terre
	Intercom	intercom	et Mer
	9 640 logements		
Niveau d'armature urbaine	3 663 logements	3 858 logements	2 119 logements
Pôle principal	37%		
Communes associées au pôle principal	28%		
Pôles secondaires		16%	
Communes associées au pôle secondaire		1,8%	
Pôles relais	11%	23%	24%
Communes associées au pôle relais		5,7%	13,8%
Pôles de proximité		0,9%	10,3%
Communes associées au pôle de proximité		1,6%	6,4%
Communes rurales	25%	52%	45%
dont communes rurales littorales	7%	9%	15%
dont communes rurales aire urbaine de Caen	4,8%		30%
Total	100%	100%	100%





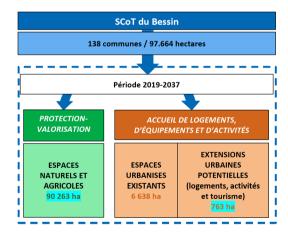
Les enjeux environnementaux prioritaires relevés par le SCOT en préambule au projet

Les 8 enjeux thématiques identifiés dans l'état initial de l'environnement ont été hiérarchisés de la manière suivante :

Enjeux	Intitulé	Hiérarchisation
E1	Milieux naturels et biodiversité	Prioritaire
E2	Paysages et patrimoine	Prioritaire
E3	Eau	Prioritaire
E4	Risques naturels et technologiques	Prioritaire
E5	Énergie, GES et qualité de l'air	Modéré
E6	Ressource espace	Prioritaire
E7	Nuisances sonores	Modéré
E8	Déchets	Faible

Des orientations visant à une gestion économe du foncier

Le SCOT retient un ensemble d'orientations qui visent à réduire la consommation de l'espace par l'urbanisation de plus d'un tiers (en moyenne annuelle) par rapport à celle qui a prévalu entre 2003 et 2012. Ainsi, partant d'objectifs de densification et de mobilisation du foncier des zones urbanisées, il fixe un quota maximal pour les extensions d'urbanisation à venir : 763ha pour l'ensemble des besoins urbains à pourvoir d'ici 2037, dont 77ha pour les zones d'activités économiques (en plus des 31ha disponibles).





2. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE



2.1. Évolution récente de la population

Un peu plus de 30 000 habitants en 2015 pour 25 000 habitants en 1975

BAYEUX INTERCOM a gagné un peu plus de 5000 habitants depuis 1975, soit une croissance de 20% de sa population, en 40ans.

L'INSEE dénombre 30 169 habitants permanents (c'est-à-dire recensés dans les résidences principales du territoire) au 1er janvier 2015 (29 842 AU 1^{er} janvier 2017, au moment de l'approbation du PLUI).

Cette croissance résulte principalement du solde migratoire : la population résidente a progressé dans la période récente grâce à l'arrivée de ménages sur le territoire, dès lors que parallèlement, le solde naturel se rapproche de 0 (les décès compensant presqu'entièrement les naissances).

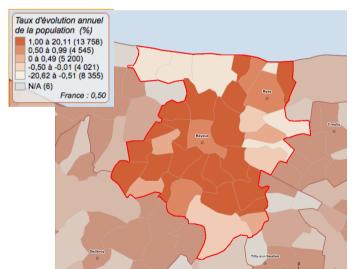
POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013
Variation annuelle moyenne de la population en %	+1,6	+1,4	+0,6	+0,0	-0,1	+0,8
due au solde naturel en %	+0,9	+0,7	+0,6	+0,4	+0,2	+0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	+0,8	+0,7	+0,0	-0,4	-0,3	+0,8
Taux de natalité (‰)	21,1	18,3	16,1	13,2	11,5	11,0
Taux de mortalité (‰)	12,6	11,0	10,5	9,3	10,0	10,4

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

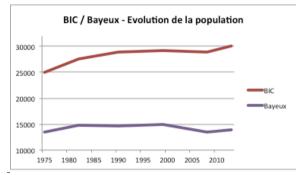
Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2008 et RP2013 exploitations principales - État civil.

Taux annuel d'évolution de la population entre 2008/2013

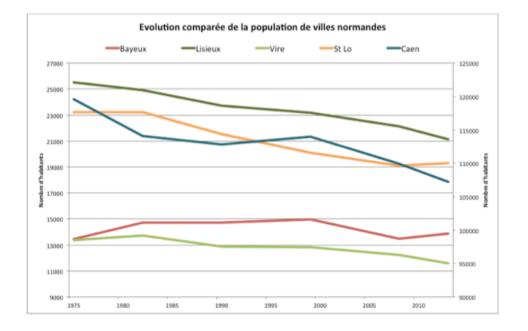


Cartographie : OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Comparaisons:











Nom commune Population municipale 14 704 13 457 14 961 13 911 13 888 Bayeux Saint-Vigor-le-Grand 1 588 2 032 1 901 2 030 2 212 Port-en-Bessin-Huppain 2 388 2 308 2 139 2 019 1 995 Sommervieu 1 000 1 027 Juaye-Mondaye Subles Saint-Martin-des-Entrées Longues-sur-Mer Arromanches Monceaux-en-Bessin Ryes Nonant Ellon Saint-Loup-Hors Commes Vaucelles Tracy-sur-Mer Vaux-sur-Aure Esquay-sur-Seulles Vaux-sur-Seulles Vienne-en-Bessin Condé-sur-Seulles Saint-Côme-de-Fresné Agy Guéron Arganchy Ranchy Chouain Cottun Le Manoir Campigny Barbeville Cussy Magny-en-Bessin Sully Manvieux **Total** 24 981 28 903 29 142 29 036 30 074

Données INSEE 2013

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR COMMUNE SUR LE LONG TERME

	croissance en	croissance en
1975-2012	pourcentage	nombre
Saint-Vigor-le-Grand	39%	624
Sommervieu	85%	472
Bayeux	3%	431
Subles	112%	353
Saint-Martin-des-Entrées	107%	336
Monceaux-en-Bessin	94%	261
Nonant	81%	215
Arromanches	52%	185
Ellon	64%	185
Longues-sur-Mer	41%	182
Vaucelles	93%	179
Vienne-en-Bessin	138%	168
Ryes	49%	164
Saint-Loup-Hors	68%	162
Juaye-Mondaye	29%	151
Tracy-sur-Mer	71%	146
Condé-sur-Seulles	99%	139
Agy	84%	114
Saint-Côme-de-Fresné	71%	104
Arganchy	74%	100
Commes	35%	97
Magny-en-Bessin	152%	96
Ranchy	72%	95
Cottun	65%	77
Chouain	45%	68
Manvieux	108%	66
Esquay-sur-Seulles	22%	58
Guéron	25%	49
Le Manoir	33%	49
Vaux-sur-Seulles	19%	46
Vaux-sur-Aure	15%	43
Campigny	28%	42
Cussy	9%	14
Sully	11%	13
Barbeville	1%	2
Port-en-Bessin-Huppain	-16%	-393
Total	20%	5093

entre 1975-2012	croissance en
CHIC 1373 2012	pourcentage
Magny-en-Bessin	152%
Vienne-en-Bessin	138%
Subles	112%
Manvieux	108%
Saint-Martin-des-Entrées	107%
Condé-sur-Seulles	99%
Monceaux-en-Bessin	94%
Vaucelles	93%
Sommervieu	85%
Agy	84%
Nonant	81%
Arganchy	74%
Ranchy	72%
Saint-Côme-de-Fresné	71%
Tracy-sur-Mer	71%
Saint-Loup-Hors	68%
Cottun	65%
Ellon	64%
Arromanches	52%
Ryes	49%
Chouain	45%
Longues-sur-Mer	41%
Saint-Vigor-le-Grand	39%
Commes	35%
Le Manoir	33%
Juaye-Mondaye	29%
Campigny	28%
Guéron	25%
Esquay-sur-Seulles	22%
BAYEUX INTERCOM	20%
Vaux-sur-Seulles	19%
Vaux-sur-Aure	15%
Sully	11%
Cussy	9%
Bayeux	3%
Barbeville	1%
Port-en-Bessin-Huppain	-16%

Agence Schneider - Ceresa - Safer



Une croissance démographique irrégulière

La croissance démographique a été très forte entre la fin des années 60 et le début des années 90, sous l'impulsion du développement de l'emploi (avec en particulier l'implantation du siège du Crédit Lyonnais sur le pôle Bayeusain).

Elle sera ralentie ensuite, jusqu'au milieu des années 2000 : si les communes périurbaines et rurales du territoire vont gagner majoritairement de la population, celle-ci décroit fortement sur la ville-centre (qui perd entre 1990 et 2006 les 2/3 de la population gagnée dans la période précédente).

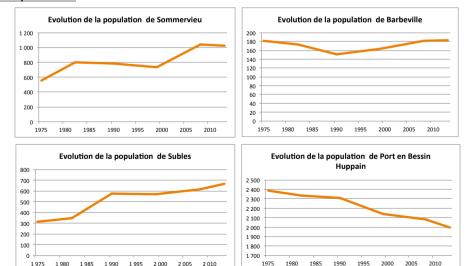
Elle a repris dans la période récente, avec en particulier le retour de la croissance sur Bayeux et l'extension de la périurbanisation sur toutes les communes rurales du territoire.

Des croissances démographiques très différentes suivant les communes

Si la tendance générale est fortement influencée par celle observable sur la ville-centre, les données communales (voir tableaux) permettent de constater :

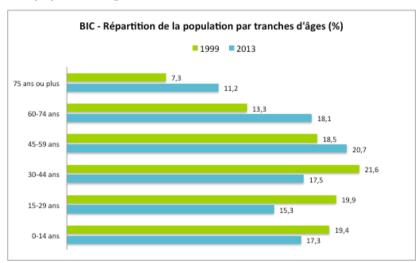
- le contexte spécifique de Port-en-Bessin-Huppain qui perd près de 400 habitants, en 40ans, et à l'inverse, les fortes croissances sur Sommervieu et Subles qui en gagnent respectivement, 470 et 430 :
- la forte progression du nombre d'habitants des communes de la couronne bayeusaine, et en particulier de Saint-Vigor-le-Grand, qui comprend 1/4 de l'urbanisation de l'agglomération bayeusaine,
- la forte croissance démographique (en %) des communes rurales du territoire, à l'exception notable de Barbeville, Cussy et Sully.

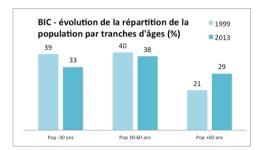
Comparaisons:

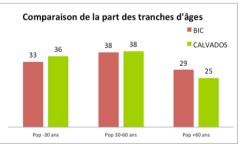


2.2. Profil de la population

Une population âgée







BAYEUX INTERCOM accueille une part importante de personnes de plus de 60ans, dont la part progresse dans la période récente : elles représentent près de 30% de la population résidente du territoire pour seulement 20,6% en 1999.

Une partie de cette évolution s'explique par le vieillissement général de la population française ; une seconde part résulte de l'attractivité du cadre de vie du territoire pour les retraités. Par comparaison, si Caen la mer ne comptait que 25% de plus de 60ans en 2013 (vu la présence d'étudiants), Cœur Côte Fleurie en comptait près de 38%.

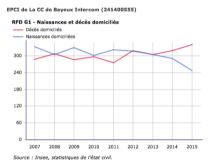
A l'opposé de la pyramide des âges, les moins de 15 ans représentent 17% de la population (pour 18% sur le Calvados). Ce sont ainsi les jeunes (étudiants et jeunes ménages) qui sont les moins nombreux en proportion sur le territoire.



Toutes les communes ne présentent pas le même profil : les communes rurales ou périurbaines à l'écart du littoral et ayant connu une croissance pavillonnaire récente, comptent plutôt plus de jeunes (voir tableaux).

Données de cadrage :

- ❖ INDICE DE VIEILLISSEMENT (Nombre de "plus de 65 ans" pour 100 "moins de 20ans") :
 - France: 72 Bayeux Intercom: 93
- TAUX DE NATALITE : il est moitié moins important, à 11 naissances pour 1000 habitants que ce qu'il était au début des années 70 ; Il est inférieur d'un point au taux moyen du Calvados ou de Caen la mer en 2013 :
- ❖ TAUX DE MORTALITE: à 10,4 ‰ en 2013, il souligne l'importance de la population âgée sur le territoire; Il est supérieur au taux moyen du Calvados (8,8‰ en 2013), qui compte un point de plus que celui de Caen-la-Mer (7,7‰ en 2013).



Une part importante de ménages sans enfants

Vu la pyramide des âges, plus de la moitié des ménages du territoire ne compte aucun enfant.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de

	2013	%
Ensemble	8 359	100,0
Aucun enfant	4 416	52,8
1 enfant	1 709	20,4
2 enfants	1 528	18,3
3 enfants	574	6,9
4 enfants ou plus	131	1,6

Sources : Insee, RP2008 et RP2013 exploitations complémentaires.

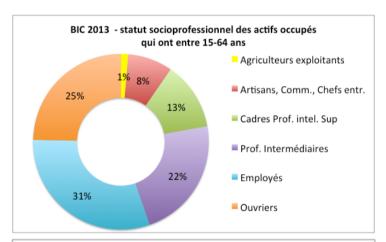
	POPULATION	NOMBRE DES :		PART	DES
	2 013	+ 60ANS	-30 ANS	+ 60ANS	-30 ANS
Bayeux	13 888	4 314	4 655	31%	34%
Saint-Vigor-le-Grand	2 212	755	681	34%	31%
Port-en-Bessin-Huppain	1 995	803	518	40%	26%
Sommervieu	1 027	223	360	22%	35%
Juaye-Mondaye	671	139	224	21%	33%
Subles	668	129	235	19%	35%
Saint-Martin-des-Entrées	649	151	236	23%	36%
Longues-sur-Mer	629	166	199	26%	32%
Arromanches-les-Bains	540	177	163	33%	30%
Monceaux-en-Bessin	539	137	180	25%	33%
Ryes	502	129	163	26%	32%
Nonant	481	106	163	22%	34%
Ellon	476	161	116	34%	24%
Saint-Loup-Hors	400	89	129	22%	32%
Commes	375	122	103	32%	27%
Vaucelles	371	89	120	24%	32%
Tracy-sur-Mer	353	108	111	31%	31%
Vaux-sur-Aure	336	91	106	27%	31%
Esquay-sur-Seulles	318	81	85	26%	27%
Vaux-sur-Seulles	294	88	88	30%	30%
Vienne-en-Bessin	290	50	117	17%	40%
Condé-sur-Seulles	280	39	131	14%	47%
Saint-Côme-de-Fresné	251	87	74	35%	30%
Agy	249	71	71	28%	28%
Guéron	246	65	80	27%	33%
Arganchy	235	48	81	21%	35%
Ranchy	227	44	83	19%	37%
Chouain	219	48	80	22%	37%
Cottun	196	55	61	28%	31%
Le Manoir	196	29	78	15%	40%
Campigny	194	30	66	15%	34%
Barbeville	183	33	63	18%	34%
Cussy	164	43	51	26%	31%
Magny-en-Bessin	159	22	62	14%	39%
Sully	134	34	35	25%	26%
Manvieux	127	31	42	24%	33%
BAYEUX INTERCOM CALVADOS	30 074	8 787	9 810	29% 25%	33% 36%

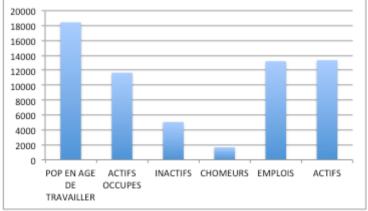


Activité de la population

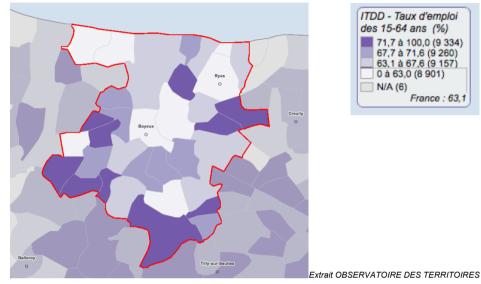
BAYEUX INTERCOM présente un équilibre apparent entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois : 13 362 actifs pour 13 226 emplois. en 2013 ;

- Le taux d'emploi de la population des 15/64 ans est de 63,5% (60% pour les femmes). Ces taux sont proches des moyennes nationales.
- 58% des actifs du territoire sont employés ou ouvriers, en 2013, pour 55% en moyenne sur le Calvados.
- Le territoire compte 34% de retraités dans la population des plus de 15 ans, pour seulement 29% à l'échelle départementale.





Taux d'emploi des 15 -64 ans



Chômage

Les données de Pôle Emploi montre que, sur le bassin d'emploi de Bayeux (qui couvre le Bessin) le chômage est en moyenne plus bas que sur le Calvados ou le bassin de Caen, de près d'un point. Suivant la tendance nationale, le chômage baisse depuis 2016 sur le territoire.

On comptait près de 1500 chômeurs (toutes catégories confondues) sur le territoire fin 2015 :

- 1 sur 5 avait moins de 25ans (19%) et 23 % plus de 50ans ;
- . 6 sur 10 habitent la ville-centre.

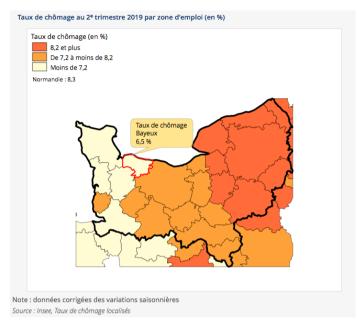
Au-delà des effets de la conjoncture, ce chômage s'explique pour partie par une distorsion entre les emplois proposés et les qualifications, mais aussi par la saisonnalité d'emplois liés au tourisme.

Nombre de demandeurs d'emploi par catégorie et par zone géographique

	Ca		Cat.	ABC
Zone géographique	nombre	évolution 2015/2014	nombre	évolution 2015/2014
BAYEUX	984	+4,3%	1 484	+4,1%
BAYEUX INTERCOM	1 728	+4,2%	2 646	+6,4%
CALVADOS	37 714	+2,4%	60 391	+4,6%

document POLE EMPLOI -2016





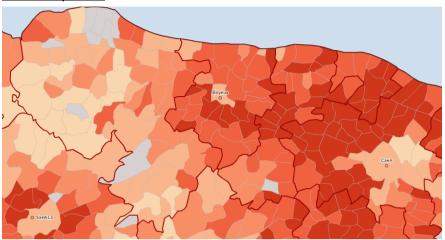
Revenus de la population

En 2013, le revenu médian disponible* de la population du territoire est similaire à celui de Caen la mer et supérieur à celui du Calvados.

Sur BAYEUX INTERCOM, les 2/3 de ce revenu sont constitués par des revenus d'activités, ce qui est une part plus faible que sur le Calvados où ils sont en moyenne de 70%. Cela souligne l'importance des retraités dans la population du territoire (dont des retraités aisés), et parallèlement, des niveaux de salaires en moyenne plus bas que sur le Calvados (sauf pour la première catégorie : cadres, chefs d'entreprises salariés, professions intellectuelles supérieures).

- ❖ 56,4 % de ménages fiscaux imposés, moins que sur le Calvados (57%) ou Caen la mer (59%);
- Les taux de pauvreté sont inférieurs aux taux moyens départementaux ; sans surprise, la proportion de retraités pauvres est plus faible ;
- l'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus est plus grand que sur le Calvados (mais moins que sur Caen la mer).

Revenus disponibles



Extrait OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2013

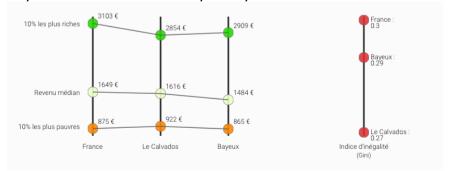
	2013
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 950
Rapport interdécile (sans unité)	3,0
1er décile (en euros)	11 417,8
9e décile (en euros)	34 805,5

 $Avertissement: Pour des \ raisons \ de \ secret \ statistique, \ certains \ indicateurs \ peuvent \ ne \ pas \ être \ renseignés.$

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Comparaison des revenus mensuels disponibles par unité de consommation : Insee 2012



Graphique : Observatoire des inégalités / Données Bayeux

^{*} le revenu disponible (mensuel ou annuel) d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Le revenu médian divise les revenus en deux parties égales (50% de la population à un revenu supérieur et 50% un revenu supérieur).



EN SYNTHESE

- → Une croissance démographique positive au début des années 2010 portée par l'arrivée de ménages principalement sur l'agglomération de Bayeux, qui s'est ralentie dans la fin de la décennie :
- → Des croissances démographiques sur les trois dernières décennies très différentes suivant les communes, avec un enjeu particulier : le recul démographique de Port-en-Bessin-Huppain ;
- → Un indice de vieillissement élevé : la part des plus de 60 ans est importante, eu égard à celle des moins de 20ans ;
- → Dans la moitié des ménages du territoire, il n'y a pas (ou plus) d'enfants au milieu des années 2010 ;
- → Le territoire est attractif pour les retraités, il sont nombreux et en moyenne, aisés comparativement à la population active ;
- → La part des plus âgés devrait continuer à croitre ce qui engage le territoire à adapter en conséquence son offre de services et de logements;
- → La frange Est de BAYEUX INTERCOM est dans la zone d'attraction de l'agglomération caennaise et reçoit une population aux revenus moyens plutôt plus élevés que dans les parties sud et est de la communauté de communes.

Questions pour le projet

- Comment rendre le territoire attractif pour les familles et les actifs ?
- Avec quelle politique de l'habitat ?
- Avec quels services pour les ménages, dont l'enfance et la petite enfance?
- Comment préserver l'attractivité du territoire pour les retraités ? Quelles nouvelles offres de logements promouvoir ? Où? Quels nouveaux équipements et services programmer ? Avec quelle accessibilité (assistance / aide à la mobilité /...) ?

Ce que projette le SCOT :

- → un projet avec pour objectif une population de plus de 90 000 habitants dans le Bessin à l'horizon 2035 soit l'accueil de plus de 8300 ménages;
- → pour BAYEUX INTERCOM (sur la base d'un peu moins de 40% de la population sur le territoire du Bessin), cela représente : + 5000 à 6000 habitants et la création d'au moins 3200 résidences principales.

C'est un choix ambitieux (au regard des évolutions de ces dernières décennies) qui suppose une nouvelle dynamique générationnelle et une mise en valeur volontariste des atouts du territoire.



3. PROFIL DES PARCS DE LOGEMENTS



3.1. Évolution récente des parcs de logements

Une forte croissance dans la période récente au profit des résidences principales

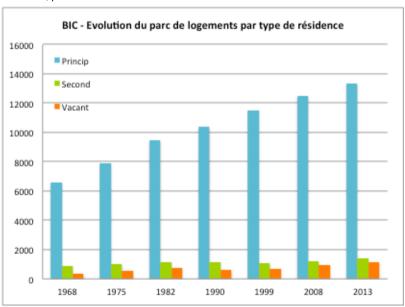
BAYEUX INTERCOM a franchi le seuil des 16 000 logements en 2015. Elle en compte, suivant l'INSEE, 16 231 logements au 1^{er} janvier 2015, dont 84% de résidences principales. Elle en comptait 15 836 en 2013

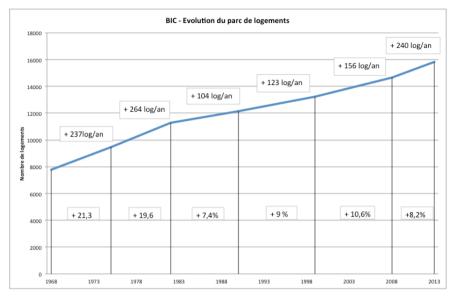
Depuis 1975, ce sont un peu plus de 6 000 logements qui ont été créés sur le territoire (pour un gain de 5 000 habitants au total) : 48% l'ont été sur Bayeux (2900), et 15% sur sa couronne y compris Sommervieu (1220).

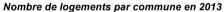
Le rythme a été irrégulier mais toujours positif.

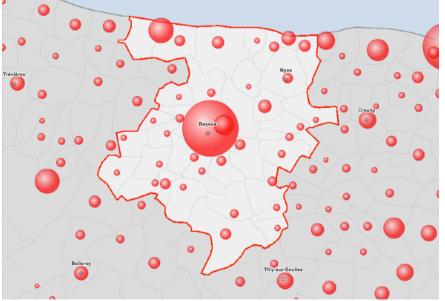
Entre 2008 et 2013, la croissance du parc a de nouveau été forte avec + 240 logements en moyenne annuelle (soit deux fois plus que durant les années 90). C'est un niveau égal à celui qu'avait connu le territoire au début des années 70, pour autant, ses effets ne sont pas comparables :

- la croissance récente a répondu essentiellement à un besoin de "desserrement" de la population, parallèle à son vieillissement, aussi n'est elle pas porteuse d'une croissance démographique aussi forte;
- elle s'est faite parallèlement à une forte croissance du parc de logements déclarés vacants sur les villes du territoire (Bayeux, Port-en-Bessin-Huppain et Arromanches-les-Bains) et du parc pavillonnaire, partout.





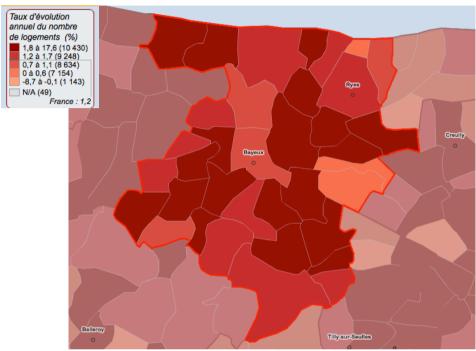




Cartographie: OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



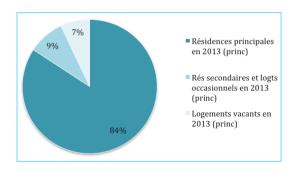
Taux d'évolution des parcs de logements entre 2008 et 2013



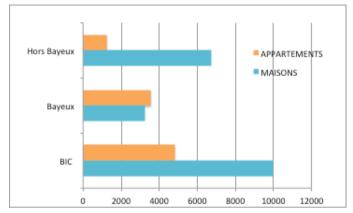
Cartographie : OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Profil du parc de logements

Bien que le territoire présente une importante façade littorale, le parc de résidences principales est largement dominant, le parc de résidences secondaires est au global inférieur à 10%.

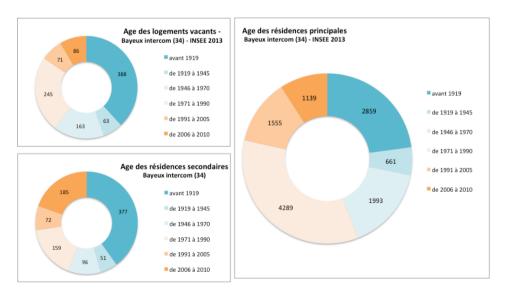


Le territoire compte près de 5 000 appartements, pour près de 10 700 maisons ou fermes. Ils sont situés pour les $\frac{3}{4}$ d'entre eux (74%) sur Bayeux.



Age des logements :

- ¼ du parc total date d'avant 1945, et 45% des logements vacants et autant des résidences secondaires :
- la moitié du parc a été construit entre 1970 et 2010. Le poids de la croissance résidentielle de Bayeux à cette époque est prépondérant.



Un important parc vacant principalement sur les villes

Le parc de logements déclarés vacants s'établit à 6,8% du parc total en 2015 (1150 logements), soit un taux supérieur à ce qui résulte de la flexibilité du marché ou d'une conjoncture immobilière difficile.

Pour autant, la reprise du marché à partir de mi-2016 d'une part, les premiers résultats de l'OPAH conduite par la communauté de communes d'autre part, pourraient conduire à une réduction de cette vacance.

Suivant les données de l'INSEE, ce parc vacant est constitué :

- pour prés de moitié par des logements anciens (d'avant 1945) ;
- à 54% par des appartements (577 dont 460 sur Bayeux) dont près de 3 sur 4 ont moins de 3 pièces (450);
- à 52% par des maisons de moins de 4 pièces.

Son analyse permet de constater :

- que les villes du territoire et particulièrement la ville-centre, en concentrent l'essentiel ;
- que la part des logements vacants peut être importante, aussi dans des communes où le marché de la construction est actif (comme à Port-en-Bessin-Huppain, Commes ou Saint-Vigorle-Grand):
- que le nombre de logements vacants qui existaient dans les communes rurales en 1975, n'a pas forcément diminué sensiblement (sauf au sud-est où la demande résidentielle liée en partie à la proximité de l'agglomération caennaise est plus forte).

Ainsi, le parc déclaré vacant présentes différentes caractéristiques :

- · un parc urbain et de villes touristiques,
- un parc de logements anciens et de petite taille, pour l'essentiel,
- un parc de logements dans l'espace rural et périurbain, là où la demande immobilière est la moins forte:

Il résulte de plusieurs causes :

- une partie de ce parc correspond ne répond plus à la demande des ménages du fait d'aménités insuffisantes eut égard à son prix (ou à son coût de remise en état) : trop petit, sans espace extérieur, sans espace de stationnement, lié à des pas-de-porte, ...
- une partie de ce parc est lié à des opérations de démolitions / constructions en cours, comme à Port-en-Bessin.
- une partie de ce parc n'est qu'apparemment vacant car, c'est en fait un parc de location touristique de particulier à particulier. Son ampleur est en cours d'évaluation, mais la fréquentation des sites de location, permet de mesurer l'importance de l'offre sur les villes touristiques du territoire.

Le parc privé potentiellement indigne (PPPI)

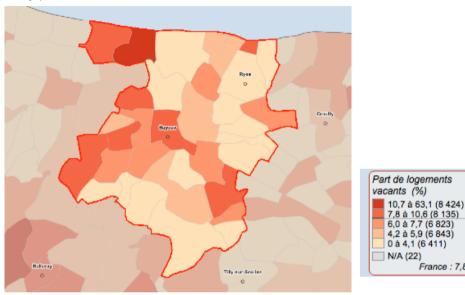
En janvier 2017, la DREAL Normandie a publié un atlas de l'habitat privé potentiellement indigne / PPPI. Il recense à l'échelle des SCoT, le nombre de logements ainsi que la population habitant dans un PPPI.

Sur Bayeux Intercom:

• 6 communes comptent entre 0 et 5 % de leur population dans le PPPI : Bayeux, Esquay-sur-Seulles, Longues-sur-Mer, Port-en-Bessin-Huppain. Sommervieu et Saint-Vigor-le-Grand. Pour deux d'entre elles, Port-en-Bessin-Huppain et Saint-Vigor-le-Grand, le PPRI compte entre 0 et 5% de leur parc de logements.

- 4 communes comptent entre 5 et 10 % de leur population dans du PPPI : Arromanches-les-Bains. Cottun et Vaux-sur-Seulles :
- En ce qui concerne le nombre de logements du PPPI :

Cartographie: OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

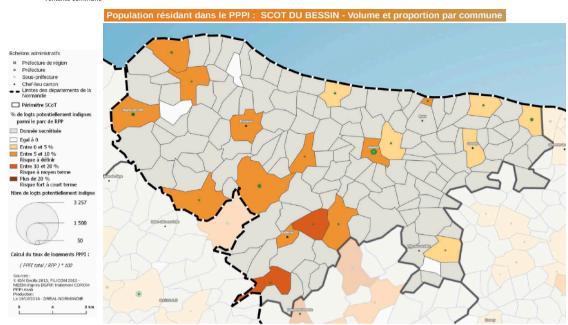


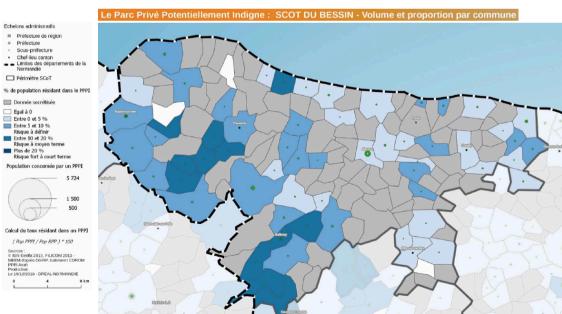
France: 7.8

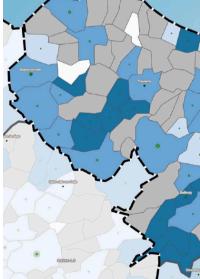
Bayeux intercom	

P.L.U.I. - PIECE 1c **DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE**

	en nombre			en % du parc communal			
LOGEMENTS VACANTS	2013 2008 1990 1975			2013	1990	1975	
Bayeux	645	645	327	261	8%	5%	6%
Port-en-Bessin-Huppain	124	95	55	65	8%	5%	7%
Saint-Vigor-le-Grand	51	32	17	34	5%	3%	7%
Arromanches-les-Bains	47	20	23	2	10%	6%	0%
Commes	29	4	10	4	11%	5%	3%
Nonant	18	10	5	7	9%	4%	7%
Saint-Martin-des-Entrées	16	8	3	8	6%	2%	8%
Sommervieu	14	6	11	5	3%	4%	3%
Longues-sur-Mer	14	19	7	9	4%	3%	5%
Vaucelles	11	7	3	5	6%	4%	7%
Saint-Loup-Hors	11	4	3	4	6%	3%	5%
Juaye-Mondaye	10	9	13	7	4%	6%	4%
Tracy-sur-Mer	10	6	8	5	4%	4%	3%
Ryes	10	18	13	6	4%	7%	4%
Barbeville	8	5	6	3	9%	10%	5%
Condé-sur-Seulles	8	2	4	4	8%	6%	8%
Cottun	7	3	2	1	9%	3%	3%
Ellon	7	11	13	11	4%	11%	11%
Campigny	7	0	1	6	9%	2%	12%
Subles	7	8	4	0	3%	2%	0%
Sully	7	5	2	4	10%	4%	10%
Monceaux-en-Bessin	6	5	6	1	3%	4%	1%
Ranchy	6	3	1	1	6%	2%	2%
Vaux-sur-Aure	5	3	5	9	4%	4%	9%
Le Manoir	5	1	6	5	6%	13%	11%
Vaux-sur-Seulles	5	7	4	10	4%	3%	11%
Guéron	5	4	2	6	4%	3%	8%
Esquay-sur-Seulles	4	4	7	7	3%	6%	8%
Magny-en-Bessin	4	1	2	7	7%	5%	26%
Vienne-en-Bessin	3	3	2	8	3%	3%	15%
Cussy	3	4	4	0	4%	7%	0%
Manvieux	3	2	4	2	5%	10%	7%
Arganchy	3	5	4	4	3%	6%	9%
Chouain	2	4	0	7	2%	0%	13%
Saint-Côme-de-Fresné	2	3	5	9	1%	2%	4%
Agy	0	3	10	1	0%	10%	2%
BAYEUX INTERCOM	1116	971	592	528			6%







500

Echelons administratifs Préfecture de région Préfecture Sous-préfecture

Périmètre SCoT

Donnée secrétisée ☐ Egal à 0 ☐ Entre 0 et 5 %

Entre 5 et 10 %
Risque à définir
Entre 10 et 20 %
Risque à moyen terme
Plus de 20 %
Risque fort à court terme

(Pap PPPI / Pap RPP) * 100 Sources: © Kon Geoffa 2013, FILICOM 2013 -MEEM d'après DGFIP, traitement CDRO PPPI Anah Production: Le 19/10/2016 - DREAL-NORMANDIE

DOCUMENT BAYEUX INTERCOM -

Extrait du PROGRAMME D'ACTIONS de déc. 2013



OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

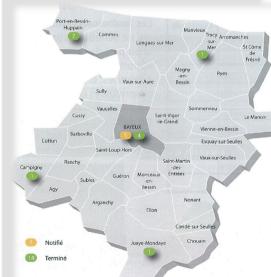
Pour mobiliser le parc vacant, résorber l'habitat indigne et réduire la précarité énergétique BAYEUX INTERCOM a engagé une OPAH en juillet 2014 pour la période 2014/2017 (3ans).

Elle a pour objectif la réhabilitation de 300 logements.

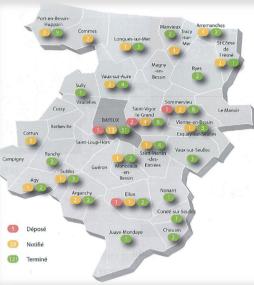
Au 30 juin 2017, 180 logements, dont une large majorité de logements occupés par leur propriétaire ont été réhabilités (164 propriétaires occupants (carte 1) et 15 logements locatifs (carte 2).

Vu l'intérêt de cette mobilisation, et les résultats encourageants obtenus, BAYEUX INTERCOM a choisi de mettre en place de nouveaux outils avec l'ANAH (la prolongation de l'OPAH se termine en juillet 2019).

LOGEMENTS LOCATIFS



Bilan au 1^{er} janvier 2017- PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS



Néanmoins, des situations d'habitat dégradé perdurent, notamment sur la Ville de Bayeux où la collectivité a repéré des immeubles nécessitant des travaux.

Par ailleurs, l'OPAH a permis de repérer une copropriété de 39 logements dont le diagnostic multicritères a mis en évidence la grande fragilité.

Compte tenu de ces éléments, et au regard de la dynamique désormais engagée, la prolongation de l'opération au-delà de trois ans permettra de poursuivre l'action engagée et de renforcer l'action sur le volet habitat indigne et copropriétés fragiles.

Au 28 mars 2019, 295 logements ont fait l'objet de travaux pour un montant total de 5,2 M€. 247 logements ont bénéficié d'aides (2,6M€).

ENJEUX ET OBJECTIFS QUALITATIFS

ENJEU N°1: AMELIORER ET ADAPTER LE PARC PRIVE ANCIEN

Objectif n°1

Lutter contre la précarité énergétique

- Inciter aux économies d'énergie et à la maîtrise des charges.
- Favoriser l'utilisation d'éco matériaux et des énergies renouvelables.

Objectif n°2

Traiter prioritairement les situations de mal logement (logements indignes et non décents)

Mettre en place un partenariat avec les différents services concernés (ARS, CAF, CCAS, Services Sociaux, Services d'aide à domicile...) pour un repérage puis un traitement des situations de mal logement les plus urgentes.

Objectif n°3

Agir sur le parc dégradé ou très dégradé

 Inciter les propriétaires à mettre leur logement aux normes de salubrité et de sécurité.

Objectif n°4

Adapter les logements au vieillissement et au handicap afin de favoriser le maintien à domicile

 Mettre en place un dispositif de conseil et d'information auprès des propriétaires concernés et en lien avec les différents intervenants de terrain.

Objectif 5

Favoriser l'amélioration des copropriétés

 Mettre en œuvre un dispositif d'information à destination des organes de copropriété et des copropriétaires

ENJEU N°2: DEVELOPPER UNE OFFRE LOCATIVE ADAPTEE

Objectif n°6

Produire des logements à loyers maîtrisés.

 Mettre sur le marché une offre de logements adaptés au profil des locataires potentiels.

Objectif n°7

Développer une offre de petits logements adaptés ou adaptables à destination des publics jeunes ou âgés

 Inciter les propriétaires bailleurs à produire du petit logement, notamment dans le parc vacant.

Objectif n°8

Résorber la vacance, notamment dans le centre-ville de Bayeux

• Favoriser la remise sur le marché des logements vacants en centre bourg.

ENJEU N°3: VALORISER LE PATRIMOINE

Objectif n°9

Mettre en valeur le patrimoine dans les centres bourgs

 Inciter à la réfection des façades et à la valorisation des enseignes commerciales



3.2. Profil du parc de résidences secondaires

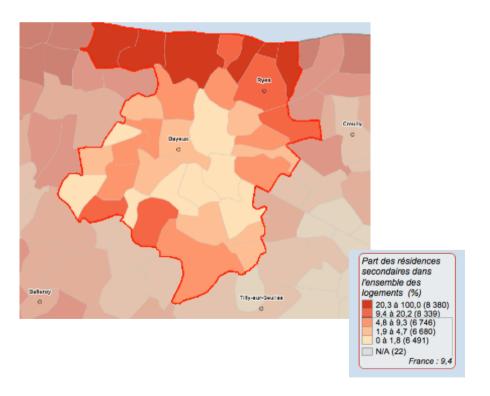
Une forte présence littorale

BAYEUX INTERCOM compte un peu plus de 1500 résidences secondaires en 2015, soit un tiers de plus qu'en 1975. Ce parc a donc progressé presque moitié moins que le parc des résidences principales.

Pour l'ensemble des 36 communes, le parc de résidences secondaires représentait ainsi 11% du parc total en 1975, pour 9,4% en 2015. Il a fortement augmenté jusqu'au début des années 80 pour se stabiliser dans les deux décennies suivantes et recommencer à augmenter dans la dernière, principalement du fait de la création d'un nouveau parc de résidences secondaires sur Port-en-Bessin-Huppain (155 résidences secondaires en 1999 / 279 en 2013, soit + 224).

Sans surprise, les communes littorales en accueillent les 4/5 de ce parc. C'est Port-en-Bessin-Huppain qui en compte le plus, et Manvieux qui en compte le moins. Quant au parc de résidences secondaires de Bayeux (un peu moins de 200 logements), il n'arrive qu'en 4ème position, devant ceux de Commes, Longues-sur-Mer et Tracy-sur-Mer (qui ont tous trois à peu près la même taille).

Cartographie : OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



RESIDENCES SECONDAIRES	TOUS LOGEMENTS	RÉSIDENCES SECONDAIRES ET OCC.	en % du parc communal	en % du parc de RS de BIC	
Port-en-Bessin-Huppain	1495	379	5%	27%	
Saint-Côme-de-Fresné	321	216	14%	16%	
Bayeux	7627	192	20%	14%	
Arromanches-les-Bains	476	168	35%	12%	
Tracy-sur-Mer	232	75	18%	5%	
Longues-sur-Mer	346	71	20%	5%	
Commes	260	62	19%	5%	
Ryes	241	32	11%	2%	
Juaye-Mondaye	285	21	8%	2%	
Sommervieu	414	14	5%	1%	
Manvieux	66	13	5%	1%	
Saint-Vigor-le-Grand	957	12	5%	1%	
Vaux-sur-Aure	150	11	5%	1%	
Vaucelles	163	11	5%	1%	
Agy	111	11	5%	1%	
Arganchy	98	10	6%	1%	
Le Manoir	77	10	6%	1%	
Vienne-en-Bessin	118	8	5%	1%	
Vaux-sur-Seulles	134	8	5%	1%	
Ellon	167	7	5%	1%	
Esquay-sur-Seulles	141	6	5%	0%	
Ranchy	94	6	5%	0%	
Barbeville	90	5	4%	0%	
Saint-Loup-Hors	164	4	4%	0%	
Subles	257	4	4%	0%	
Monceaux-en-Bessin	219	4	4%	0%	
Cottun	84	3	3%	0%	
Magny-en-Bessin	58	3	3%	0%	
Sully	69	3	3%	0%	
Chouain	87	2	3%	0%	
Nonant	201	2	2%	0%	
Condé-sur-Seulles	106	2	3%	0%	
Saint-Martin-des-Entrées	261	2	2%	0%	
Cussy	75	1	2%	0%	
Campigny	80	1	2%	0%	
Guéron	110	1	2%	0%	
BAYEUX INTERCOM	15836	1382	9%	100%	

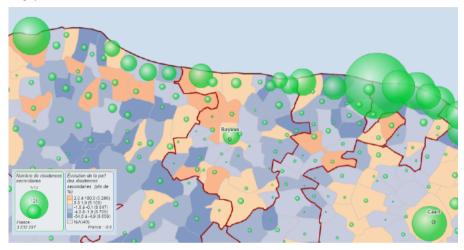


Typologie des résidences secondaires et logements occasionnels :

- → la moitié date d'avant 1945 :
- → seulement 1 sur 5 est un appartement ;
- → 1 sur trois compte moins de 3 pièces.

La carte ci-dessous souligne une croissance des parcs secondaires dans les communes rurales du sud et de l'ouest du territoire, entre 2008 et 2013. Elle est probablement plus le signe d'une baisse de la dynamique du marché immobilier que d'une attractivité touristique.

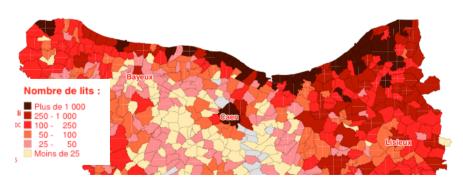
Cartographie: OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



La carte ci-dessous montre le moindre nombre de résidences secondaires par commune, le long du littoral de BAYEUX INTERCOM, avec deus exceptions aux limites est et ouest : Port-en-Bessin-Huppain et Saint-Côme-de-Fresné.

Cartographie: CALVADOS TOURISME

Répartition géographique de l'ensemble des résidences secondaires du Calvados au 1er janvier 2015



3.3. Profil du parc de résidences principales

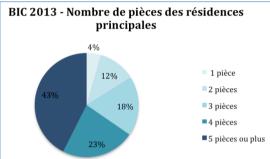
Ce parc représente autour de 85% des logements du territoire, ce sont à 70% des maisons. C'est un parc diversifié dans les villes, tant en taille qu'en forme, mais très homogène dans les plus petites communes.

Qualité et confort du parc

- → 27% des résidences principales date d'avant 1945 et ce parc ancien est pour plus de moitié sur la ville-centre (Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand), Port-en-Bessin-Huppain et Arromanches-les-Bains.
- → la taille moyenne des maisons est de 5 pièces ; celle des appartements est de 2,7 pièces.
 16% du parc total a moins de trois pièces ; 91% de ces petits logements sont sur la ville-centre (Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand) et
- → 2% du parc ne dispose pas d'un niveau de confort sanitaire minimum (soit 270 logements); la moitié est sur Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand.

sur Port-en-Bessin-Huppain.

→ 14% du parc (sur Bayeux, Saint-Vigor-le-Grand et Port-en-Bessin-Huppain) dispose du chauffage central; 1 logement sur trois est chauffé au tout électrique.



Densité d'occupation du parc

Le nombre de personnes par résidences principales (c'est-à-dire la taille des ménages) est en baisse régulière (suivant une tendance nationale). En 2013 :

- → La taille moyenne des ménages est ainsi de 2,2 personnes par résidences principales, contre 2,5 en 1999. Elle est la plus faible dans les villes (Bayeux/Saint-Vigor-le-Grand; Port-en-Bessin-Huppain et Arromanches-les-Bains); elle est supérieure à 2,5 sur la partie sud de BAYEUX INTERCOM qui a accueilli de nouvelles familles dans les dernières décennies.
- → dans 70% des logements habitent moins de 3 personnes;
- → le parc en sous-occupation apparente est important, du fait de l'âge et de la taille des ménages. Ainsi, comme le montre le tableau ci-après, 30% des résidences principales sont en nette sousoccupation (en bleu foncé dans le tableau), ce sont à plus de 90% des maisons.



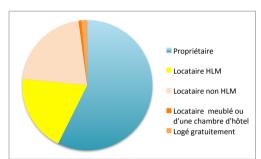


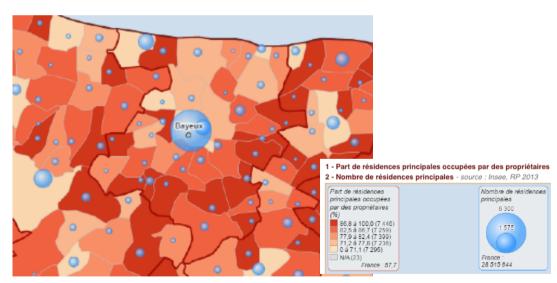
Taille du ménage par rapport à la taille du logement (%)

	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers. ou plu	Ensemble
1 pièce	561	28	0	3	0	0	592
2 pièces	1237	260	15	8	1	0	1521
3 pièces	1063	927	252	100	30	1	2373
4 pièces	755	1192	525	375	111	13	2971
5 pièces	458	1183	475	459	159	45	2780
6 pièces ou plus	350	1113	428	511	257	79	2738
Ensemble	4424	4703	1696	1456	558	138	12974

Mode d'occupation du parc

- → 57% des résidences principales sont occupées par leur propriétaire, mais seulement 40% sur Bayeux. Le parc locatif est ainsi essentiellement présent sur les villes : Bayeux, Saint-Vigor-le-Grand, Porten-Bessin-Huppain et Arromanches-les-Bains en accueillent à elles quatre, 90%.
- → 78% des maisons sont occupées par leur propriétaire, contre 13% des appartements.

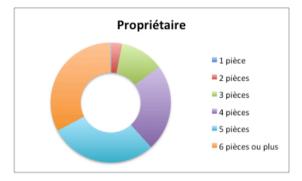


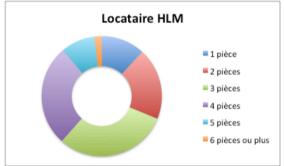


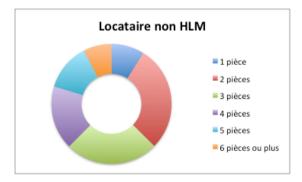
Cartographie: OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

La taille des logements est directement corrélée au statut d'occupation :

- 37% des logements locatifs non HLM et 31% des logements HLM ont moins de 3 pièces, contre seulement 3% des logements habités par leur propriétaire ;
- 62% des logements habités par leur propriétaire ont plus de 4 pièces, pour 21% des logements locatifs non HLM et 11% des logements HLM.









Le parc de logements aidés

Le parc de logements sociaux

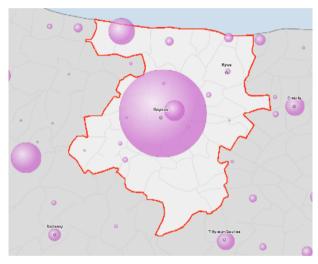
Ils sont présents dans 14 des 36 communes du territoire. Pour 7 d'entre-elles, il compte moins de 10 logements. On soulignera de plus, que nombre de communes dispose d'un parc locatif (anciens logements d'écoles, etc.) qui peut jouer un rôle similaire.

L'INSEE recense en 2015, 2 660 logements locatifs sociaux

En 2013, dont:

- 85% d'entre eux (2140) étaient présents sur Bayeux où ils représentaient 31,5% du parc de résidences principales;
- 7,5% d'entre eux (190) étaient présents sur Port-en-Bessin-Huppain où ils représentent 19% du parc de résidences principales.

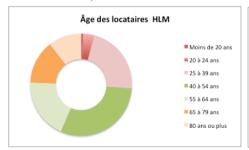
Nombre de logements sociaux par commune

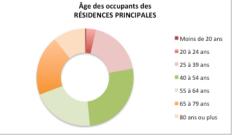


Cartographie: OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

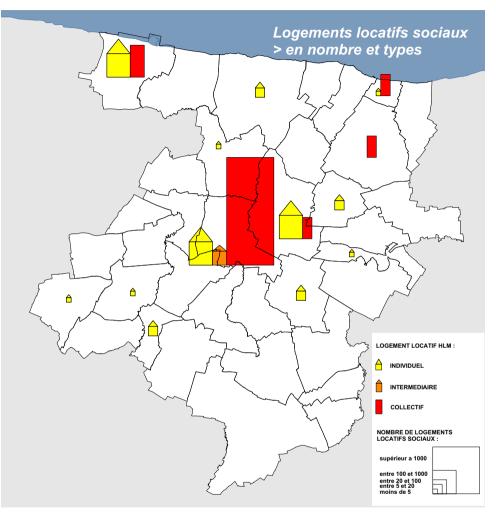
Age des locataires des logements HLM:

- 4,4% ont moins de 25 ans ;
- 10,4% ont plus de 80ans.





Agence Schneider - Ceresa - Safer



Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, une enquête a été conduite auprès des bailleurs sociaux présents sur le territoire. Ainsi fin 2016 :

CALVADOS HABITAT est présent sur 10 communes avec 1 751 logements dont 1407 collectifs. Soit :

- 1 633 sur Bayeux dont 85% de collectifs,
- 51 individuels sur Saint-Vigor-Le-Grand,
- 20 sur Port-en-Bessin-Huppain,
- 18 sur Longues-sur-Mer,
- 14 sur Arromanches-les-Bains,



et quelques logements individuels sur Campigny (1), Esquay-sur-Seulles (1), Ranchy (4), Saint-Martin-des-Entrées (2) et Vaux-sur-Aure (1) ou collectifs sur Ryes (6);

LOGIPAYS est présent sur 3 communes avec 340 logements, dont 77 collectifs

Soit:

- 157 sur Bayeux dont 49% de collectifs,
- 75 individuels sur Port-en-Bessin-Huppain,
- 8 individuels sur Subles ;

PARTELIOS est présent sur 6 communes avec 183 logements, dont 63 collectifs

Soit:

- 65 logements sur Port-en-Bessin-Huppain où une opération de démolition / reconstruction est en cours.
- 85 sur Saint-Vigor-le-Grand,
- 18 sur Saint-Martin-des-Entrées,
- 14 sur Bayeux,
- 8 sur Sommervieu.
- · 3 sur Arromanches-les-Bains.

LA PLAINE NORMANDE est présente sur Bayeux avec 66 logements individuels.

SCET est présent sur Bayeux avec 360 logements collectifs (dont 230 Vallée des Près) ; il gère aussi la maison de retraite résidence Mathilde.

Hébergements des personnes âgées

→ Voir Chapitre 4

Hébergements des jeunes travailleurs

L'accès au logement est de plus en plus difficile pour les jeunes adultes. Cela résulte de l'évolution durant ces deux dernières décennies des prix des logements ainsi que des capacités financières des jeunes vu les conditions d'accès au marché du travail. Le diagnostic réalisé sur le territoire par la CAF souligne les besoins existants sur le Bessin, où n'existe plus de foyers pour les jeunes travailleurs et où l'accès au logement social est souvent long et compliqué.

On rappellera que le Foyer du marin à Port-en-Bessin-Huppain et le foyer de jeunes travailleurs à Bayeux ont été transformés en logements sociaux, il y a quelques années.

Hébergements des personnes handicapées ou en difficultés sociales

→ Voir Chapitre 4

Accueil des gens du Voyage

A l'échelle départementale .

La révision du SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU CALVADOS a été engagée le 14 mars 2016. Approuvé le 26 avril 2018, il porte sur la période 2018-2024.

A l'échelle de l'intercommunalité :

L'accueil des gens du Voyage est une nouvelle compétence de la communauté de communes depuis le 1er janvier 2017.

La commune de Bayeux dispose d'une aire permanente en bordure de la Route de Littry dont la capacité d'accueil est de 30 places. Le Bessin en compte une seconde de 20 places à Isigny, ainsi qu'une aire de grand passage de 50 places à Trévières.

La tendance à la sédentarisation des familles s'observe sur l'aire permanente de Bayeux, mais aussi sur des terrains non aménagés comme à Saint-Vigor-le-Grand ou à Cottun.

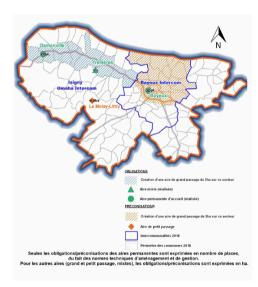
A PRENDRE EN COMPTE DANS LE FUTUR PROJET :

Le schéma 2018-2024 préconise la création d'une aire de grand passage entre Bayeux et le littoral, d'une surface de 3 ha.

2-2 Arrondissement de Bayeux

Obligations*					
Type d'aire	EPCI compétent	Aire à réaliser sur	Nombre de places/ surface	au 1 [∞] novembre 2017 aire réalisée sur	
Aires de grand passage	CC Isigny- Omaha- Intercom	le secteur à proximité de la N13 entre Osmanville et Tour- en-Bessin (cf.carte)	3 ha	-	
Aires permanentes	CC Bayeux Intercom			Bayeux	
d'accueil	CC Isigny- Omaha- Intercom	CC Isigny-Omaha- Intercom	20 pl.	Osmanville	
Aire mixte	CC Isigny- Omaha- Intercom	Trévières	1 ha	Trévières (requalification de l'ancienne aire de grand passage)	
		Préconisations*			
Type d'aire	EPCI compétent	Aire à réaliser sur	Nombre de places/ surface	au 1≅ novembre 2017 aire réalisée sur	
Aire de grand passage	CC Bayeux Intercom	le secteur identifié entre Bayeux et le littoral (cf.carte).	3 ha	1	
Aire de petit passage	CC Isigny- Omaha- Intercom	Le Molay-Littry	0,2 ha	-	

En grisé: Obligations/préconisations nouvelles ou modifiées par rapport au schéma de 201



^{*} Cf. paragraphe 2.1 sur la définition des aires et les modalités de financement



EN SYNTHESE

L'analyse qui précède reprend les catégories statistiques traditionnelles : résidences principales, logements vacants et résidences secondaires.

Elle montre:

- Des structures de parcs de résidences principales très différenciées entre les villes et les zones périurbaines et rurales : ils sont plus anciens, plus souvent vacants ou "indignes" mais aussi plus diversifiés dans les premières ;
- Un parc de résidences principales et particulièrement de maisons en sous-occupation, vu l'âge moyen de la population, avec près de 7 logements sur 10 occupés par moins de 3 personnes, ce qui soulèvent des questions quant aux mutations à venir dans les deux prochaines décennies;
- L'importance du parc vacant. Sa résorption est un enjeu majeur pour le projet dans le cadre d'un développement durable du territoire et économe de l'espace agricole ou naturel. Cette prise en compte doit s'accompagner d'une meilleure connaissance des parcs en location touristique;
- La part relativement faible, eu égard à la situation littorale du territoire, des résidences secondaires. Ce constat doit cependant être pondéré et interrogé. En effet, dans un territoire touristique la population fluctue au fil de l'année en fonction de l'occupation des logements. Un même ménage peut occuper plusieurs logements durant l'année (ce que les statistiques ne permettent pas d'appréhender). Or, d'une part, la déclaration administrative de la résidence principale ne correspond pas nécessairement à la réalité de l'occupation, d'autre part, le temps de résidence dans chaque logement peut rendre la frontière entre "résidence principale" et "résidence secondaire" peu évidente.

En conséquence, les données actuelles permettent difficilement de prendre la mesure de l'évolution des modes de vie et des incidences sur l'évolution des parcs de logements, en lien avec l'attractivité touristique du territoire :

- → Quel devenir pour le parc de résidences secondaires dans l'espace rural ?
- → Comment déployer une offre de logements adaptée aux actifs du territoire ou aux familles, en maitrisant les acquisitions pour résidences secondaires ?

Elle engage, dans un moment de mutation des modes de vie et des modes d'occupation du territoire, à réenvisager les politiques du logement en prenant en compte :

- les besoins à venir liés à l'augmentation des personnes âgées sur le territoire,
- les besoins des jeunes adultes,
- les besoins des familles actives localement dont les revenus ne sont pas en moyenne, aussi élevés que ceux des retraités.

Questions pour le projet

- Quelles offres promouvoir en cohérence avec la typologie des ménages locaux? Avec quelle maitrise foncière? Quelles offres locatives? Quelles offres en primo-accession?
- Quelles offres "jeunes": fover jeunes travailleurs / logements saisonniers?
- Quelles offres "séniors" à proximité des équipements et services ?
- Comment mobiliser le parc vacant des centres-villes ? des villages ?
- Quelles actions foncières conduire ?
- Quels équilibres promouvoir entre production neuve / opération de réhabilitation démolition/ reconstruction ou offre en résidence principale et en résidence secondaire ?

Ce que projette le SCOT :

- → Un besoin de création de 3 663 logements d'ici 2037 dont 37% : pour le pôle principal de Bayeux (+ 1 355) et 28% pour les communes de sa couronne ;
 - avec un maximum 13 % pour le parc de résidences secondaires ;
- → Des actions en faveur de la mobilisation du parc vacant et de la densification (dont une partie devra contribuer aux objectifs de croissance).
- → Des actions en faveur du maintien de la dynamique en milieu rural :

Nota : le SCOT ne fixe pas d'objectifs chiffrés pour la création de logements sociaux.



4. SERVICES ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Afin de mesurer le niveau d'équipements de BAYEUX INTERCOM et de recenser les questions qu'il pose du point de vue de la desserte du territoire et de l'accueil des populations actuelles et à venir, un repérage cartographique a été réalisé sur l'ensemble du territoire communautaire.



Introduction

Le bilan de la desserte par les équipements collectifs et les réseaux à l'échelle du territoire communautaire est présenté ci-après.

Le bilan de la desserte par les infrastructures de déplacement est présenté dans le chapitre 11, le bilan des services marchands dans le chapitre 4.

Bayeux, un rôle à conforter pour la desserte au nord-ouest du département

Pôle urbain structurant du Bessin, Bayeux est la 4^{ème} ville du Calvados en nombre d'habitants (derrière Caen, Hérouville-Saint-Clair et Lisieux).

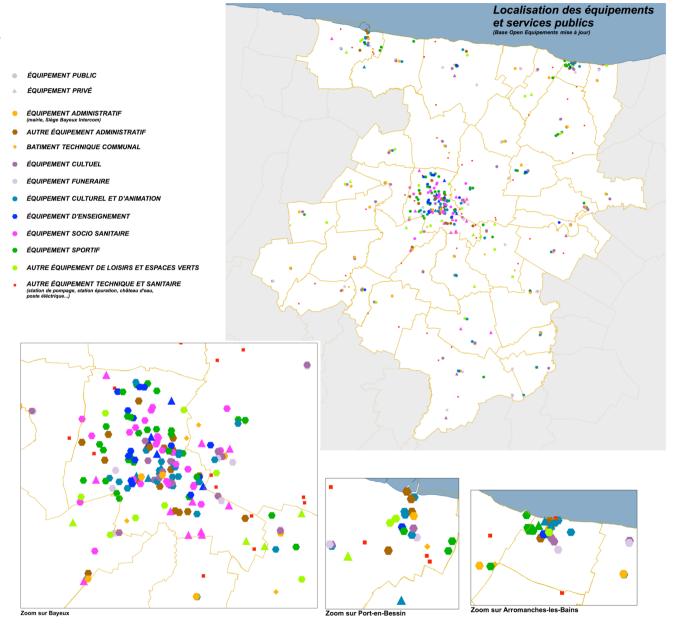
La ville (entendue dans l'enveloppe urbaine qui dépasse les limites communales de Bayeux) accueille ainsi des services et des d'équipements qui desservent les communes de son espace communautaire, mais aussi une population qui provient de tout le nord-ouest du Département.

Les évolutions récentes témoignent de la réorganisation de nombreux équipements ou services administratifs sur la base de maille territoriale plus grande. Ainsi, la ville de Bayeux a perdu son tribunal de commerce et son tribunal d'instance à la fin des années 2000, le nombre de bureaux de Poste régresse, le maintien de l'ensemble des services hospitaliers est en question, des écoles rurales ferment, etc.

Ces tendances interrogent sur le juste équilibre à mettre en œuvre entre efficience des services rendus et accessibilité, à l'échelle du territoire communautaire et au-delà, à celle du Bessin, pour conforter le rôle de l'agglomération bayeusaine dans l'armature urbaine de la Région.

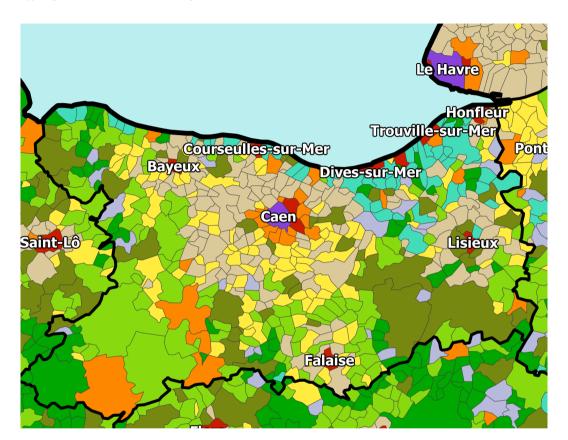
Un rapport de l'INSEE constate qu'entre 2012 et 2017:

- le nombre de points d'accès aux services a augmenté de 8,9% passant de 867 à 944 sur Bayeux Intercom;
- que la variété des services a évoluée de 1,4% passant de 74 à 75.

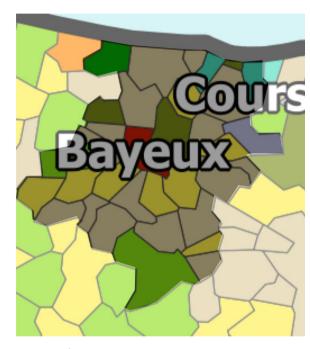




Typologie des communes en 10 catégories / Document INSEE 2018



- Coeurs métropolitains :
 - communes principales des pôles urbains majeurs
- Coeurs urbains : communes denses et bénéficiant d'équipements supérieurs au centre des pôles ou accompagnant les coeurs métropolitains
- Villes relais : communes bénéficiant d'équipements intermédiaires et de logements collectifs, relais des territoires et des grandes agglomérations
- Communes périurbaines résidentielles : communes périurbaines des « premières couronnes », au niveau de vie des habitants plutôt aisé
- Communes périurbaines en essor : communes périurbaines des « secondes couronnes », de fort développement récent porté par les familles avec enfants
- Communes périurbaines des longues distances : communes périurbaines dont les actifs sont éloignés de leur lieu de travail, notamment sur les « franges franciliennes »



Bourgs de proximité : communes équipées d'équipements de proximité et de logements collectifs, pôles d'appui des territoires ruraux ou des

coeurs urbains

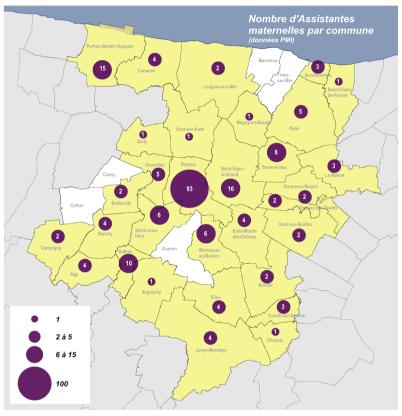
- Communes rurales à tendance périurbaine : communes rurales au parc de logements ancien, en bordure du périurbain et à la population moins aisée
- Communes à caractère rural préservé : communes rurales au parc de logements ancien, à population âgée et à plus forte présence d'agriculteurs
- Communes de villégiature : communes rurales au parc de logements fortement composé de résidences secondaires, présentant des attraits touristiques, notamment sur le littoral



4.1. Équipements et services pour l'enfance

Accueil de la petite enfance

Sur le territoire communautaire, l'accueil des jeunes enfants se fait principalement auprès d'assistantes maternelles. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) en dénombrait près de 220 en 2016, sur 32 des 36 communes du territoire, comme le montre la carte suivante :



On compte de plus :

Sur Bayeux:

- un "Réseau d'Assistantes Maternelles" (compétence communale), avenue de la Vallée des Près ; Il est géré par le CCAS de Bayeux. Y accèdent, les assistantes maternelles résidant sur Bayeux et celles habitant hors-Bayeux mais gardant un enfant de Bayeux.
- un multi-accueil de 40 places géré par la CAF, avenue de la Vallée des Près ;
- un multi-accueil de 18 places, géré par l'association "Graine d'éveil", Rue des Bouchers.
- un multi-accueil de 20 places, géré par l'association "Graine d'éveil", doit ouvrir sur Bayeux en 2018

Sur Saint-Vigor-le-Grand:

 deux micro-crèches associatives proposent un accueil régulier ou occasionnel pour un total de 20 places d'accueil : les Gribouilles / 10 places au centre bourg, et Coline / 10 places dans le nouveau quartier des chemins de la Pigache.

Enseignement primaire

C'est une compétence de BAYEUX INTERCOM.

Près de 2150 enfants ont été accueillis à la rentrée 2016 (2110 élèves à la rentrée 2018) dans les 14* écoles publiques du territoire : 760 en classes maternelles et 1320 en classes élémentaires ; cet effectif est en baisse de 4% par rapport à la rentrée précédente.

* en 2016 : l'effectif de l'école d'Arromanches-les-Bains, qui dépend encore du SIVOS des Monts de Ryes regroupant Arromanches-les-Bains, Ryes, Saint-Côme-de-Fresné et Asnelles, n'est pas pris en compte.

Cet effectif comprend 7% d'enfants hors territoire (près de 135 enfants). Un tiers d'entre eux provient de Sainte-Honorine-des-Pertes et fréquente l'école de Port-en-Bessin Huppain.

53% de cet effectif est accueilli dans les 52 classes des 8 écoles de Bayeux, avec un effectif moyen de 22 enfants par classe, le reste l'est dans les 9 autres écoles du territoire (hors Arromanches-les-Bains) avec un effectif moyen de 23 élèves par classe.

Cet effectif représente 78% des élèves accueillis sur les écoles primaires du territoire (même proportion moyenne que sur le reste de la France).

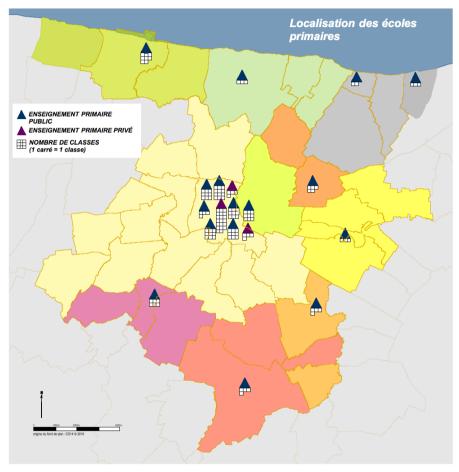
La part de l'enseignement privé est stable sur les 5 dernières années scolaires : 22% des enfants du territoire en fréquente les écoles. On décompte 3 écoles primaires privées sur Bayeux qui accueillent 871 enfants à la rentrée 2016 dans 32 classes (soit une part importante d'enfants qui n'habitent pas Bayeux Intercom).

Couverture du territoire et évolution récente

- La carte ci-après permet de souligner que 12 communes à l'ouest et au sud de Bayeux ne comptent plus d'écoles : les enfants rejoignent celles de Bayeux.
- L'école de Subles qui accueille aussi les enfants d'Agy et Arganchy voit ses effectifs progresser en primaire mais baisser en maternelle.
- L'école d'Ellon a été fermée en juin 2016 ; les enfants sont dirigés vers le groupe scolaire de Juaye-Mondaye qui est aujourd'hui trop petit.
- L'école de Ryes a été fermée en 2014 et le SIVOS des Monts de Ryes a été dissous en 2017.
 L'école d'Arromanches-les-Bains ne compte plus qu'une classe de moins de 20 élèves à la rentrée 2018.
- Les écoles de Vaux-sur-Seulles et Vienne-en-Bessin ont été fermées les années précédentes.
 Les enfants sont à ce jour regroupés sur le site scolaire d'Esquay-sur-Seulles, qui dispose de capacité supplémentaire, vu la fermeture d'une classe à la rentrée 2016.
- Sur Bayeux, l'école Létot a aussi perdu une classe à la rentrée 2016. Les écoles Louise-Laurent et d'Argouges ont chacune perdue une classe à la rentrée 2018. L'école primaire de Bellevue vient d'être rénovée.
- Sur le littoral, l'école de Longues-sur-mer compte 3 classes, et dispose de capacité supplémentaire vu la baisse de ses effectifs depuis plusieurs années.



Carte scolaire et répartition des écoles dans le territoire à la rentrée 2016



Services associés

- La restauration scolaire dans les écoles publiques du territoire est assurée en régie, grâce à une cuisine centrale située à l'école d'Argouges à Bayeux.
- Pour les écoles de Sommervieu, Reine Mathilde et Létot, la Poterie situées à Bayeux, la préparation des repas est réalisée dans chaque cuisine d'école.
- Le transport scolaire est délégué à la région Normandie depuis le 1^{er} septembre 2017 : il s'agit d'une compétence transférée par les départements avec la loi NOTRe du 7 août 2015.
- Les activités périscolaires sont du ressort de BAYEUX INTERCOM. Un accueil périscolaire est assuré matin et soir par 14 écoles maternelles et élémentaires du territoire.

		2017		,		EVES
TYPE ET CAPACITÉ de	es ecoles de BAYEUX INTERCOM	EFFECTIFS 2017	MRRE CLASSES	DONTCLIS	0	NBRE DELEVES
		EFFE	MBKCLA	DOL	DISPO	MERRAR
BAYEUX	ALAIN CHARTIER	88	4			22
BAYEUX	Maternelle ARGOUGES	84	4			21
BAYEUX	Elémentaire ARGOUGES	163	8	X		20
BAYEUX	Primaire BELLEVUE	207	9	X		23
BAYEUX	LETOT LA POTERIE	213	9			24
BAYEUX	Maternelle LOUISE LAURENT	90	4			23
BAYEUX	Elémentaire LOUISE LAURENT	97	5			19
BAYEUX	Primaire REINE MATHILDE	193	9			21
	sous total BAYEUX	1135	52			22
ESQUAY s/s	Primaire	63	3		1	21
JUAYE MONDAYE	Primaire	90	4			23
LONGUES s/m	Primaire	61	3		1	20
NONANT	Primaire	85	4		1	21
PORT EN B	Primaire	167	8			21
SAINT VIGOR	Primaire	220	9			24
SOMMERVIEU	Primaire	115	5			23
SUBLES	Primaire	145	6		-1	24
ARROMANCHES	Groupe scolaire Raymond Triboulet	60	2			30
	sous total HORS BAYEUX	1006	44			23
	TOTAL BIO	2141	96]		22

Nota: L'école Alain Chartier, à Bayeux, a fermé à la rentrée 2018.

Services extra-scolaires

Au sein de BAYEUX INTERCOM, trois communes disposent de centre de loisirs pour les activités extrascolaires (compétences communales) :

- BAYEUX: Association « 3.18 » dans l'ancienne école de la Place aux pommes / semaine / petites et grandes vacances
- PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN: accueil 4/17ans / petites et grandes vacances
- SAINT-VIGOR-LE-GRAND: qui dispose d'un CLSH communal accueil 4/14ans / grandes vacances

Les enfants profitent aussi d'offres hors territoire : sur Courseulles-sur-Mer, Creully, Le Molay-littry, Tilly-sur-Seulles ou Ver-sur-mer.







École de Longues-sur-Mer



Enseignement secondaire

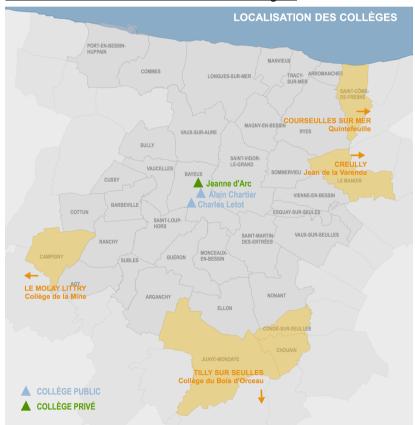
BAYEUX INTERCOM était équipée de 3 collèges publics, présentant tous trois en 2016, des effectifs inférieurs à leurs capacités nominales :

Commune	Établissement	Capacité nominale	Accueil (chiffres commues 2016)	Taux d'occupation (chiffres CD 14)
BAYEUX	CHARTIER	660 élèves	440 élèves	66 %
	LÉTOT	830 élèves	450 élèves + 70 (SEGPA)	62 %
PORT EBH	HEMINGWAY	300 élèves	170 élèves	56 %

S'y ajoute un collège privé sur Bayeux, qui accueille près de 700 élèves.

En 2018, la décision de fermeture du collège de Port-en-Bessin-Huppain a été prise. Le territoire ne comptera donc plus d'enseignement secondaire que sur Bayeux. Seuls les enfants de Saint-Côme-de-Fresné vont au collège à Courseulles-sur-Mer.

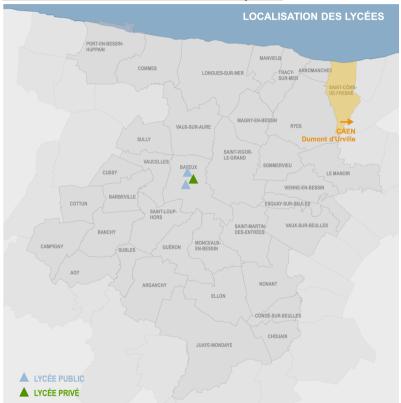
Couverture du territoire et carte scolaire des collèges :



La carte scolaire des collèges de Bayeux, comprend deux communes hors BAYEUX INTERCOM.

Au total, 6 communes de BAYEUX INTERCOM dépendent de collège hors intercommunalité. Les trois communes du sud sont rattachées au collège de Tilly-sur-Seulles, qui est en sous-capacité vu l'importance de ses effectifs, tandis que Campigny dépend du collège du Molay-Littry.

Couverture du territoire et carte scolaire des lycées :



BAYEUX accueille deux lycées publics :

- Lycée ARCISSE DE CAUMONT : Accueil 575 élèves en enseignement général et technologique + 415 en enseignement professionnel,
- Lycée CHARTIER : Accueil 370 élèves en enseignement général.

S'y ajoute un lycée privé sur Bayeux, qui accueille environ 280 élèves (effectif stable).

Seuls les enfants de Saint-Côme-de-Fresné dépendent des lycées de Caen.



Enseignement universitaire et formation professionnelle

Le lycée public ARCISSE DE CAUMONT compte aussi trois BTS (Transport / comptabilité gestion / assistant technique d'ingénieur) qui accueille une centaine d'étudiants et une agence du GRETA (centre de formation professionnelle continue public).

EN SYNTHESE

	Point forts / points faibles	Enjeux			
	•	enfance			
++	Des structures d'accueil collectives sur Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand	> Augmentation de la capacité d'accueil > Extension du RAM au reste du territoire			
	Enseignem	ent primaire			
ı	Des effectifs globalement en baisse Fermeture de trois écoles ces dernières années	> Deux écoles comptent moins de 4 classes : celles de Longues-sur-Mer et Esquay-sur-Seulles			
1	Suppression du SIVOS des Monts de RYES	> Réorganisation de la carte scolaire au nordest du territoire			
-	Cohérence de la carte et des déplacements scolaires au sud-est	> Mise en cohérence de la carte scolaire			
	Enseigneme	nt secondaire			
+	Une offre complète sur le territoire communautaire	> fermeture du collège de Port-en-Bessin- Huppain			
•	Une carte scolaire qui ne tient (pas encore) compte du périmètre de l'intercommunalité et de la carte de l'enseignement primaire				
	Centre	e aérés			
=	Une couverture partielle du territoire	> Une offre à développer			

EN PROJET:

- Fermeture durant l'été 2019 de la crèche de la CAF de Bayeux en perte d'effectifs ;
- Restructuration de l'école maternelle d'Argouges en un pôle petite enfance avec accueil d'une halte garderie ainsi qu'un relais d'assistantes maternelles;
- Une micro-crèche est aussi à l'étude sur Nonant (donnée CAF) ;
- Révision de la carte scolaire au nord-est du territoire :
- Extension du groupe scolaire de JUAYE-MONDAYE ;
- Réhabilitation du groupe scolaire Bellevue ;
- Rénovation du groupe scolaire de SAINT-VIGOR-LE-GRAND;

ENJEUX:

- Quelle est la bonne échelle pour les compétence Petite enfance (RAM,...) et enfance ?
- Poursuite de la fermeture de classes si la baisse de population en âge scolaire se poursuit;
 L'intercommunalité a engagé une étude qui permettra de mieux projeter l'évolution des structures scolaires sur le territoire pour la décennie à venir

A PRENDRE EN COMPTE DANS LE FUTUR PROJET :

- La mise en cohérence entre les projets de développements de l'habitat et l'évolution de l'offre scolaire;
- La capacité et la qualité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire : c'est un atout pour son attractivité vis-à-vis des familles ; elle se joue sur les temps et conditions de déplacements entre les sites scolaires, et sur le niveau d'équipements et services de chaque école.



Collège Letot - Commune de Bayeux



Lycée Alain Chartier - Commune de Bayeux



4.2. Équipements et services administratifs et de sécurité

Administration des collectivités publiques locales

Toutes les communes sont équipées d'une mairie.

Le siège de la communauté de communes est installé dans l'ancien couvent de la Charité au centre de Bayeux fin 2014.

Autres services administratifs

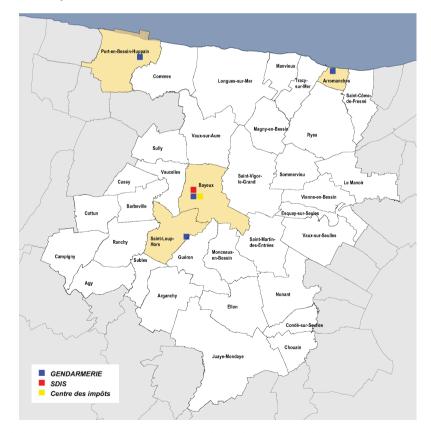
POSTE: sur Arromanches-les-Bains, Bayeux, Port-en-Bessin-Huppain et Ryes;

Le bureau de poste de Bayeux, rue d'Argouges a fermé en 2017 ; L'Agence postale de RYES est maintenue grâce à la commune.

GENDARMERIE: Arromanches-les-Bains, Bayeux, Port-en-Bessin-Huppain et Saint-Loup-Hors;

CENTRE DE SECOURS : Bayeux ;

TRESORERIE: Bayeux.





Siège de Bayeux Intercom –Bayeux



Mairie - Commune de Sully



Mairie - Commune de Manvieux



Bureau de Poste - Commune de Ryes



Centre de secours - Commune de Bayeux



4.3. Équipements socio-sanitaires

On notera que l'organisation territoriale des soins et services médicaux ne repose pas sur le périmètre des communautés de communes, mais sur celui des cantons.

Services et équipements médicaux

Le Groupement de Coopération Sanitaire du Bessin et du Pré-bocage, qui fédère, coordonne et met en cohérence différentes actions en lien avec la promotion de la santé, la coordination des acteurs et l'accès aux soins est localisé sur Bayeux.

Quant à l'ADMR du Canton de Ryes, elle est domiciliée à la mairie de Vienne-en-Bessin.

Équipements sanitaires

Le principal équipement est l'hôpital public de Bayeux. Il a une capacité totale de 400 lits et compte 13 établissements dont :

- un centre hospitalier d'une capacité de 150 lits,
- une unité psychiatrique de 53 places, au nord du By-pass,
- une maison de retraite, Bellevue (qui sera fermée lors de l'ouverture de celle prévue à Port-en Bessin-Huppain) et un centre d'accueil long séjour, les Champs Fleury / 246 lits;
- un centre de soins de suite, place H. Dunant ;
- une maison d'accueil spécialisée (MAS) les Cyclades ;

En 2017, il a fusionné avec l'hôpital d'Aunay-sur-Odon.

Couverture médicale

Le territoire accueille environ 180 professionnels médicaux : médecins ou paramédicaux, situés à 80% sur le pôle urbain. De la même façon 8 des 11 pharmacies du territoire s'y trouvent.

Au global, malgré la présence du principal pôle urbain du Bessin, la couverture médicale sur BAYEUX INTERCOM est faible (comme dans beaucoup de secteur à dominante rurale, à proximité d'un grand pôle urbain).

Alors qu'à l'échelle du territoire métropolitain on comptait, en 2007, en moyenne 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, ce ratio n'était que de 9 pour 10 000 sur la Basse-Normandie. Il s'élève en 2016 à 8 / 10 000 sur Bayeux Intercom avec 24 médecins généralistes pour 30 000 habitants, dont les 4/5 exercent sur le pôle urbain (Bayeux et Saint-Vigor-Le-Grand).

Un pôle médical a été ouvert en 2014 sur Argouges. Il regroupe une trentaine de praticiens.

A l'étude (mairie de Subles) :

création d'un pôle de santé à Subles

Accueil et hébergement des personnes âgées

Ils sont organisés sur le territoire par le CLIC présent sur Bayeux.

On recense fin 2016, un peu plus de 325 places en maison de retraite médicalisée et 520 unités de logements non médicalisées.

Maisons de retraite, foyer-résidence et résidences service

On compte 7 structures d'accueil médicalisées pour les personnes âgées :

A Baveux:

- EHPAD Résidence Mathilde / 62 places.
- EHPAD Champfleuri / 192 places.
- EHPAD la Charité / 85 places

Sur Saint-Vigor-le-Grand:

- EHPAD Notre dame de la Charité / 74 places.
- EHPAD Pléiades / Pont Trubert / 115 places (après extension)

Sur Ellon:

• EHPAD Beau Soleil / Les Castelets / 70 places.

Sur Port-en-Bessin-Huppain:

EHPAD Les Embruns / 120 places.

S'y ajoutent des foyers-logements qui accueillent des personnes de plus de 65 ans valides :

- Foyer-résidence Saint Floxel sur Bayeux / 74 logements
- Foyer-résidence Clémenceau sur Bayeux / 70 logements
- Foyer-résidence La Royale sur Port-en-Bessin-Huppain / 44 logements

Et une résidence-service récente, de 136 logements sur Bayeux, les Falaises Blanches.

ENJEU:

- Devenir de la maison de retraite Bellevue

Accueil des personnes handicapées ou en difficultés

Comme partout, les hébergements spécifiques disposent de peu de places eut égard aux besoins d'hébergement de populations fragilisées (qu'elles soient adultes ou enfants handicapés, ou en difficultés économiques).

Le territoire compte deux foyers dits "occupationnels" pour adultes handicapés :

- le foyer Rue de la résistance à Bayeux, (16 places),
- le Montmirel (12 places) à Saint-Loup-Hors;

Ainsi que pour les enfants et les jeunes handicapés :

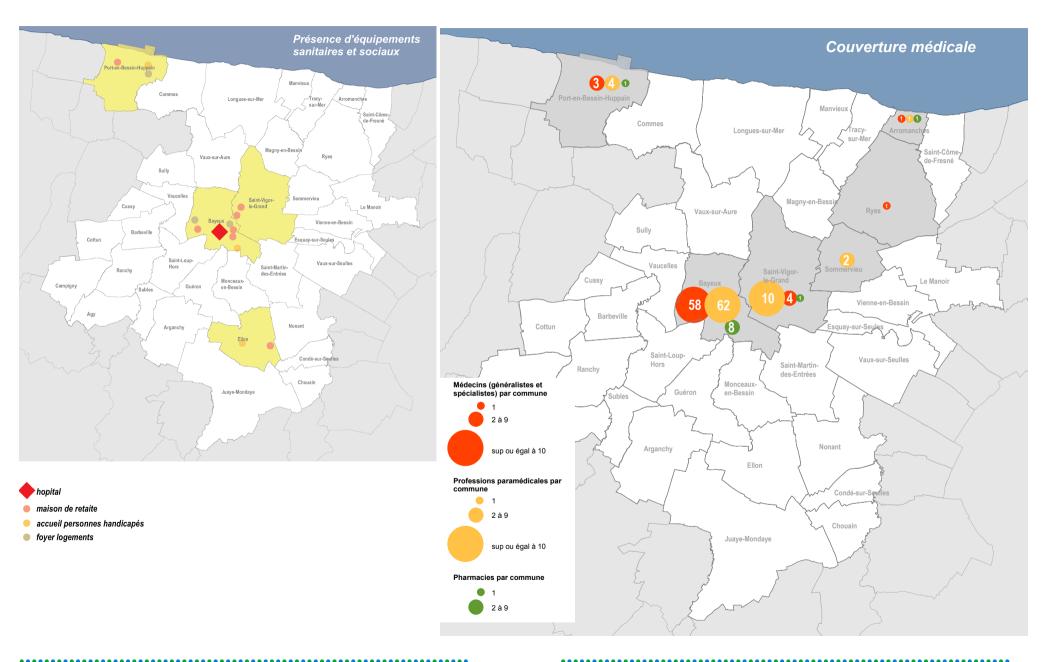
- la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de l'Hôpital de Bayeux / Rue d'Argouges / 30 places,
- l'ACSEA La Vallière sur Ellon / 32 places,
- le CMPS / Accueil jeunes handicapés, rue corderie Port-en-Bessin-Huppain,
- deux Instituts Médicaux Éducatifs (IME) :
 - o L'espoir / 36 places en internat / accueil de jour à Vaucelles depuis 2016,
 - Le Prieuré à St-Vigor-Le-Grand.

Et des hébergements pour personnes en difficultés, gérés par l'association Jacques Cornu :

 le foyer Jacques Cornu, récemment construits boulevard Montgomery qui comprend un foyer d'accueil d'urgence et des appartements relais d'une capacité de 48 unités de logements.

La commune de Bayeux dispose de plus d'une MAISON DES SOLIDARITÉS (en bordure du boulevard Eindhoven) qui regroupe des services d'aide aux personnes en difficultés (Croix Rouge, Restos du Coeur, ...).







4.4. Autres équipements et services pour les ménages

Équipements cultuels

Toutes les communes du territoire dispose d'une église et de cimetières :

- Juaye-Mondaye et Saint-Vigor-Le-Grand en compte deux,
- Bayeux en compte cinq en plus de la cathédrale et d'un temple protestant.

On notera de plus la présence de deux abbayes qui accueillent des groupes à Longues-sur-Mer et Juaye-Mondaye.

Pour autant, le nombre de lieu de culte où se tiennent des offices a évolué : en 2016, hors Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain, ils sont exceptionnels dans les églises de l'espace rural.

Équipements culturels, sportifs et de loisirs

Comme le montre la carte ci-contre, les disparités sont fortes entre les communes rurales qui ne comptent au mieux une aire de jeux et une salle communale (souvent l'ancienne école) et les villes du territoire : Bayeux/Saint-Vigor-Le-Grand, Port-en-Bessin-Huppain et Arromanches-les-Bains.

Les grands équipements collectifs (communautaires) sont sur Bayeux :

- la médiathèque (en cours de construction),
- le centre aquatique (construction en cours sur le site de la piscine),

En bordure du By-pass, ils sont faciles d'accès.

La population du territoire bénéficie de plus des nombreux équipements de la ville-centre :

- pour les activités sportives : 8 stades, 5 salles de sports ;
- pour les activités culturelles : une école de musique, une école des Beaux-Arts, et des salles de spectacles ou d'animation que la ville a choisi de spécialiser pour mieux répondre aux besoins :

Pour les spectacles :

- o La Halle aux Grains : restructuration en cours / capacité : 410 places avec gradins,
- o L'Auditorium / capacité : 140 places,

Pour les fêtes :

La Comète / capacité : 300 personnes assises ;

Pour les associations, expositions et conférences:

- o La salle Saint-Laurent / Capacité conférence : 300 personnes,
- o L'Espace Saint-Patrice avec 4 salles sur 3 niveaux.

S'y ajoute un cinéma, le Mélies (3 salles);

Ainsi, les 200 associations bayeusaines drainent très largement au-delà de la ville. Elles comptent environ 8 000 adhérents dont près de 5 000 pour les activités sportives.

On soulignera le travail d'animation culturelle réalisé par ADTLB, association créée en 1980 qui regroupe près d'une centaine de communes du Bessin, au sein desquelles, elle organise de nombreuses animations culturelles ;

Quant aux infrastructures pour les loisirs, elles se répartissent plus largement dans le territoire :

- on compte cinq centres équestres (sur Monceaux-en-Bessin, Saint-Loup-Hors, Sommervieu, Sully et Tracy-sur-Mer),
- un golf sur Huppain,
- une zone de loisirs sur Bellefontaine (laser-game, bowling, ...),
- des loisirs à la ferme sur la ferme de Rabodanges.

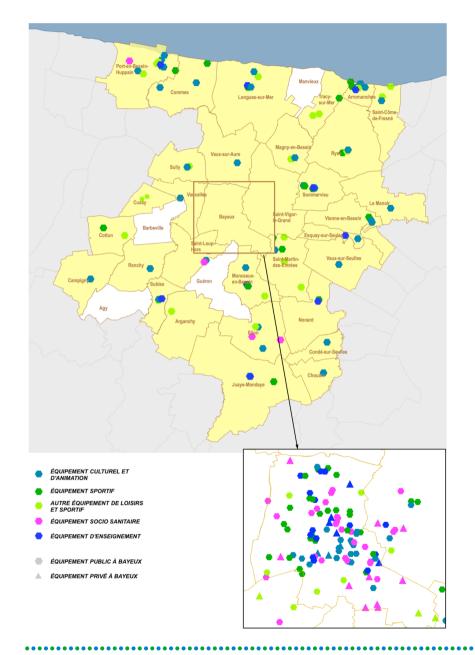




Tableau récapitulant le nombre d'équipements par commune

			RIF CHELLIN		ERNELL'S	SEFER					EDICAL!	SHAND! DECHE	.	JITUREI GENDAR	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	A ROST			4.	$\overline{}$		
			/,	TER		SERVE	, The	CONN	ERCES	AIR	(N)	SHAND	RIF	JITURES GENDAR	ERIE	CELL	. /	/2	A TACE		clts HAPITAL TOT	
		/:	RIE		Sh.	ی 'کی	30/2	Elf. V	ife of	Thy.	FDI.	5 ⁵⁵ /	(k) ()	20° 6	ME	AS AGU		ign is	RANGE S	V AR	CLEUPITAL	ph /
		M	ريي ``	NE	, ⁽⁶ 0	1162	, %	MIN	_ (\$\dag{x})	1.4	, 260	CHE	18K	MOR.	,0 QX	, 80°	ζ ον`	K.	130	KCV.	101 10	
			6 ³ /	SP	ALL	POL	MIL	CO.	QY.	0),	III,	Dr. Y	\dot{z}_{I} , (GEL , C	ħ,		0			2×		
	\angle	<u> </u>	7/8	~	,					, &		C		· · ·								
	NIVE	EAU 4				EAU 3										NIVEA		NI	VEAU :			
Bayeux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20	
Port-en-Bessin-Huppain	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1						14	
Arromanches	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1					_	13	
Saint-Vigor-le-Grand	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		-	1			1			_	13	
Saint-Loup-Hors	1	1	1	1	1	1				1			1								8	
Sommervieu	1	1	1	1	1		1	1	1				1								8	
Ellon	1	1	1	1		1	1	1	1	1				1 _		 				\dashv	7	
	1	1	1	1	1		1	1		1				1		-						
Juaye-Mondaye			-		1							1 -								-	7	
Longues-sur-Mer	1	1	1	1			1	1				1				 					7	
Nonant	1	1	1	1	1		1	1								ļ				_	7	
Ryes	1	1	1	1	1		1		1						1						8	
Vaucelles	1	1	1	1			1			1	1										7	
Monceaux-en-Bessin	1	1	1	1	1	1															6	
Saint-Côme-de-Fresné	1	1	1	1		1	1														6	
Saint-Martin-des-Entrées	1	1	1	1	1		1														6	
Subles	1	1	1	1			1	1													6	
Commes	1	1	1	1	1															_	5	
Esquay-sur-Seulles	1	1	1	1				1													5	
Sully	1	1	1	1	1															_	5	
Vaux-sur-Seulles	1	1	1	1		1														_	5	
Vienne-en-Bessin	1	1	1	1	1	1															5	
Arganchy	1	1	1	4 -		1										-				_	4	
Campigny Chouain	1	1	1	1																	4	
Condé-sur-Seules	1	1	1	1																-	4	
Cottun	1	1			1	1 _										-				_	4	
Le Manoir	1	1	1	1																	4	
	1	1	1	1																-	4	
Magny-en-Bessin																-				_		
Ranchy	1	1	1	1																	4	
Vaux-sur-Aure	1	1	1	1												-				-	4	
Agy	1	1	1																		3	
Barbeville	1	1	1																		3	
Cussy	1	1				1															3	
Tracy-sur-Mer	1	1			1											ļ					3	
Guéron	1	1														.					2	
Manvieux	1	1																			2	
TOTAL	36	36	31	28	16	12	13	10	6	5	5	4	4	4	4	1	2	1	1	1		



EN SYNTHESE

- Un bon à très bon niveau d'équipement sur la ville-centre ;
- des équipements et services qui disparaissent dans le territoire à l'écart de la ville-centre, plus vite qu'ils ne s'en créent dans les communes en développement;

Questions pour le projet

- > Comment préserver une équité d'accès aux différents services ?
- > Faudrait-il envisager une mutualisation avec sectorisation, sur l'offre sportive en particulier?

ENJEUX à l'échelle de BAYEUX INTERCOM :

- La gestion à la bonne échelle (partage des coûts d'entretien) des équipements existants (ex : terrain de sport d'Arromanches-les-Bains / terrains et salles de sports de Bayeux, etc.) :
- Le maintien d'un espace d'animation locale par commune ;
- Le devenir des bâtiments communaux qui ont perdu leur fonction initiale : ancienne école d'Ellon, de Ryes, ...

ENJEU à l'échelle du BESSIN :

Le confortement du rôle de l'agglomération de Bayeux pour la desserte du Nord-ouest du département.



Bibliothèque – Commune d'Arromanches-les-Bains



Salle socio-culturelle - Commune d'Ellon



Terrains de tennis - Commune de Tracy sur Mer





La Halle aux Grains - Commune de Bayeux



Salle des Fêtes – Commune de Saint-Martin-des-Entrées



4.5. Autres équipements techniques

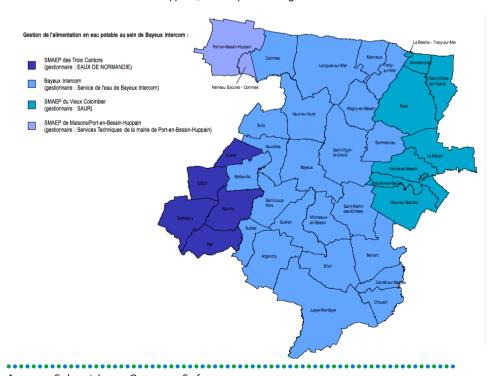
Alimentation en eau potable

> voir chapitre 8.1 Pour l'analyse des ressources sur le territoire

Compétences et fermiers :

Au 1^{er} janvier 2019, l'alimentation en eau potable des communes de BAYEUX INTERCOM est (encore) assurée par quatre structures. Ce sont :

- BAYEUX INTERCOM en régie sur la partie centrale du territoire, c'est-à-dire sur 23 communes, plus quelques abonnés sur Cussy, Arromanches-les-Bains et Tracy-sur-Mer, auxquels s'ajoutent 18 abonnés sur Audrieu (hors Bayeux intercom).
 Le service dessert ainsi environ 25 100 habitants (9860 abonnés fin 2015);
- Le SMAEP du Vieux Colombiers pour 7 communes au nord-est du territoire ; son siège est à Saint-Côme-de-Fresné ; le délégataire est la SAUR ;
- Le SMAEP des trois cantons pour 5 communes au sud-ouest du territoire ; le siège est à Campigny ; le délégataire est EAUX DE NORMANDIE ;
- Le SMAEP Maisons-Port-en-Bessin-Huppain pour Port-en-Bessin-Huppain; son siège est à la mairie de Port-en-Bessin-Huppain; il est exploité en régie.



La production d'eau potable jusqu'à la distribution en passant par le stockage et le contrôle, est à ce jour assurée par BAYEUX INTERCOM

EN PROJET:

Création d'un syndicat de production et de distribution sur le Bessin

Production et distribution par BAYEUX INTERCOM

BAYEUX INTERCOM gère 8 captages :

- · hors de son territoire :
 - o le forage de Saint-Gabriel-Brécy qui assure l'essentiel de la production (70% en 2015);
- · sur son territoire:
 - le forage de Saint-Vigor-Le-Grand (16% de la production de 2015); sa production est très inférieure à sa capacité nominale du fait de la forte présence de nitrates dans ses eaux,
 - la Rosière à Tracy-sur-Mer (5% de la production de 2015); Il est utilisé au maximum de sa capacité.
 - les Sourcins à Longues-sur-Mer qui a été remis en production en 2015, après la mise en place d'un traitement du fer ; sa production reste très faible,
 - la source de Barbevile; sa production reste très faible à l'échelle du territoire; ses eaux compte une forte présence de nitrates, ce qui impose leur mélange;
 - o le forage de la Haizerie sur Vaux-sur-Aure / en réserve,
 - o la source de Louvière sur Vaux-sur-Aure / en réserve,
 - o le forage de la Ferme d'Asnelles à Juaye-Mondaye ; non utilisé, son abandon est envisagé.

PRODUCTION 2015 (EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL)

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m³	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m³	Variation en %
Forage de Saint Gabriel de Brecy RD 35	Eaux souterraines	223 m³/h pdt 20 h 4 500 m³/j	1 433 630	1 413 693	-1,4%
Forage de St Vigor le Grand RD 516	Eaux souterraines	150 m³/h pdt 20 h 3 000 m³/j	307 291	331 973	+8%
Captage de Barbeville RD 96	Eaux souterraines	65 m³/h pdt 20 h 1 300 m³/j	20 266	19 847	-2,1%
Forage de la Rosière	Eaux souterraines	26 m³/h pdt 10 h 260 m³/j	116 188	107 208	-7,7%
Forage Longues sur Mer Les Sourcins	Eaux souterraines	12 m³/h pdt 20 h 240 m³/j	0	31 043	
Forage de la Ferme d'Asnelles	Eaux souterraines	Pas de DUP	146 672	133 068	-9,3%
Total	-	-	2 024 047	2 036 832	+0,6%

EXPORTATION / IMPORTATION

Le service a acheté près de 1300 m3 en 2015 (près de 10% de moins qu'en 2014) au SMAEP du Vieux Colombiers (pour 1/3) et au SIAEP de Balleroy (pour les 2/3).

Il n'exporte pas d'eau (mais dessert quelques abonnés présents en limite de territoire).



DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX (voir schéma ci-avant)

L'eau est distribuée grâce à 368 km de réseau. Il a un rendement moyen de 86% en 2015 (en baisse). Le réseau ne compte plus de branchements en plomb.

La qualité de l'eau est conforme aux normes, grâce à des mélanges.

Le service compte deux stations de traitement :

- · sur la ferme d'Asnelles : traitement au charbon actif,
- · sur les Sourcins : traitement du fer.

Une étude prospective a été conduite en 2007/2008, dans le cadre d'un futur schéma directeur. Les capacités à terme, en prenant en compte l'ensemble des travaux programmés par le Plan d'Investissements Pluri-annuels (PPI, qui doit être actualisé en 2020) sont de 2 345 125 m3 / an pour les secteurs est, ouest et sud (en comptant sur l'abandon du forage de la Ferme d'Asnelles) et de 182 500 m3 pour le secteur nord.

Ainsi, au regard des consommations annuelles, récentes, la capacité des ressources de Bayeux Intercom, permet de disposer :

- d'environ 86 000 m3 pour le secteur nord (soit un potentiel de 900 logements nouveaux)
- d'environ 390 000 m3 pour les trois autres secteurs (soit un potentiel de 4000 logements)

On soulignera que le secteur des Pérelles sur Sommervieu, est alimenté par un achat d'eau auprès du SMAEP du Vieux Colombier, avec une convention d'achat de 7 000 m³/ an soit une capacité d'achat d'environ 2500 m³ supplémentaires (environ 30 logements/an)

Production et distribution par le SMAEP du Vieux Colombiers

Le SMAEP du Vieux Colombiers dessert 23 communes et environ 10 550 habitants en 2017 (pour près de 6000 abonnés).

7 communes appartiennent à BIC et représentent 30% des abonnés du syndicat (1550 en 2015) :

· Arromanches-les-Bains: 414 abonnés,

· Esquay-sur-Seulles: 154 abonnés,

· Le Manoir: 78 abonnés,

· Saint-Côme-de-Fresné: 319 abonnés,

· Ryes: 272 abonnés,

• Tracy-sur-Mer : 59 abonnés,

Vaux-sur-Seulles : 137 abonnés,

Vienne-en-Bessin : 117 abonnés.

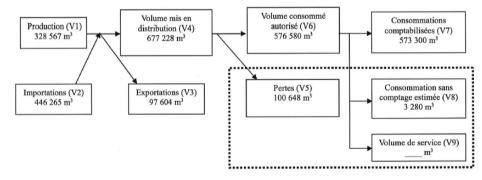
Il dispose d'un fermier : la société SAUR.

PRODUCTION / EXPORTATION / IMPORTATION

Sa production est assurée par trois ouvrages :

- la source de Banville / capacité nominale : 50m³/h / 32% de la production de 2015,
- la source de Ver-sur-Mer / capacité nominale : 7m³/h / 19% de la production de 2015,
- le forage de Saint-Gabriel-Brécy / capacité nominale : 60m3/h / 49% de la production de 2015.

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2017



Elle s'est élevée à 324 000 m³ en 2015, dont près d'1/3 (106 000 m³) a été exportée :

- 5% vers Sommervieu,
- · le solde vers l'agglomération caennaise.

Le syndicat a importé 350 000m³ en 2015, soit un volume supérieur à sa production.



DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX

Les communes de BAYEUX INTERCOM ont consommé en 2015, 34% de la production du syndicat. L'eau est distribuée grâce à 202 km de réseaux. Il a un rendement moyen de 88% en 2015 (en baisse).

La qualité de l'eau est conforme aux normes ; des dépassements sur le paramètre "fer" peuvent être observés sur le forage de Banville.

Production et distribution par le SMAEP des trois cantons

Le syndicat dessert onze communes, dont 5 appartiennent à BAYEUX INTERCOM.

Son fermier est l'entreprise EAUX DE NORMANDIE

Il dispose de 1611 abonnés en 2015, soit un chiffre globalement stable depuis 3 ans.



PRODUCTION / EXPORTATION / IMPORTATION

Le syndicat dispose de trois ressources, dont trois présentes sur BAYEUX INTERCOM :

- le forage de Ribel à Arganchy, Capacité nominale : 600m³/jour
- le forage de l'Abbaye à Arganchy Capacité nominale : 360m³/jour
- le captage Saint-Léonard à Agy -- Capacité nominale : 400m³/jour

Elles ont produit un peu plus de 300 000 m³ en 2015, dont la moitié par le captage Saint léonard. Le syndicat a importé près de 15000m³ et en a exporté vers l'ouest un peu plus de 63 000m³.

DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX

L'eau est distribuée grâce à 118 km de réseau, et un réservoir de 300m3 sur Agy. Le rendement du réseau, moyen en 2015 s'est amélioré : 84% en 2017/ L'eau distribuée est conforme aux normes.

Production et distribution par le SMAEP de Maisons- Port en BH

Le syndicat dessert sur les deux communes, 1475 abonnés (tous dits "domestiques") fin 2015, pour 2800 habitants.

PRODUCTION / EXPORTATION / IMPORTATION

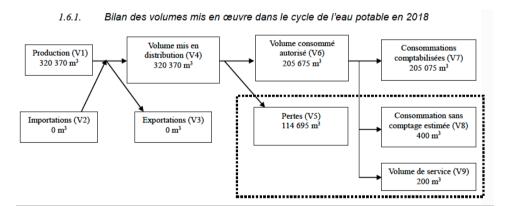
Le SMAEP Maisons-Port-en-Bessin-Huppain dispose de deux forages sur Maisons :

Ressource et implantation	2014 -Volume prélevé en m ³	2015-Volume prélevé en m ³	Variation en %	2015- Indice de protection de la ressource
Forage "Long Bois F2 bis"	138 810	140 480	1,2%	40
Forage "Avenue"	163 415	172 876	5,8%	80
Total	302 225	313 356	3,7%	62,4

Il n'importe ni n'exporte d'eau.

DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX

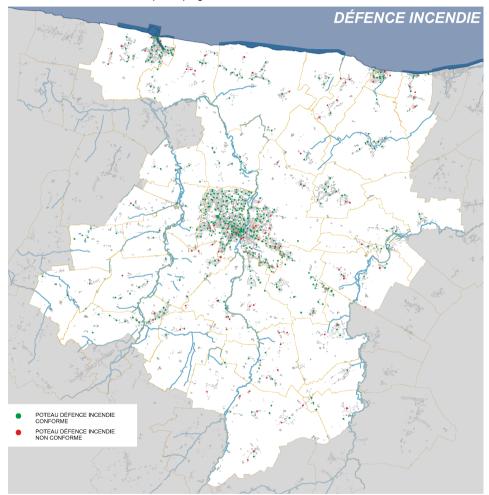
L'eau est distribuée grâce à 20 km de réseau, dont le rendement est très bas (65% en 2015 et 2018) Elle est conforme aux normes.





Défense incendie

Elle est assurée par BAYEUX INTERCOM, qui dispose d'un SCHÉMA DE DEFENSE INCENDIE qui couvre les 36 communes ainsi qu'une programmation des travaux à réaliser.



La communauté de communes a programmée la mise en conformité de la desserte en regard du Schéma départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Les zones u seront desservies à l'occasion de la mise en œuvre du PPI de Bayeux Intercom ; les zones d'urbanisation future le seront par les futurs aménageurs.

ENJEU:

Prise en compte de la programmation par le développement de l'urbanisation.



Assainissement des eaux usées

Compétence et fermiers :

L'assainissement des eaux usées, collectif et non collectif, est une compétence de BAYEUX INTERCOM, qui est gérée en régie pour 35 communes. Pour la 36^{ème} Saint-Côme-de-Fresné, l'assainissement collectif est géré par une délégation de service public du fait de son raccordement à la station d'épuration d'Asnelles.

Les unités de traitement des eaux usées

En 2017, la collecte se fait sur 18 communes, trois de plus devrait être desservies d'ici 2020.

Ce sont ainsi près de 80% habitants du territoire qui bénéficie d'un raccordement (existant ou possible) aux réseaux d'assainissement collectif.

Bayeux Intercom compte 5 unités de traitement principales et 4 petites unités de traitement (dont deux devraient être supprimées sur Longues sur mer d'ici 2020). Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau qui suit.

Évolution programmée

STEP ELDORAD'EAU de Saint-Vigor-le-Grand :

⇒ Raccordement d'Esquay-Sur-Seulles (470 EH) et des communes voisines (+615EH)

Tranche 1 : mise en service en 2020 / bourg d'Esquay-sur-Seulles (entrée d'agglomération au niveau du calvaire jusqu'à l'église en direction de Creully) :

Tranche 2 : (non programmé) / chemin de Varembert et RD126 entre le pont et la sortie de l'agglo + quelques maisons situées en bordure de RD 126 sur la commune de Vaux-sur-Seulles :

Tranche 3: (non programmé) Vienne-en-Bessin (370 EH)

Tranche 4 : (non programmé) Le Manoir (245EH)

⇒ Raccordement de Longues-sur-Mer (870 EH)

Tranche 1: mise en service en septembre 2019 / bourg, Batteries, Marigny

Tranche 2 : (non programmé) Le Planet :

Tranche 3: (non programmé) Mesnil (35EH)

Tranche 4: (non programmé) Fontenailles (60EH)

⇒ Raccordement de Vaux-sur-Aure (130EH) + hameau Saint-Vigor-Le-Grand

Tranche 1: (études en cours) 2020-2021/ le bourg,

Tranche 1: (non programmé) / Louvières (20EQ),

L'arrêté préfectoral d'exploitation de la STEP ELDORAD'EAU a été renouvelé le 25/10/2018 pour une capacité nominale de 55 000 EH. La capacité maximale de traitement apparaît compatible avec les projections actuelles d'extensions du réseau aux communes voisines (à moyen et long terme).

Elles seront réétudiées dans le prochain plan d'investissement, en prenant en compte le renforcement de l'habitat et de l'activité économique qui sera projeté sur l'agglomération par le PLUI.

STEP de Port-en-Bessin-Huppain

- ⇒ Raccordement du Village d'Escures / 2018 (170EH)
- ⇒ Raccordement EHPAD / mise en service en septembre 2019 (180EH)

STEP de Ranchy:

- ⇒ Raccordement du secteur de l'Eglise à AGY / en service (70EH)
- ⇒ Raccordement du secteur de l'Eglise à Arganchy / travaux en 2020 (60EH)

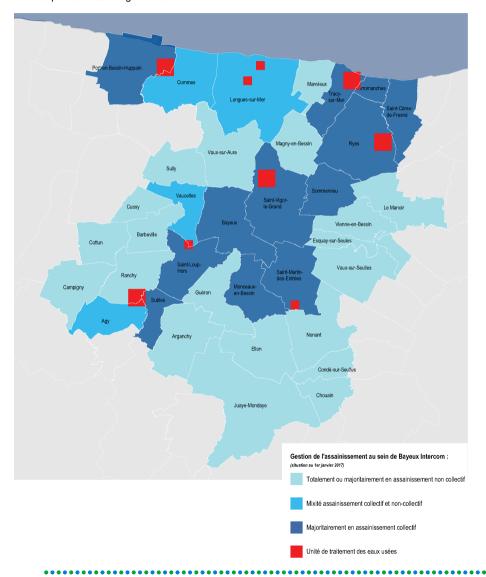
En projet : raccordement d'une partie de Subles et à terme de Ranchy.

STEP d'Arromanches-les-Bains / Tracy-sur-Mer :

- ⇒ Travaux de réhabilitation prévus en 2017
- ⇒ Raccordement du village de Manvieux (270EH) en service ;

STEP DE Ryes:

⇒ Raccordement de Sommervieu et Ryes : au-delà de 1 200 EH, il conviendra d'augmenter la capacité de stockage des boues.





NOM DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT	BAYEUX INTERCOM communes raccordées	Charge actuelle / avec saisonniers (fin 2016)	Capacité nominale	Capacité disponible fin 2016	Filière de traitement	Milieu récepteur	Appréciation générale
ELDORAD'EAU	Barbeville Bayeux Guéron (hameau Montmirel) Monceaux-en-Bessin Nonant (zone d'activités) Saint-Martin-des-Entrées Saint-Loup-Hors Saint-Vigor-le-Grand Vaucelles	35 600 Eqh 25 300 Eqh en moy	55 000 Eqh * *Risque de réduction à 43 000EH	35%* * 17% si réduction de la capacité nominale	Boues activées à aération prolongée	l'Aure	SATESE : A Très bons rendements épuratoires
STEP de Port-en- Bessin-Huppain	Port-en-Bessin-Huppain Commes	6700 Eqh en saison 4 200 Eqh en moy.	9 900 Eqh	33%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : Ruisseau des Chantiers	Très bons rendements épuratoires
STEP de Ryes	Ryes Sommervieu	1530 Eqh en saison 920 Eqh en moy.	2 400 Eqh	33%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : La Gronde	Très bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore (~50%)
STEP de Ranchy	Agy Subles	760 Eqh en saison 520 Eqh en moy.	1 500 Eqh	50%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : la Drôme	Très bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore (<50%)
STEP d'Arromanches- Tracy-sur-Mer	Arromanches-les-Bains Tracy-sur-Mer Manvieux (2017)	2540 Eqh en saison 1720Eqh en moy. (avec Manvieux)	4 000 Eqh	36%	Boues activées à aération prolongée	Eau côtière : la Manche	Bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore Charge bactériologique élevée
Mini station du bourg de Longues-sur-Mer		60Eqh	Non connue	?	Lit filtrant drainé		> sera mise hors service en 2019
Mini station des Batteries de Longues	Longues-sur-Mer (site des Batteries de Longues : toilettes publiques)	35	35 Eqh	0%	Filtre à sables	Sol (infiltration)	> sera mise hors service en 2019
Mini station de Damigny	Saint-Martin-des-Entrées	50 Eqh	50 Eqh	0%	Micro-station	Fossé à ciel ouvert	
Mini-station le Clos Guillaume	Vaucelles	Non connue	12 logements	?	Micro-station / Cultures fixées	Mare privée	

STEP d'Asnelles	Saint-Côme-de-Fresné	Environ 1500 EH	Convention pour 1500 EH	Lagunaga	La Grande	SATESE : B
STEP d'Asnelles	Saint-Come-de-Freshe	Environ 1500 EH	(renouvelée en 2019)	Lagunage	La Gronde	> entrées d'eaux parasites

Source: Rapport d'activité annuel SATESE (2015) + service assainissement BAYEUX INTERCOM



Service Public d'assainissement non collectif

Le SPANC de BAYEUX INTERCOM a en charge le contrôle des installations d'assainissement noncollectif (collecte et traitement).

Au 31/12/2015:

- 3 000 contrôles avaient été effectués depuis la création du SPANC ;
- 880 contrôles ont révélé des installations conformes ou mises en conformités, soit un ratio de 29,7 % (28,6% au 31/12/2014);
- 1 746 contrôles ont mis en évidence des installations non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollutions de l'environnement.

ENJEUX:

Saint-Côme-de-Fresné est desservi par un réseau d'assainissement collectif qui dépend de la station d'épuration d'Asnelles. Elle dispose d'une convention de raccordement STEP de Ryes : au-delà de 1 200 EH, il conviendra d'augmenter la capacité de stockage des boues.

Collecte et traitement des déchets ménagers

Compétence et fermiers :

Depuis 2007, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sont des compétences de BAYEUX INTERCOM.

En 2019, on compte encore 3 syndicats de gestion des déchets sur le territoire de l'intercommunalité. A terme, un seul syndicat devrait subsister : COLLECTÉA.

En effet :

- le SIROM de Port-en-Bessin-Huppain pour les communes de Commes, Longues-sur-Mer, Manvieux, Port-en-Bessin-Huppain, Sommervieu et Vaux-sur-Aure, a fusionné avec Collectéa en 2017 :
- le SIDOM de Creully pour les communes de Le Manoir, Saint-Martin-des-Entrées, Vaux-sur-Seulles et Vienne-en-Bessin, devrait suivre;
- la CdC Bessin Seulles et Mer ayant disparu, c'est Bayeux Intercom qui gère les deux communes d'Arromanches-les-Bains et de Saint-Côme-de-Fresné: elles devraient aussi rejoindre à terme Collectéa.





Le traitement des déchets est assuré par le SEROC (Syndicat mixte de traitement Et de valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados) sur la totalité du territoire intercommunal.

Périmètre des syndicats de collecte et des communautés de communes regroupés dans le SEROC



Grandamp Majoy
Port en BessinHuppain
Huppain

Les 11 déchèteries du réseau du SEROC

Type de collecte :

Il existe trois types de collecte en porte-à porte :

- celle des déchets ménagers qui ont été dirigés jusqu'en 2017 sur le centre d'enfouissement d'Esquay-sur-Seulles ;
- celle des déchets sur le centre de tri de Rocquancourt ;
- celle des déchets verts (collectés de fin mars à novembre) qui sont compostés;

Les autres déchets doivent être déposés dans une des déchèteries du SEROC ou dans les points de collecte répartis sur le territoire. On compte ainsi sur BAYEUX INTERCOM :

- 3 déchèteries : Esquay-sur-Seulles, Port-en-Bessin-Huppain et Vaucelles,
- 1 plateforme de compostage à Ryes,
- 1 quai de transfert sur Saint-Vigor-le-Grand.

Déchets dangereux déclarés par les entreprises :

Trois entreprises du territoire doivent traiter spécifiquement leur déchets du fait de leur nature : deux négociants de pièces et véhicules automobiles (Ets Passard / Saint-Vigor-le-Grand et Ets Benoist / Monceaux-en-Bessin) ainsi qu'un négociant en boissons (Ets Johannes Boubée-marque PRODIS / Bayeux).

Traitement des déchets ménagers

Le traitement des déchets est assuré par le **SEROC** (Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers de la région Ouest Calvados), dont le siège est installé sur la zone d'activités de Bellefontaine.

En 2015, il a traité près de 85 Kt de déchets soit :

- 18 % de déchets recyclables collectées en porte à porte / 100 kg/hab.;
- 45 % de déchets provenant de déchetteries et plateforme de compostage ;
- 37% de déchets ultimes / 203 kg/hab.

Le syndicat s'est fixé trois grands objectifs :

- réduire la production d'ordures ménagères par habitants sur le long terme : elle a été réduite de 7% entre 2011 et 2015.
- réduire l'enfouissement et l'incinération.
- améliorer le taux de recyclage des déchets. Les politiques en faveur du tri et du compostage doivent y contribuer. En 2015, 18% des foyers sont équipés de composteurs (26% sur le SIROM de Port-en-+Bessin); des composteurs existent en pied d'immeubles sur Bayeux.

Les déchets ultimes sont dirigés en 2015 vers quatre installations :

- Le site d'Esquay-sur-Seulles de la société SEA pour 72 % du gisement ; depuis sa fermeture en juin 2018, les déchets sont depuis acheminés vers la nouvelle unité de transfert du SEROC, dans la ZA de Bellefontaine à Bayeux,
- Le site d'Isigny le Buat de la société SNN pour 15 % du gisement,
- Le site de Cuves de la société les Champs Jouault pour 4 % du gisement,
- Le site de Cauvicourt de la société SNN pour 10 % du gisement.

Le syndicat a créé une unité de transfert (ensemble logistique) sur la zone d'activités de Bellefontaine.



4.6. Desserte et infrastructures numériques

A ce jour, bien qu'aucune zone blanche ne soit répertoriée sur le territoire par les cartographies nationales, la desserte est insuffisante en de très nombreux points (absence de 3G dans l'espace rural et périurbain, etc.) pour répondre aux enjeux économiques actuels.

Le Plan France Très Haut débit prévoit, à partir de 2010 d'engager les investissements permettant de couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire de proposer un accès Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

Pour que chaque ménage ou entreprise dispose à échéance d'un accès au très haut débit numérique, le Conseil Départemental du Calvados, a mis en place un programme d'aménagement numérique du territoire (par délégation de service public), visant à son équipement par un réseau de fibre optique (indépendant du réseau ADSL lié au réseau téléphonique).

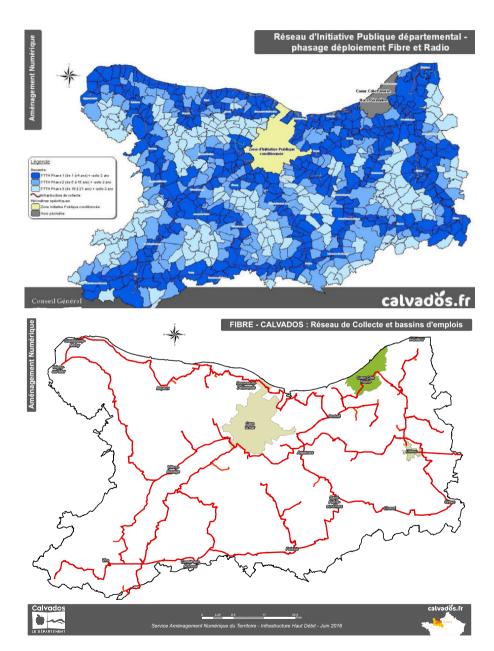
Pour les entreprises : le FTTO

Le territoire et ses zones d'activités sont desservis par le réseau de collecte Fibre Calvados (en FTTO).

Ce réseau structurant est depuis le printemps 2016 entièrement déployé et opérationnel. Relié aux réseaux de tous les opérateurs, activé et sécurisé par une architecture bouclée, le réseau structurant de collecte permet le raccordement sur la fibre optique de la plupart des entreprises et des services administratifs, en permettant des offres d'opérateurs spécialisés à haute qualité de service (dont le cout est conséquent).

Pour les ménages : le FTTH

La desserte du territoire est organisée en trois phases (voir carte ci-contre). La première, qui concerne l'agglomération de Bayeux et les communes situées sur les axes Bayeux / Port-en-Bessin-Huppain et Bayeux / Arromanches-les-Bains se termine, rendant le territoire accessible à des offres de service de très haut débit pour les ménages dès 2017. La seconde phase démarrera en 2018. La dernière phase qui concerne les communes du sud et du sud-ouest du territoire suppose un délai supplémentaires d'au moins 5 ans.





EN SYNTHESE

- Une intercommunalité bien équipée : l'agglomération est le pôle principal de services du Bessin : sa capacité d'accueil dépasse le territoire communautaire ;
- L'agglomération de Bayeux concentre 60% des surfaces d'équipements collectifs de BAYEUX INTERCOM :
- Sur les franges du territoire, la population recourt à des services qui peuvent être sur des pôles de proximité hors BIC.

Questions pour le projet

- Quelle évolution de la répartition dans le territoire des équipements pour la population ?
- Quelle organisation à venir des équipements pour l'enfance et la petite enfance?
- Quelles synergies intercommunales, (nouvelles compétences, mutualisation des charges d'entretien,...) seraient nécessaires?
- Un moindre niveau d'équipements de proximité dans une diagonale SE/NO, corrélée avec une moindre dynamique démographique : Quel devenir pour le pôle de proximité qu'est Subles?
- AU NORD-EST: une baisse du niveau d'équipements sur Ryes, une augmentation sur Sommervieu; Le territoire d'Arromanches-les-Bains (du fait de sa taille) n'accueille pas tous ses équipements communaux; Saint-Côme-de-Fresné dépend d'Asnelles (qui ne fait pas partie de Bayeux Intercom);
 Quelle organisation des services planifier sur cette partie de l'intercommunalité?
- SUR L'AGGLOMÉRATION : Quel projet d'aménagement pour contribuer au maintien de la
- SUR L'AGGLOMERATION: Quel projet d'aménagement pour contribuer au maintien de la place de Bayeux dans l'armature urbaine Normande et de son rôle pour les ménages du Bessin?



5. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



5.1. Évolution et répartition des emplois

Un équilibre nombre d'actifs / nombre d'emplois qui s'est dégradé avec la crise de 2008

En 2015, l'INSEE dénombre 12 800 emplois et un peu plus de 13 200 actifs sur le territoire.

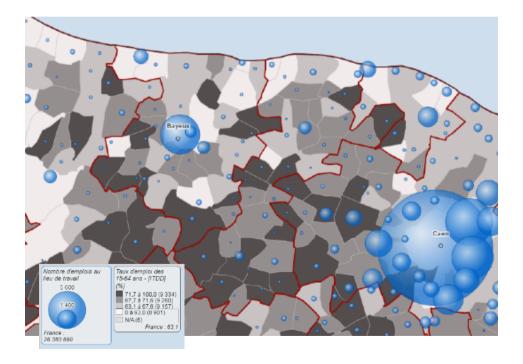
En 2013, on comptait près de 13 200 emplois et 13 400 actifs de 15 à 64 ans (en emploi ou non).

L'emploi a baissé entre 2010 et 2015 à un rythme de -0,5% par an. Le taux de chômage des 15/64ans qui s'élevait à 13,8% en 2015, est cependant en baisse notable (en cohérence avec l'amélioration de la conjoncture nationale), ce qui augure d'une amélioration de l'emploi.

Localisation des emplois (données 2013) :

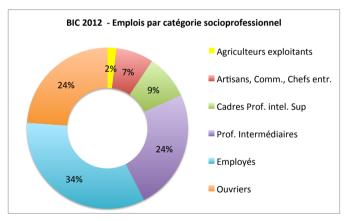
Le territoire accueille l'essentiel des emplois du Bessin (environ 57%).

- → 66% des emplois présents sur BAYEUX INTERCOM sont localisés à Bayeux, 80% si l'on ajoute Saint-Vigor-le-Grand, Saint-Martin-des-Entrées et Saint-Loup-Hors ;
- → 8% des emplois sont localisés à Port-en-Bessin-Huppain,



Caractéristiques des emplois :

- → ce sont des salariés pour 85% d'entre eux ; la part des indépendants a augmenté, elle est en 2013 légèrement plus élevée qu'en moyenne sur le Calvados (15% sur Bayeux Intercom pour 13% sur le Calvados), ce qui peut être le signe d'une baisse du dynamisme du marché de l'emploi.
 - La CCI fait état en 2019 de 9879 emplois salariés sur BIC, dont 62% dans les services, 15% dans l'industrie, 4% dans la construction, 17% dans le commerce et 1% dans l'agriculture.
- → 20% des emplois sont à temps partiel, soit un taux légèrement plus élevé qu'en moyenne sur le Calvados, probablement du fait de l'importance du tourisme et du commerce.
- → 52% des emplois sont tenus par des femmes (48% en moyenne sur le Calvados), là encore du fait de la prépondérance des emplois de commerces et de services.
- Ils sont tenus pour 1/3 d'entre eux par des actifs qui travaillent dans leur commune de résidence (le ratio n'est pas disponible à l'échelle de l'intercommunalité, mais on peut supposer qu'il est relativement élevé vu la présence du pôle d'emploi bayeusain).
- → 57,6% sont des emplois d'ouvriers ou d'employés (pour 53,5 % en moyenne sur le Calvados). Le différentiel s'établit principalement sur la 3^{ème} catégorie "cadres et professions intellectuelles, ...", qui représente près de 13% des emplois en moyenne dans le Calvados en 2013 pour 10% sur BAYEUX INTERCOM. Ce taux est cependant en croissance depuis 2006. Il traduit le déficit de cette catégorie d'emplois sur l'agglomération de Bayeux très proche de l'agglomération caennaise.



L'emploi local dépend largement de l'économie présentielle

La sphère présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services à destination des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes, cela concerne le commerce, les services à la population soit au total sur BAYEUX INTERCOM, plus de 7 emplois salariés sur 10.

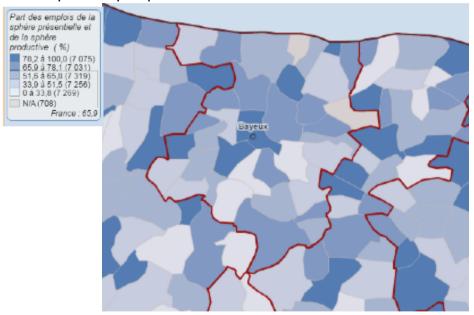
L'emploi engendré par ces économies est légèrement supérieur à ce qu'il est en moyenne dans le département, vu l'importance de l'économie touristique et la part prise par le secteur public qui compte près de 3 emplois sur 10 sur BAYEUX INTERCOM (pour 2,5 sur le Calvados).



Les activités productives regroupent (par différence) les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Cela vise principalement sur BAYEUX INTERCOM, l'agriculture (hors les circuits courts) et les activités industrielles (dont agro-alimentaires).

	ETABLISSEMENTS		POSTES SALARIÉS		
	Nombre %		Nombre	%	
BIC (36 com)	2950 100		9959	100	
Sphère productive	1074	36,4%	2750	27,6%	
dont domaine public	1	0	9	0,1%	
Sphère présentielle	1876	63,6%	7209	72,4%	
dont domaine public	134	4,5%	2853	28,6%	

Part des emplois de la sphère présentielle - INSEE 2013



La carte ci-dessus montre par différence, la prédominance des emplois de production (agriculture-pêche / carrières) dans les communes rurales où dans les pôles industriels du territoire : Port-en-Bessin-Huppain au nord, avec l'activité portuaire, Saint-Martin-des-Entrées et Nonant au sud-est, qui comptent les principales zones d'activités communautaires.

5.2 Zoom sur les économies de Bayeux Intercom

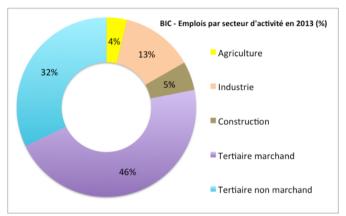
Introduction

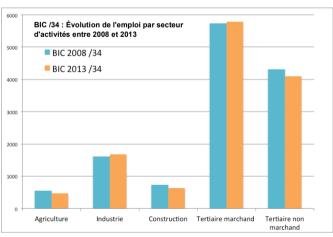
Deux secteurs phares, le tertiaire marchand avec le tourisme et l'industrie avec de grands sites de transformation agro-alimentaires et quelques "pépites"

Le territoire présente une répartition par secteur d'activité très proche de la moyenne nationale, avec une légère surreprésentation de l'agriculture (qui comprend la pêche et qui est moins forte que sur l'ouest du Bessin).

L'industrie a le même poids qu'à l'échelle nationale.

Le tertiaire marchand est prépondérant, tant du fait de la présence du principal pôle urbain du Bessin, que de l'importance de l'activité touristique.







DONNEES CCI de Caen

sur Bayeux intercom:

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité Source : Insee - Clap (2015)

Secteur d'activité (Na17)	Effectifs salariés
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	172 (1.74 %)
C1 - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	821 (8.31 %)
C3 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	165 (1.67 %)
C4 - Fabrication de matériels de transport	3 (0.03 %)
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	420 (4.25 %)
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	83 (0.84 %)
FZ - Construction	414 (4.19 %)
GZ - Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	1 710 (17.31 %)
HZ - Transports et entreposage	285 (2.88 %)
IZ - Hébergement et restauration	572 (5.79 %)
JZ - Information et communication	17 (0.17 %)
KZ - Activités financières et d'assurance	372 (3.77 %)
LZ - Activités immobilières	102 (1.03 %)
MN - Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	527 (5.33 %)
OQ - Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3 786 (38.32 %)
RU - Autres activités de services	430 (4.35 %)
	Total : 9 879

Nombre et taux d'équipement Sources : Insee - BPE (2017), Insee - Recensement de la population (2015, en vigueur au 01.01.2018) ///

Type d'équipement	Nb d'équipements de l'EPCI	Taux d'équipement de l'EPCI (pour 1 000 habitants)	Nb d'équipements de la région	Taux d'équipement de la région (pour 1 000 habitants)
Tous commerces	226	9.72	16 884	5.91
Tous équipements d'action sociale	39	2.04	3 320	1.44
Tous équipements d'enseignement du 1er degré	20	0.90	2 842	0.94
Tous équipements d'enseignement du 2nd degré	8	0.52	719	0.38
Tous équipements d'enseignement supérieur, formation et services à l'éducation	2	0.15	470	0.35
Tous équipements de services aux particuliers	519	17.40	50 784	15.34
Tous équipements de services de santé	34	1.80	2 578	1.10
Tous équipements de sports, loisirs et culture	92	3.50	9 985	3.20
Tous équipements de tourisme	51	2.52	1 869	0.91
Tous fonctions médicales et paramédicales	160	8.09	13 900	5.39
Tous services de transports	24	1.14	1 314	0.60
Tous services et équipements	1 175	39.22	104 665	31.48



Entre 2008 et 2013, les deux secteurs phares du territoire, le tertiaire marchand et l'industrie ont légèrement progressé, tandis que l'emploi public régressait, de même que l'emploi du secteur de la construction (avec la crise du bâtiment) et l'emploi agricole (qui continue de diminuer, en particulier du fait des difficultés structurelles de l'élevage).

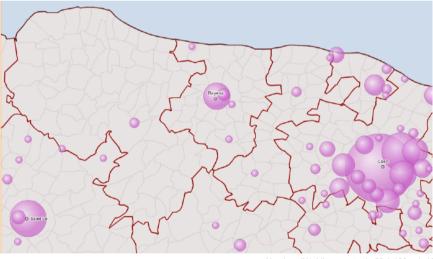
Quelques grands établissements, mais une prépondérance de petites à très petites entreprises.

Le territoire compte près de 3000 établissements (2950 établissements en 2013), dont moins de 3% comptent plus de 20 salariés.

- → 50 ont entre 20 et 50 salariés.
- → 32 en compte plus de 50 dont seulement 6 (tous sur l'agglomération bayeusaine) dépassent les 200 emplois.

Le premier employeur est l'hôpital de Bayeux, avec environ 1200 agents.

Le plus important établissement privé est l'entreprise agro-alimentaire Frial COFA, implantée sur Saint-Martin-des-Entrées, qui emploie environ 500 personnes.



Nombre d'établissements de 50 à 100 salariés

Une politique communautaire active depuis 1993

BAYEUX INTERCOM conduit une politique active en faveur de ses économies et de leur développement, au service des entreprises (environ 550) et des habitants du territoire.

Elle a choisi d'être un "facilitateur" auprès des entreprises en déployant un ensemble d'actions de promotions (bourse des locaux disponibles, ...), d'animation et de soutien (par l'organisation d'évènements en faveur de l'emploi ou de la formation), mais aussi une politique d'aménagement et d'immobilier d'entreprise qui repose aujourd'hui sur :

- la gestion d'une pépinière d'entreprises "Vitamines" qui comprend des espaces de co-working et un fab-lab, sur Nonant,
- la gestion de 4 ateliers-relais, sur Bayeux Longchamps : 2 x 250m² + 1x 400 + 1x 600m²;

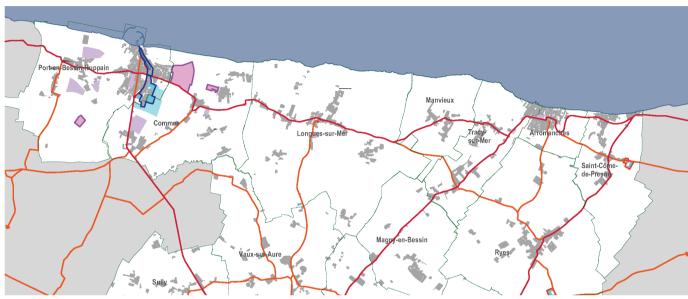
Et surtout :

- l'aménagement et la gestion de parcs d'activités, par compétence exclusive depuis le 1^{er} janvier 2017. On compte ainsi 9 zones communautaires aux vocations différentes, toutes desservies par la fibre, dont certains dispose encore de capacités d'extensions :
 - zone à dominante portuaire sur Commes / Port-en-Bessin-Huppain, dont l'extension est à l'étude :
 - zones à dominante industrielle au sud de la voie ferrée sur Bayeux, la plus ancienne, qui ne dispose que de peu de capacité d'extensions ; celle des Longchamps en dispose d'importante à l'inverse. Celle de Nonant est en fin de commercialisation.
 - zones à dominante tertiaire autour du by-pass de Bayeux recevant des services et du grand commerce;
 - o parc ludique sur la ZA de Bellefontaine.

0

→ voir chapitre 12





Zones d'activités et potentiel économique

Les zones communautaires apparaissent cernées de bleu foncé.

ZONES COMMUNAUTAIRES AU 1ER JANV 2017:

LA RÉSISTANCE - BAYEUX

BELLEFONTAINE - BAYEUX / ST MARTIN DES ENTRÉES ROUTE DE CAEN - BAYEUX / ST MARTIN DES ENTRÉES

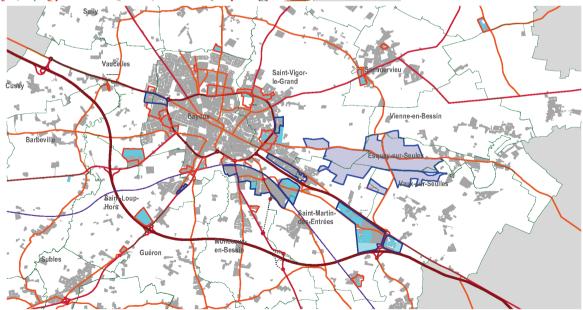
PARC OUEST-BAYEUX

PARC DE NONANT

ZONE PORTUAIRE - PORT EN BESSIN H / COMMES LES LONGCHAMPS - ST MARTIN DES ENTRÉES

ZONE DE SAINT LOUP

ZONE DE L'ABBAYE - ST VIGOR LE GRAND





Zoom sur le tourisme

Un territoire équipé et accueillant pour le tourisme mémoriel

BAYEUX INTERCOM dispose d'une façade littorale de falaises, à l'exception de sa bordure nord-est où débute une vaste plage sableuse. C'est aussi un espace au riche patrimoine qui témoigne d'une longue histoire durant laquelle l'économie du Bessin fut très prospère. La ville de Bayeux dispose ainsi de deux joyau : sa cathédrale et la tapisserie dite de Bayeux, connue a travers le monde entier.

Son littoral est ponctuellement rythmé de dépressions dont deux sont urbanisées et présentent un paysage remarquable : le port de Port-en-Bessin et la ville d'Arromanches-les-Bains. Il a reçu des ouvrages du mur de l'atlantique dont témoignent la "batterie allemande de Longues-sur-Mer" et surtout, il a accueilli l'immense et improbable port artificiel qui permis la Libération et dont il ne reste que quelques vestiges de béton au large d'Arromanches-les-Bains. C'est un des sites les plus visités des plages du débarquement.

Ces atouts géographiques et historiques permettent une offre touristique que le territoire développe autour de trois axes :

- l'histoire médiévale, avec la cathédrale, la tapisserie et la ville de Bayeux,
- le D-Day, avec les vestiges de la batterie et du Port artificiel et les musées d'Arromanches-les-Bains et Bayeux,
- la Normandie verte, avec le littoral de falaise, et la belle et calme campagne du Bessin.

Ils justifient une mise en exergue de cinq sites-cibles : Arromanches-les-Bains, Bayeux, Longues-sur-Mer, Port-en-Bessin-Huppain et Juaye-Mondaye (pour son abbaye), pour la promotion touristique, grâce à des aménagements spécifiques et des manifestations qui débordent largement du cadre local (fêtes médiévales et mise en lumière de la cathédrale, prix Bayeux-Calvados des correspondants de Guerre, "le goût du large", fêtes autour de la coquille à Port-en-Bessin, ...).

SITES, MONUMENTS ET MUSEES:

Musées :

ARROMANCHES 360° 265 000 visiteurs

ARROMANCHES Musée 313 000 visiteurs > projet de rénovation en cours BAYEUX Tapisserie 382 000 visiteurs > projet de valorisation en cours

BAYEUX Musée de la Bataille 93 000 visiteurs

BAYEUX MAHB 34 000 visiteurs > rénovation récente

Monuments:

BAYEUX Cathédrale non comptabilisé

JUAYE Abbave 14 000 visiteurs

Sites remarquables:

LONGUES SUR MER non comptabilisé > projet de valorisation en cours

PORT EN BESSIN Port et tour Vauban non comptabilisé

Seuls deux sites accueillent plus de visiteurs : les cimetières américain et allemand de Colleville-sur-mer et la Cambe, plus à l'ouest sur le littoral du Bessin.



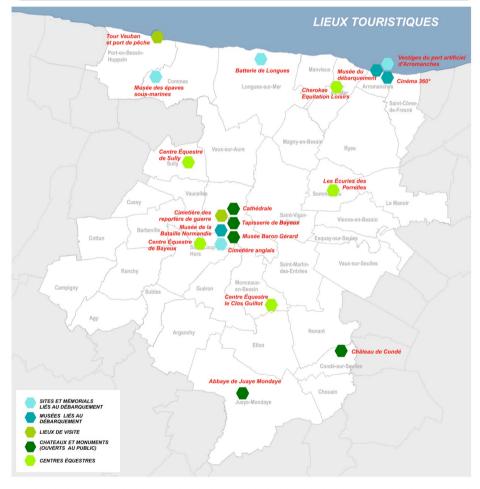
PROJETS DE VALORISATION TOURISTIQUES EN COURS :

sur Arromanches-les-Bains : restructuration du Musée, crée en 1954 et réaménagement de la place (début des études 2017 / budget 9M€) ;

sur Bayeux : création d'un centre d'interprétation, nouvel écrin pour la Tapisserie de Bayeux (début des travaux : 2020 / budget 20M€) ;

sur Longues-sur-mer : mise en valeur de l'accueil sur le site des Batteries (travaux 2020) ; Juaye-Mondaye : création d'une voie verte qui relie l'Abbaye à celle de Longues-sur-Mer, dont la promenade des Bords de l'Aure qui traverse Bayeux, est un segment (en cours) ;

Port-en-Bessin-Huppain : étude de faisabilité pour l'extension des activités de plaisance sur le port / nouvelle voie verte Bayeux – Port-en-Bessin (en cours).





AUTRES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE TOURISME ET LES LOISIRS :

Équipements pour les loisirs :

- 1 GOLF 36 sur Port-en-Bessin-Huppain;
- 5 CENTRES EQUESTRES : à Monceaux-en-Bessin ; Saint-Loup-Hors ; Sommervieu ; Sully ; Tracy-sur-mer :
- 1 MOUILLAGE DE 150 places dans l'avant port de Port-en-Bessin + un bâtiment d'accueil des plaisanciers;
- 1 CENTRE AQUATIQUE: sur Bayeux (en construction);
- 1 ZONE DE LOISIRS (BOWLING, LASERGAME, ...) sur la ZA de Bellefontaine ;
- 1 PARC DE LOISIR DE PLEIN AIR, ferme de Rabodange à Cussy.

Besoins d'équipements complémentaires :

un équipement de standing type "centre de bien-être"

Une économie performante, fondée sur l'hébergement marchand

Le territoire est mis en valeur par des équipements, services et hébergements nombreux et renommés.

Il a la particularité de disposer d'un important parc d'hébergements marchands, alors que parallèlement l'hébergement non marchand (1500 résidences secondaires en 2015) est plus réduit sur son littoral que sur les autres parties du littoral du Calvados (sauf sur Port-en-Bessin-Huppain et Saint-Côme-de-Fresné) > Voir chap.3.

En 2015, suivant les données de l'office de tourisme et de Calvados Tourisme, on décomptait près de 8000 lits touristiques sur les 36 communes de BAYEUX INTERCOM, soit 36% de la capacité d'accueil du Bessin. Ainsi, bien que le territoire ne compte qu'une partie des sites touristiques majeurs du Bessin, son économie (hébergements, commerces et services) bénéficie d'une part essentielle des retombées économiques de la fréquentation au nord-ouest du département.

L'offre d'hébergements marchands (hôtellerie ou chambres d'hôtes) est importante, large et bien positionnée sur le haut de gamme (en ce qui concerne l'hôtellerie). La taxe de séjour collectée sur BAYEUX INTERCOM est ainsi la 3^{ème} du département (derrière celles de Deauville et Honfleur). Au-delà elle contribue à l'activité de la centaine de restaurants que compte le territoire (dont 3 sur 4 sont sur Bayeux) et de nombreuses activités de service.

Carte: CALVADOS TOURIME

L'hébergement marchand est fréquenté, principalement en courts séjours (moins de deux nuits en moyenne) dans le cadre d'un tourisme de mémoire (et peu pour le tourisme d'affaire). Il l'est par une importante clientèle étrangère et particulièrement anglo-saxonne pour le tourisme de groupes.

CAPACITÉ D'ACCUEIL HOTELIÈRE (fin 2016):

Elle a progressé ces dernières années en taille et en niveau : dorénavant 28% de la capacité hôtelière de BAYEUX INTERCOM est positionnée sur le haut de gamme et 16% en entrée de gamme.

• 29 hôtels / 1034 chambres :

Non classé	3	53
1 étoile	2	115
2 étoiles	7	197
3 étoiles	11	381
4 étoiles	4	231
5 étoiles	2	57

S'y ajoutent :

- 1 Résidence de tourisme de 118 logements (640 lits) sur Port-en-Bessin-Huppain ;
- 1 centre d'hébergement de 17 chambres (55 lits) à Commes ;
- 2 hôtelleries monastiques: la Joie Saint-Benoit à Bayeux (33 chambres / 70 lits) et l'Abbaye de Mondaye (24 chambres / 41 lits);

S'y ajoutera en 2019 :

 1 résidence hôtelière de 70 unités d'hébergement à Bayeux, sur le site de l'ancien collège Jeanne d'Arc (livraison prévue fin 2019);

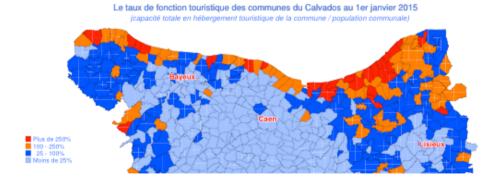
CAPACITÉ D'ACCUEIL EN HEBERGEMENT DE PLEIN AIR (fin 2016):

5 Campings	/ 677 emplacements		
4 étoiles	1	178+ 101	Huppain
3 étoiles	1	150 + 10	Bayeux
2 étoiles	2	117+ 6	Arromanches-les-Bains
		35 + 14	Port-en-Bessin
1 étoile	1	30 +1	Tracy-sur-mer
Aire naturelle	1	25	Arganchy

Un seul équipement est situé hors le littoral et Bayeux. L'essentiel de l'offre est positionné sur le haut de la gamme.

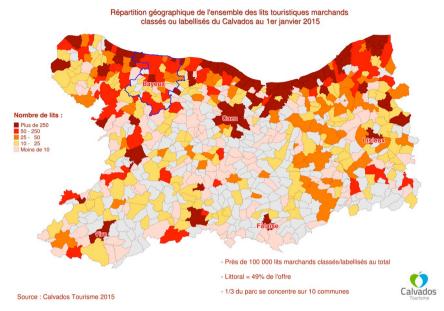
EVALUATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL SUR LES 36 COMMUNES :

- > environ 8 000 lits marchands (après pondération pour la prise en compte des lits non labellisés),
- > environ 4 000 lits non marchands (pour 1400 résidences secondaires).

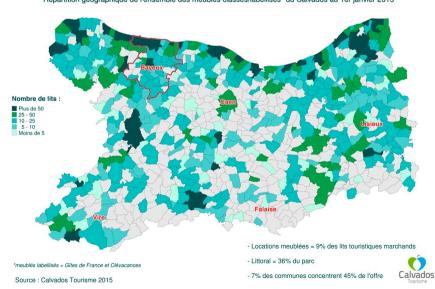




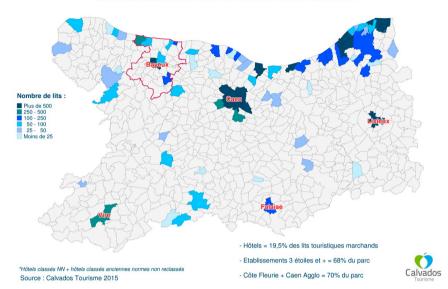
Un important parc d'hébergements marchands- Données TOURISME CALVADOS 2015



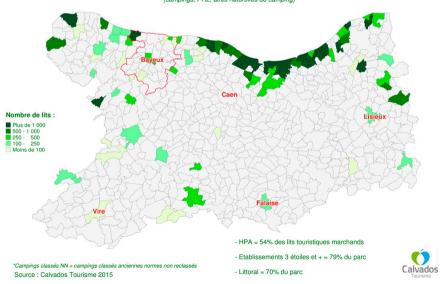




Répartition géographique des hôtels classés* du Calvados au 1er janvier 2015



Répartition géographique des campings classés* du Calvados au 1er janvier 2015 (campings, PRL, aires naturelles de camping)





EN SYNTHESE

Une politique communautaire active

Le développement du tourisme est une compétence de l'Intercommunalité, qui intègre :

- la création d'équipements et d'immeubles liés au tourisme,
- la création et la gestion d'un office touristique intercommunal,
- · la gestion de la taxe de séjour.

Il repose sur un objectif politique structurant :

"valoriser le potentiel touristique du territoire au profit de son développement économique et social"

Il justifie un plan d'actions mis en œuvre par une direction commune entre l'office de tourisme et le service de développement touristique qui a des incidences fortes sur les choix d'aménagement du territoire.

Atouts:

- la renommée internationale de sa ville-centre, de la Tapisserie et des sites du Débarquement,
- la gare de Bayeux,
- la qualité et l'importance de son offre hôtelière,
- la qualité de son environnement : une Normandie verte et calme, aux nombreux paysages et patrimoines préservés;

Handicaps:

- · une plage seulement au nord-est du territoire,
- une route côtière en sous-capacité et porteuse de nuisances et risques dans la traversée des villages :
- des problèmes de stationnement pour accéder aux ports ;

Enieu:

• l'encadrement de l'hébergement de particulier à particulier (plateforme numérique type Airb&b) ;

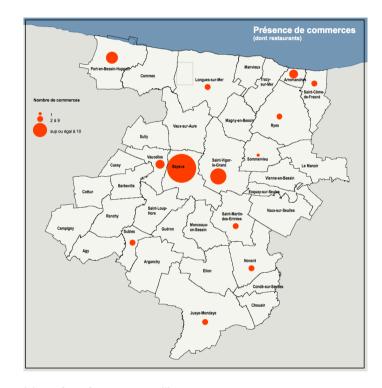
Questions pour le projet

- → A côté des grands axes de la politique touristique actuelle, quelles autres offres touristiques pourraient être envisagées ?
- → Comment valoriser les atouts balnéaires de Saint-Côme-de-Fresné ? Les atouts "nature" du reste du territoire ?
- → Faut-il développer l'accueil sur d'autres sites ? Pour une clientèle plus locale ? Prendre en compte de nouvelles pratiques résidentielles ?
- → Quels sites préserver et mettre en valeur au profit de la valorisation touristique ?
- Quels sites réserver pour des projets liés aux tourismes ?
- → Quels réseaux de découverte développer ?
- Quelles nouvelles infrastructures programmer ?
- Quelles synergies développer entre l'offre touristique et l'offre de loisirs ?

Zoom sur le commerce et les services à la population

Les commerces et services à la population présents dans le territoire sont pour l'essentiel situés sur l'agglomération bayeusaine entre le centre de Bayeux et le by-pass. Port-en-Bessin-Huppain est le second pôle du territoire, Arromanches-les-Bains le troisième.

Moins d'une dizaine d'autres communes comptent encore un ou quelques commerces ou services de proximité. L'offre reste très limitée, même sur les communes ayant montré une forte croissance résidentielle (Sommervieu ou Subles par exemple).



Trois structures commerciales préservées en centre-ville

Le territoire compte toujours trois centre-villes commerçants :

Bayeux, pôle urbain historique, est l'une des rares villes moyennes françaises à avoir résistée à la destruction de son commerce de centre-ville par les centres commerciaux périphériques, comme le souligne une étude récente. Cette situation résulte autant de la fréquentation par les touristes de sa cathédrale ou de ses musées implantés en centre-ville, que du refus constant des élus de laisser développer des zones commerciales en périphérie. Cela a permis de conserver une importante structure de commerces indépendants. La contre-partie est une pression sur le stationnement lors de



la saison touristique, malgré un nombre de places par habitant deux fois plus élevé que la moyenne nationale

- Port-en-Bessin-Huppain dispose de même d'une structure commerciale préservée en centre-ville, qui bénéficie de l'activité autour du port et qui a été confortée par le développement de l'hébergement touristique depuis 2000. Elle compte une trentaine de pas-de-porte auxquels s'ajoute une grande surface alimentaire, non loin du Port.
- Arromanches-les-Bains compte une dizaine de commerces et services locaux de proximité, plus une superette. Ce tissu reste très dépendant de la fréquentation touristique comme en témoigne le peu d'animation de sa rue commerçante hors saison (du fait de pas-de-porte saisonniers).

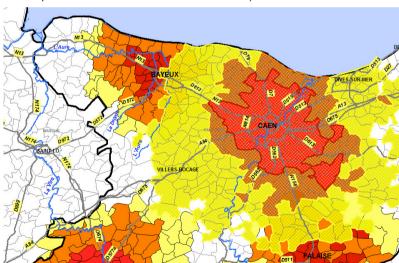
Un boulevard distribuant les zones commerciales, le by-pass.

A proximité du centre-ville, c'est autour du by-pass que sont implantées les grandes surfaces (dont les grandes surfaces alimentaires) et autres commerces créés ces dernières décennies pour pourvoir aux besoins et attentes des habitants du Bessin. Il en résulte une relativement faible dispersion des activités et services pour la population à la périphérie de l'agglomération et une facilité d'accès pour ses habitants.

→ voir l'analyse paysagère du By-pass / Chapitre 10

Un équilibre territorial à conforter

Le pôle de commerces et services de l'agglomération de Bayeux présente une offre large mais fortement concurrencée par celles des centres commerciaux de l'aire urbaine caennaise, comme le montre la carte des zones de chalandise des différents pôles urbains du Calvados (> voir l'importance de la zone hachurée à l'est qui montre les communes en double attraction).



Extrait Etude CCI 2010

Il comptait 460 cellules en 2013, situées à 80% sur Bayeux. Le bilan réalisé par la CCI en 2013 constatait un développement de la vacance (9% des cellules) en grande partie imputable à la baisse de la part des services.

Les causes sous-jacentes peuvent être structurelles (le changement des modes de consommation avec le développement du numérique en particulier), conjoncturelles (la crise économique), mais aussi immobilières et territoriales (coût et adaptabilité de l'immobilier, concurrence territoriale, ...)

Le développement du pôle commercial de Rots (et aussi des zones d'activités de Brettevillel'Orgueilleuse pour les autres activités économiques) n'a pas été sans incidence sur l'évolution des commerces dans l'agglomération, cette dernière décennie, comme le montre le décompte ci-après.

ÉVOLUTION DES COMMERCES DE PLUS DE 300m2 entre 2006 et 2016:

ALIMENTAIRE (11): =
BRICOLAGE/ JARDINERIE (5): -3
EQUIPEMENT DE LA MAISON (8): -1
EQUIPEMENT DE LA PERSONNE (4): -1
SPORT / CULTURE (4?): =

Aussi, les grandes surfaces implantées sur l'agglomération bayeusaines ont adapté leur offre (création de "DRIVE") et porté des projets d'extensions, en réaction à cette concurrence :

- le supermarché U a agrandi son espace de vente ;
- le supermarché CARREFOUR a revu son accès pour le rendre plus évident depuis le by-pass et a réalisé une extension de 1500 m²;
- le supermarché LIDL a doublé sa surface de vente ;
- le supermarché LECLERC réalise une extension de 4500 m² pour sa galerie commerciale, et construit un parking souterrain.

Ils reposent la question de l'équilibre territorial à préserver entre les deux types de commerces qui desservent le territoire.

BILAN ETUDE COMMERCE - DONNÉES 2006

"Pour Bayeux, l'enjeu est de réussir à maintenir un équilibre entre besoins des consommateurs de la zone d'attractivité et attentes de la population touristique de proximité.

Les consommateurs de la zone d'attractivité désirent la présence d'enseignes nationales alors que la population touristique de proximité est sensible au cadre commercial original de Bayeux ; la banalisation de celui-ci pourrait entraîner une désaffection rapide de la clientèle touristique de proximité, ce qui aurait une réaction en chaîne extrêmement préjudiciable pour l'ensemble de l'appareil commercial. Le maintien, voire le développement, de la zone d'attractivité de Bayeux passe donc plus par un développement qualitatif que quantitatif."



EN SYNTHESE

Bayeux est un pôle commercial historique à l'échelle du Bessin, dont la zone de chalandise est plus importante à l'ouest qu'à l'est du fait de l'aire d'influence de Caen. Il a maintenu un centre-ville commercant dynamique en partie grâce à la fréquentation touristique.

Port-en-Bessin-Huppain est un pôle commercial secondaire sur lequel l'offre se maintient et a profité de la mise en valeur des espaces autour des bassins du milieu des années 2000 ;

Au nord-est du territoire (comme pour les équipements collectifs), l'offre est présente (dispersée ?) dans plusieurs communes, Arromanches-les-Bains en regroupant la plus grande part dans un petit pôle tertiaire, très dépendant de la saisonnalité touristique.

Les communes de l'est et du sud comptent très peu de commerces de proximité.

Atouts:

- BAYEUX, ARROMANCHES-LES-BAINS : des pôles commerçants importants eu égard à la taille de la ville ;
- Des centres commerçants qui animent la ville ;
- La localisation du grand commerce autour du by-pass ;
- L'attractivité touristique et la politique événementielle ;

Risques:

- La diminution de la population dans le coeur de la zone de chalandise ;
- La baisse d'attractivité des centre-ville si les difficultés d'accès sont perçues par la population résidente comme trop importantes;

ENJEU:

- Le maintien d'un équilibre entre la croissance de la population (et de ses revenus) et celle des surfaces commerciales pour éviter la création de friches ou la destruction des commerces de centre-ville;
- Le maintien d'un équilibre entre les besoins des consommateurs de la zone d'attractivité et les attentes de la population touristique (qui ont des budgets et attentes différentes);
- Le développement de l'offre de proximité dans les centre-villages en croissance résidentielle ;

Questions pour le projet

- → Quelle politique foncière dans les centre-ville et centre-bourg pour conserver les emplacements stratégiques au profit des commerces et services ?
- Quelle mise en corrélation : développement de l'habitat/ fréquentation des commerces et services ?
- Quelle politique communautaire pour éviter la dispersion commerciale (concurrence centre/périphérie)?
- → Faut-il envisager des restructurations / réaffectations autour du By-pass ?

Zoom sur l'industrie, les commerces et services aux entreprises

Des ressources locales valorisées sur BAYEUX INTERCOM

Ce secteur représente un quart des établissements du territoire (hors exploitations agricoles).

L'industrie avec un peu plus de 6,5% des établissements mais 15,5% de l'emploi salarié (un peu plus de 1500 emplois en 2014) reste un secteur majeur pour la dynamique territoriale.

Elle valorise deux ressources locales, les productions agricoles et les ressources halieutiques, toutes deux non délocalisables, mais dans des conjonctures économiques très fluctuantes et incertaines (évolution liées à la PAC pour l'agriculture ; "Brexit" pour la pêche ; ...).

Ainsi, les plus importants sites industriels de Bayeux Intercom font partie du secteur agro-alimentaire. Ce sont :

- Frial COFA, implantée sur Saint-Martin-des-Entrées depuis 1980, leader sur la fabrication de plats surgelés cuisinés salés haut de gamme en Europe; le groupe a ouvert un second site de production sur Falaise en 2015 et sur les Etats-Unis en 2016. Il transforme une partie de la pêche locale.
- Lactalis (LNUF), l'unité de production de transformation laitière créée à Saint-Martin-des-Entrées dans les années 70 (Ex Janjac) sera acquise par Lactalis en 1991. Elle a bénéficié de nouveaux investissements au début des années 2010, qui ont porté l'emploi à environ 350 salariés sur le site.



Le site Lactalis- Saint Martin des entrées - Document Ouest France

S'ajoutent des PME, qui font la promotion des productions et savoir-faire locaux : cidrerie Viard à Guéron (en mutation), Mamie Normandie à Bayeux, ...



Quant au secteur des commerces et services aux entreprises, il représente une part beaucoup plus importante des établissements, mais plus marginale en terme d'emploi. L'établissement le plus important est le site PRODIS/ Maison Johannes Boubée avec environ 130 emplois, pour le commerce de gros en boissons. Il est implanté le long de la voie ferrée, au sud de la Gare de Bayeux, ce qui n'est pas sans enjeux en terme de gestion de la circulation des poids lourds.

Des PME-fleurons

A côté des activités liées à l'agro-alimentaire, le territoire compte des PME générant de 50 à 150 emplois, de mécanique de précision (AEI, FACTEM, JENOPTIC HOMMEL-ETAMIC, HYDEQUIP, SOMINEX, VOISIN, ...) ou de transformation plastique (PIERCAN sur la ZA de Port-en-Bessin) dont certaines occupent des positions de leader sur leurs marchés.

EN SYNTHESE

BAYEUX INTERCOM compte de grandes entreprises agro-alimentaires liées (historiquement) aux productions agricoles locales ainsi que quelques unités industrielles aux savoir-faire remarquables qui maintiennent un taux d'emploi industriel supérieur à la moyenne départementale.

Atouts:

- Des productions agricoles sous labels non délocalisables ;
- Une bonne desserte routière et des possibilités de fret ferroviaire ;

Handicaps:

 Des difficultés de recrutement (niveau encadrement) à compenser par la qualité du cadre de vie et de la mobilité :

Risques:

- · Les aléas internationaux ;
- · La diminution des productions agricoles locales ;
- Le niveau de performance des infrastructures de communication.
- ARTISANAT: 500 entreprises sur le territoire et des enjeux de transmission liés à la pyramide des âges

Questions pour le projet

- → Comment accompagner les économies d'excellence du territoire ? (accompagnement foncier qualité des infrastructures ; ...
- Quelles dynamiques promouvoir et accompagner pour l'économie et l'emploi de demain ? Quelles nouvelles économies prendre en compte ? Économies liées aux énergies renouvelables, au développement de services numériques....
- → Quels espaces leur réserver hors les zones d'habitat ?

Zoom sur la Pêche et les activités portuaires

Elles sont localisées pour l'essentiel à Port-en-Bessin-Huppain, la pêche à pied et la conchyliculture ne représentant qu'une part marginale de l'activité.

Port-en-Bessin est un port naturel, que l'évêque de Bayeux fit aménager dès le XVè. Il s'envasa et perdit une grande partie de sa dynamique économique dans le siècle suivant. Il fut équipé d'ouvrages défensifs au XVIIè par Vauban, avant que n'y soit recréé des ouvrages au milieu du XIXè siècle et creusé un premier, puis un second bassin protégé des tempêtes, fin XIXè, relançant l'économie locale. Il profita de l'arrivée du chemin de fer en 1899. Les problèmes soulevés par l'envasement et la sécurité face aux tempêtes donneront lieu à de nombreux projets pendant un siècle. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, que la construction d'une jetée à 45° et la pose d'écluses (en 1963) les règleront.

Le port retrouve alors une place de choix au sein du littoral nord-ouest. La criée est créée en 1975.



Source: http://www.ajpn.org/commune-Port-en-Bessin-Huppain-14515.html

On distingue trois types d'activités économiques liées au port qui fournissent près de 800 emplois directs ou indirects :

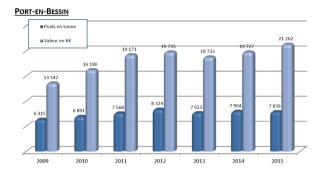
- la pêche, ressource essentielle pour l'économie locale, qui pourrait être fragilisé par le "Brexit "
- la réparation navale, confortée par d'importants investissements ces dernières années,
- et le tourisme, qu'il concerne le nautisme, la fréquentation du port (avec en particulier le développement de la vente directe) ou l'hébergement.

Port-en-Bessin, premier port de Normandie pour la coquille

Document CCI 2015

Port-en-Bessin est le 9^{ème} port de pêche français en tonnage débarqué et le second de Normandie (derrière Granville) toutes pêches confondues mais le premier pour la coquille.

Il est géré par la Chambre de commerce de Caen, conjointement à celui de Grandcamp-Maisy.



La pêche est le fait d'entreprises artisanales où travaillent environ 200 pêcheurs. La flottille côtière et hauturière (coquillards et chalutiers) compte 45 navires qui débarquent leur pêche à Port-en-Bessin-Huppain. Les principales espèces pêchées sont : la coquille Saint-Jacques, la roussette, le tacaud, la seiche. la dorade grise, le bar, le cabillaud, la sole ou encore la raie....

La criée compte environ 80 mareyeurs agréés. Elle a vu son activité s'améliorer ces dernières années en partie grâce aux investissements sur la production de la glace.

Une activité de vente directe a été redéployée sur le port. Elle contribue à la valorisation de la pêche et de la conchyliculture locales et à l'animation urbaine.

Une activité industrielle confortée : la réparation navale

La réparation navale compte 8 entreprises sur Port-en-Bessin et pourvoie une centaine d'emplois. Afin de conforter cette activité sise au bout du bassin, d'importants investissements (près de 12M€) ont été réalisés cette dernière décennie par le Conseil Départemental, la CCI et l'Europe :

- construction de la darse et de la plate-forme de manoeuvre bétonnée en 2014,
- démolition/ reconstruction des anciennes cases d'armement (seulles),
- construction d'un nouveau bâtiment technique d'exploitation, et de 3 postes d'accueil pour les navires en réparation.
- pose d'un élévateur à bateaux de 300T en 2016 ;

Ils doivent doter l'industrie locale d'un outil compétitif et unique que le littoral normand permettant de développer l'emploi de la filière.

Travaux programmés pour les infrastructures du port :

• le dragage du bassin, la réfection des épis, la rénovation de l'estacade, la réfection des môles ; ...

Activité nautique sur Port-en-Bessin

L'économie de la ville de Port-en-Bessin a longtemps été exclusivement tournée vers la pêche. L'activité touristique et résidentielle est récente : le golf date de la fin des années 80, la plus grande partie du parc d'hébergements touristiques du début des années 2000.

Grâce à des aménagements réalisés à la fin des années 2000, l'avant-port compte dorénavant 69 mouillages sur corps morts et bouées et 10 places de visiteurs dans le bassin à flot, le long du ponton. Des services sanitaires sont accessibles, lors de la saison estivale, aux plaisanciers en escale, à proximité de l'office de tourisme.

A plusieurs reprises, la création d'un grand équipement nautique a été envisagée, sur Port-en-Bessin ou sur la Goulette, plus à l'est à Commes. La communauté de communes a réenvisagé sa pertinence, dans le contexte actuel pour ne pas la retenir. Par contre de nouveaux aménagements pourront être envisagés pour conforter les pratiques actuelles.

La conchyliculture, des entreprises sur Saint-Côme-de-Fresné, mais pas de parcs sur le littoral de BAYEUX INTERCOM.

Il existe des parcs à Meuvaines depuis 1989 (sur 57ha) mais aucun sur le littoral de Bayeux Intercom (du fait de la protection des sites historiques).

Une entreprise est présente sur Saint-Côme-de-Fresné, en bordure du littoral, dans une zone de risques de submersion marine, ce qui pose la guestion de la pérennité de cet emplacement à long terme.

EN SYNTHESE

BAYEUX INTERCOM dispose de l'un des plus importants ports de pêche normands. Il compte en outre une industrie de réparation navale performante (ayant bénéficié d'investissements récemment) et une petite activité nautique.

Atouts:

- des investissements récents sur le pôle de maintenance et de réparation.
- · un fonctionnement coopératif,
- une industrie de transformation locale (FRIAL -COFA à Bayeux).

Handicaps:

- · la cohabitation Pêche / Nautisme.
- la desserte routière : la RD6 n'est pas reliée à la déviation de Bayeux,

Risques

PÊCHE

- le Brexit qui pourrait remettre en cause l'accès à certaines zones de pêche ;
- le renouvellement de la main d'œuvre vu la dureté des métiers de la pêche,
- le manque de renouvellement de la flotte hauturière.
- · à court terme, l'augmentation des prix du carburant,
- à long terme, la pérennité des ressources halieutiques et l'impact du Brexit ;

TRANSFORMATION : une industrie de transformation « non-territorialisé » ;

NAUTISME : Baisse de la demande pour la plaisance ; Difficulté d'accès et de stationnement sur le port ;

Opportunités :

- la vente directe sur le port : profitable pour les pécheurs et vecteur d'attractivité pour les touristes,
- la maintenance des parcs éoliens en mer,
- le renforcement des synergies entre les entreprises de maintenance,

• ...



Zoom sur l'économie agricole

→ Voir Diagnostic agricole en Annexe.

Les données de synthèse qui suivent sont issues du diagnostic agricole réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUI par la SAFER de Normandie. Elles se fondent sur une enquête auprès des exploitants du territoire durant l'été 2016 et sur l'analyse des données AGRESTE 2010 et PAC 2014.

Un important travail a été réalisé concernant la localisation précise et la définition des usages de l'ensemble des bâtis agricoles (notamment ceux accueillant des animaux, soumis à des règles d'éloignement liées à la taille des élevages, selon qu'ils relèvent du RSD ou des ICPE; permettant de protéger les sites d'exploitation de toute urbanisation et inversement permettant à des tiers non agricoles d'être protégés d'éventuelles nuisances agricoles).

Des mises à jour du diagnostic ont été effectuées lors de l'élaboration de la phase réglementaire en 2018/2019. Certaines évolutions agricoles ont pu être prises en compte (arrêt, reprise d'exploitations agricoles par exemple), sans pour autant être exhaustif. Le diagnostic agricole complet est reporté en annexe, dans cette partie, sont uniquement présentés les principaux enjeux sur le territoire.

Une économie de production structurante pour le territoire

L'activité agricole occupe une large place sur le territoire de Bayeux Intercom, notamment à travers sa fonction première, économique, de production agricole, mais également à travers l'ensemble de ses aménités : paysagère, environnementale, sociale, etc.

- 177 sites d'exploitation agricole professionnelle sont recensés sur le territoire. Sur les 30 dernières années, leur nombre a diminué parallèlement à l'augmentation de leur taille, du fait de regroupement en sociétés agricoles (de type GAEC, EARL, etc.) même si sur Bayeux Intercom, les exploitations "en individuel" sont encore nombreuses (et conduites en majorité par des exploitants âgés de plus de 60 ans).
- 20% d'entre elles comptent plusieurs sites. Les sites sont souvent assez conséquents : corps de ferme qui regroupent la maison d'habitation du ou des exploitants et l'ensemble des bâtiments et infrastructures nécessaires à l'exploitation agricole (bâtiment d'élevage, salle de traite, bâtiment de stockage des denrées et de matériels, etc.).
- 328 exploitations agricoles valorisent des terres sur Bayeux Intercom (quelles aient ou non un site sur le territoire) en 2014, d'après les îlots déclarés à la PAC.
- Les surfaces exploitées sont globalement stables entre 2011 et 2014 (de 15 397 ha à 15 471 ha, pour des surfaces totales déclarées passant de 30 217 ha à 30 119 ha).
- La SAU moyenne d'une exploitation agricole intervenant sur Bayeux Intercom est de 92 ha (chiffre stable entre 2011 et 2014).

Les exploitations agricoles qui déclarent moins de 25 ha de SAU, représentent environ ¼ de l'ensemble des exploitations agricoles ; celles qui déclarent de petites superficies (<50 ha) se situent autour de Bayeux, et notamment à l'Ouest et au Sud (sur Vaucelles et Guéron) et également sur Saint-Vigor-Le-Grand, ce qui n'est certainement pas sans lien avec la valorisation du foncier constructible.

Les exploitations agricoles, qui déclarent des SAU supérieures à 200 ha, représentent 20% de l'ensemble des exploitations agricoles. Leurs ilots sont principalement situés dans la moitié ouest du territoire.

Territoires	Nombre d'exploitations agricoles (d'après le RGA)						
remiones	2010	2000	1988				
Bayeux Intercom	214	308	441				
Département du Calvados	6 633	9 099	13 844				
Région Basse-Normandie	23 885	35 762	54 239				
Région Normandie	35 374	52 017	77 568				

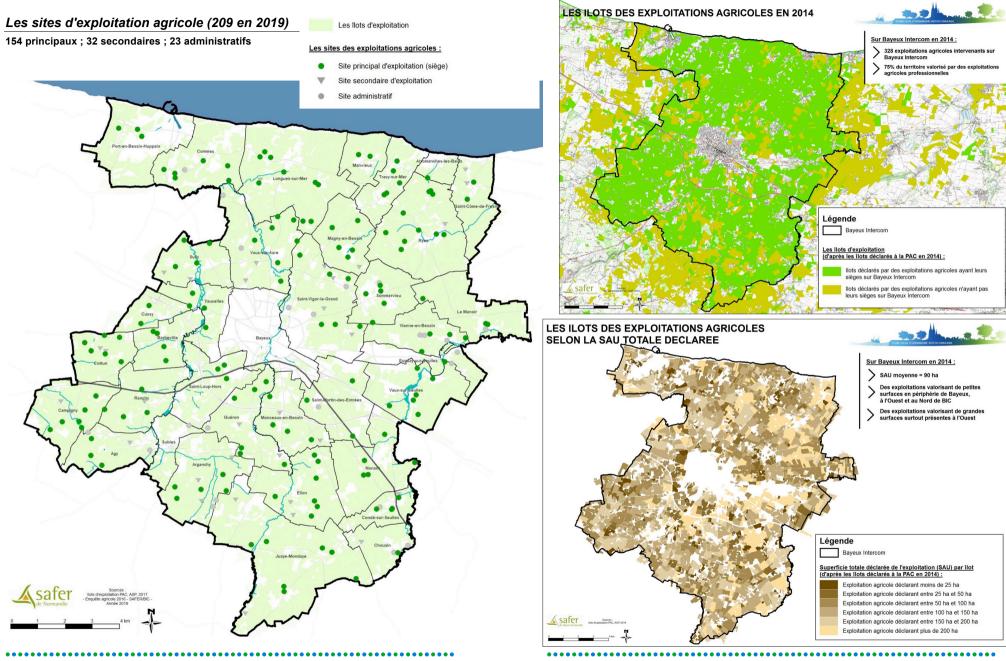
Nombre d'exploitations intervenant sur Bayeux Intercom	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
SAU de moins de 25 ha	68	73	75	78
SAU entre 25 et 50 ha	41	37	38	35
SAU entre 50 et 100 ha	88	84	81	81
SAU entre 100 et 150 ha	66	70	69	66
SAU entre 150 et 200 ha	39	39	38	40
SAU de plus de 200 ha	27	28	29	28
Ensemble des exploitations	329	331	330	328

Une diversité agricole vectrice d'une diversité paysagère

L'agriculture est dynamique, diversifiée et participe à l'identité plurielle du territoire. Les orientations de production des exploitations sont multiples, avec une dominance de la polyculture-élevage (viande et lait) présente sur l'ensemble du territoire et des grandes cultures situées principalement dans la partie Est du territoire. On notera aussi la présence d'exploitations équines à travers de nombreux haras, pour la plupart spécialisés en trot. Le maraichage et l'arboriculture sont présents très ponctuellement et sont presque toujours labellisés (en agriculture biologique).

- près des 2/3 du territoire sont des surfaces labourables; elles couvrent près de 10 000 ha, (principalement valorisées par du blé, du colza et ou maïs), majoritairement au Nord et à l'Est. Leur nombre progresse toujours.
- Les surfaces en prairies permanentes représentent 35% des surfaces valorisées; elles se localisent préférentiellement au Sud-Ouest du territoire et dans les fonds de vallées de la Drôme, de l'Aure et de la Seulles où l'on retrouve des exploitations agricoles tournées vers l'élevage bovin en lait et viande. Leur recul s'est ralenti.
- Les autres productions, tels que les vergers ou les productions maraichères (légumes et fruits), sont peu présentes : elles représentent à peine 2%, soit près de 300 ha.
- Le cheptel, en 2000, sur Bayeux Intercom, représentait 5,3% de l'ensemble du cheptel du département, alors qu'en 2010 il ne représentait que 4,3%. Il a plutôt moins diminué qu'ailleurs.





Les productions sous labels (dont AOC)

Elles sont nombreuses (elles alimentent l'industrie agro-alimentaire locale).

Les conversions en agriculture biologiques augmentent, mais restent encore très marginales, de même que les pratiques de vente directe ou en "circuits courts".

12 fermes sont certifiées AB ou en cours de conversion en 2018. La production de ces exploitations est orientée à 34% vers la production légumière, 25% vers la viande bovine et 17% vers la production laitière. Les autres productions restent marginales.

Le territoire accueille 3 sites de stockage part des coopératives agricoles

- AGRIAL sur Magny-en Bessin ; La Coopérative de Creully sur Nonant et Ryes.

EN SYNTHESE

L'un des enjeux majeurs identifiés est le maintien de cette « pluri-agriculture » et d'assurer le renouvellement générationnel pour pérenniser cette activité essentielle sur et pour le territoire. En effet, la population agricole est vieillissante, plus de 40% des agriculteurs sont âgés de plus de 60 ans.

Ces dernières années, certaines exploitations laitières du territoire se sont regroupées pour collecter le lait (concentration laitière) pour faire face à une conjoncture économique difficile et mutualiser les outils de production. Le développement des ateliers viande permet également à certaines exploitations de générer des revenus complémentaires et de valoriser des surfaces en herbe.

L'attrait touristique dont bénéficie Bayeux Intercom est une opportunité pour les exploitations agricoles et concoure à leur diversification, à travers la pratique de la vente directe mais aussi à travers la création de gîtes et de chambres d'hôtes, permettant entre autres la valorisation du patrimoine bâti agricole.

La pression foncière sur Bayeux Intercom est notable, notamment sur Bayeux, Saint-Vigor-Le-Grand et Saint-Martin-Des-Entrées, que ce soit pour le développement de zones d'habitat ou de zones d'activités. Cette pression urbaine qui réduit le foncier agricole (dont le corolaire est une demande de valorisation par le terrain constructible qui provient directement des propriétaires agricoles) est également présente dans une moindre mesure sur l'ensemble du territoire à proximité des zones urbanisées.

Une économie majeure pour la mise en valeur du territoire :

- 70% du territoire de BIC est mis en valeur par l'agriculture ; Il l'est par 328 exploitations dont environ 209 ont un site d'exploitation sur BIC ;
- La moitié des sièges d'exploitation a disparu entre 1988 et 2010 ; depuis leur nombre s'est stabilisé ;

Une économie (toujours) en mutation:

- Une conjoncture nationale difficile pour l'élevage ;
- Une part marginale de l'emploi local mais des productions qui influent sur l'activité industrielle locale (agro-alimentaire) très présente et partiellement dépendante de la production locale ;

Peu de productions orientées "bio" ou circuits courts, mais une part importante de la production sous AOP.

Atouts:

- les potentialités agronomiques de sols.
- le savoir-faire local dont résulte une agriculture dynamique et diversifiée.

Risques:

- l'évolution de la filière de l'élevage et des marchés du lait,
- · le renouvellement générationnel,
- la pression foncière liée à l'urbanisation et a contrario la régression des revenus générés par la suppression des détachements de terrains à bâtir dans l'espace rural.

Questions pour le projet :

- → Quelles évolutions agricoles ?
 - > Quelles incidences de l'évolution des productions sur la gestion du territoire ?
 - > Quelle place pour les circuits courts ?
 - > Quelle place pour des diversifications agricoles (valorisations touristiques (équipements et hébergements de loisirs), commerciales (vente directe, ...), énergétiques (bois de haies, méthanisation,...?
- → Quelle prise en compte de la mutation de sites d'exploitation ?
 - > Quelle maitrise des changements de destination ?
 - > Quelle anticipation des disparitions de sites d'exploitation (autant que possible) ?
- → Quelle préservation de la ressource ?
 - > Comment réduire la consommation d'espaces agricoles ?
 - > Comment préserver (améliorer) la fonctionnalité de l'espace agricole ?
 - > Quelle gestion des proximités pour limiter les conflits de voisinage ?

Diagnostic agricole du PLUI de Bayeux Intercom

Mise à jour avril 2019



P.L.U.I. - PIECE 1c DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Glossaire

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

OP : Appellation d'Origine Protégée

ASP : Agence de Services et de Paiement

BIC : Bayeux Intercom

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

FFE : Fédération Française d'Equitation

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Ha : Hectares

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

IGP : Indication Géographique Protégée

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OTEX : Orientations Technico-Economique des eXploitations

PAC : Politique Agricole Commune

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PRA : Petite Région Agricole

RGA : Recensement Général Agricole

RSD : Régime Sanitaire Départemental

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAU : Surface Agricole Utile

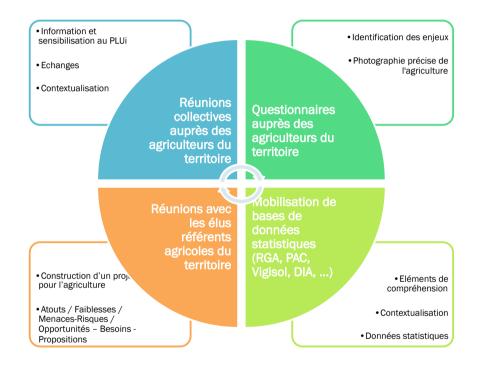
SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

UGB : Unité Gros Bétail

L'élaboration du diagnostic agricole sur Bayeux Intercom :

Il a été décidé de mener un diagnostic agricole complet sur l'ensemble du territoire de Bayeux Intercom à travers :

- Un travail d'information et de sensibilisation auprès des agriculteurs du territoire avec l'organisation de 4 réunions d'information
- Un travail d'enquête sur le terrain avec l'envoi d'un questionnaire auprès des agriculteurs du territoire (avant leur siège principal ou secondaire sur Baveux Intercom)
- Une analyse statistique à travers la mobilisation de différentes bases de données : RGA, PAC, etc.
- Un travail en atelier avec les élus référents du territoire sur la thématique agricole



A noter, que les données ont été partiellement actualisées lors de l'élaboration du règlement graphique en 2018. Ainsi, les principales cartographies de ce rapport ont été mise à jour et arrêtées au 01/01/2019.

L'objectif de ces différentes démarches est d'avoir une photographie précise de l'agriculture et de son devenir sur le territoire de Bayeux Intercom mais également d'alimenter ces éléments dans le cadre du PADD et lors de l'élaboration du zonage règlementaire.



P.L.U.I. - PIECE 1c DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Les différentes bases de données mobilisées

Le RGA de l'AGRESTE :

Les données sont de différentes natures liées aux exploitations (nombre, surface, etc.), aux valorisations (natures de cultures, orientations, etc.), aux statuts juridiques des exploitations, aux âges des exploitants, aux cheptels, aux actifs agricoles, à la succession ou non des chefs d'exploitation, etc. Les données sont disponibles à l'échelle communale, c'est-à-dire en fonction de la commune de rattachement du siège d'exploitation pour les années 1979, 1988, 2000 et 2010 et elles sont anonymes.

Les îlots d'exploitation déclarés à la PAC, de l'ASP :

Les îlots correspondent à des déclarations faites par des exploitants agricoles professionnels leur permettant entre autres de toucher des aides financières de l'Union Européenne.

Un îlot PAC forme un ensemble agricole, valorisé par une seule et même exploitation. Il s'affranchit donc des limites cadastrales et peut comprendre une ou plusieurs parcelles, en totalité ou non. Il s'affranchit également des natures de cultures. Les contours des îlots sont donc dessinés par des éléments permanents et physiques tels que les routes et les chemins, mais aussi les cours d'eau.

Les données sont anonymes et sont produites annuellement. Les données de la PAC correspondent toujours à des informations à N-1. C'est-à-dire les données de la PAC 2010, correspondent en réalité, aux données récoltées en 2009.

Les îlots PAC renseignent sur différents éléments liés à la SAU des exploitations, leur forme juridique, les productions agricoles en place, etc.

Ainsi pour l'étude sur Bayeux Intercom, les données PAC de l'année 2014 ont principalement été utilisées ainsi que celles des années 2011, 2012 et 2013, pour avoir quelques indicateurs de comparaisons. De même, lors de l'élaboration du zonage règlementaire et de ses justifications, les données PAC de 2017 ont été mobilisées.

L'enquête agricole réalisée en 2016 :

La première étape de l'enquête agricole a été d'identifier l'ensemble des exploitations agricoles intervenant sur le territoire de Bayeux Intercom en distinguant les exploitations qui ont leur siège d'exploitation et/ou un site d'exploitation secondaire de celles qui n'ont aucun site d'exploitation sur le territoire (et qui de fait, valorisent uniquement des surfaces agricoles). Ces listes des exploitations agricoles ont été validées par les 36 communes. Puis un questionnaire a été envoyé à chaque exploitation agricole identifiée.

4 réunions d'information et de sensibilisation, ont été organisées durant le début de l'été 2016, auprès de l'ensemble des agriculteurs identifiés du territoire pour leur présenter la démarche du PLUi, les différentes phases du PLUi, et les raisons pour lesquelles un questionnaire avait été envoyé (récolte d'informations concernant leurs exploitations, localisation des sites d'exploitations, distinction de l'usage de leurs bâtiments).

Le travail d'enquête a permis de collecter une centaine de questionnaires, soit un taux de réponse de près de 50%. Pour compléter les informations, des relances ont été effectuées, dans le courant de l'année 2017 et 2018, par les 36 communes de Bayeux Intercom. Le taux de retour final est de 82%. Pour arriver à 100% de retour, les bases de données à disposition de la SAFER et de la collectivité ont été mobilisées (de ce fait pour environ ¼ des exploitations agricoles les informations récoltées, n'émanent pas des exploitations agricoles elles-mêmes et les données sont, de fait, pas forcément à jour).

Dans tous les cas, les résultats de l'enquête agricole permettent de mettre en perspective les tendances et les enjeux mis en lumière dans le cadre général du diagnostic agricole. Cependant, ces données présentent des grandes tendances et apportent quelques éléments chiffrés mais ne permettent en aucun

cas à procéder à des généralités ou des conclusions, puisque l'ensemble des informations n'est pas disponible. En effet, les exploitants ayant répondu au questionnaire ne constituent pas un échantillon représentatif de l'ensemble des exploitants de Bayeux Intercom.

Analyse socio-économique de l'agriculture sur Bayeux Intercom

L'agriculture sur Bayeux Intercom tient une place importante et dynamique. Même si le nombre d'exploitation n'a cessé de diminuer ses dernières années, elle reste néanmoins une agriculture pourvoyeuse d'emplois. Cependant l'agriculture sur le territoire va, à l'avenir, continuer de subir des mutations liées aux enjeux de renouvellement des générations, face à une population agricole vieillissante

Une diminution du nombre d'exploitations agricoles conforme aux tendances observées aux échelles départementale, régionale et nationale :

Depuis, ces 30 dernières années, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de Bayeux Intercom a été divisé par 2, passant de 441 exploitations agricoles en 1988 à 214 exploitations agricoles en 2010, d'après le RGA, mais tend à se stabiliser ces dernières années.

Ainsi, sur la période, c'est 10 exploitations agricoles qui ont disparu par an. Le territoire n'a pas échappé au contexte agricole général concernant notamment la disparition des petites structures d'exploitation, avec une diminution du nombre d'exploitations agricoles de 52% à l'échelle du département du Calvados et de 56% à l'échelle de la région Basse-Normandie.

Territoires	Nombre d'exploitations agricoles (d'après le RGA)			
	2010	2000	1988	
Bayeux Intercom	214	308	441	
Département du Calvados	6 633	9 099	13 844	
Région Basse-Normandie	23 885	35 762	54 239	
Région Normandie	35 374	52 017	77 568	

D'après le dernier RGA, en 2010, les exploitations agricoles sur Bayeux Intercom représentaient environ 3,2% de l'ensemble des exploitations du département alors que le territoire représente environ 3,6% de la superficie totale du département.

Sur Bayeux Intercom, en moyenne 1 siège d'exploitation agricole est présent au km². Ce chiffre est stable depuis 2010.

	En 2016,	En 2010,	En 2000,	En 1988,
	d'après l'enquête agricole	d'après le RGA	d'après le RGA	d'après le RGA
Nombre de sièges d'exploitations agricoles au km²	1.06	1.08	1.55	2.22



Les résultats de l'enquête agricole ...

- ... Une baisse du nombre d'exploitations agricoles sur Bayeux Intercom sur les 6 dernières années ... :
- 209 sites d'exploitations agricoles sont recensés sur le territoire de Bayeux Intercom. Par comparaison entre les données issues du dernier recensement agricole de 2010, on observe une diminution du nombre d'exploitations agricoles, avec 177 sièges d'exploitations agricoles professionnelles.
- Les exploitations agricoles sur le territoire se concentrent sur un seul site d'exploitation, pour 80% d'entre elles. De fait, les sites d'exploitations sont assez conséquents et sont de véritables corps de ferme regroupant la maison d'habitation du ou des exploitants et l'ensemble des bâtiments et infrastructures nécessaire à l'exploitation agricole (bâtiment d'élevage, salle de traite, bâtiment de stockage des denrées et de matériels, etc.).
- 32 sites secondaires sont recensés sur le territoire dont la moitié des sites appartiennent à des exploitations agricoles ayant leurs sièges en dehors du territoire.
- Les sièges d'exploitations agricoles sont présents sur l'ensemble du territoire, même si certains secteurs semblent avoir une densité de siège faible, voire pas du tout de sièges. C'est le cas sur le littoral et notamment entre les communes de Port-En-Bessin-Huppain et Longues-sur-Mer, entre Ryes et Le Manoir, et sur la commune de Juaye-Mondaye.

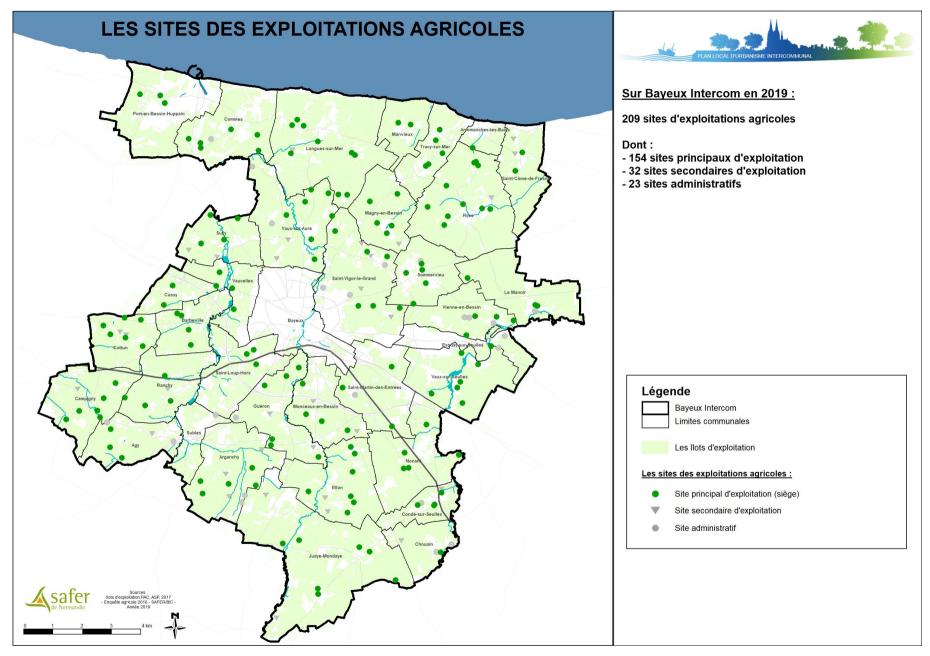
Outre le nombre d'exploitations agricoles ayant leur siège sur Bayeux Intercom, il est important également de connaître le nombre d'exploitations agricoles qui interviennent sur le territoire (qui ont donc ou non leur siège sur Bayeux Intercom). En effet, une exploitation agricole peut avoir son siège d'exploitation sur Bayeux Intercom mais n'exploiter aucune surface sur le territoire et à l'inverse, une exploitation agricole peut avoir son siège d'exploitation en dehors du territoire mais valoriser tout ou partie de ses surfaces sur le territoire.

Ainsi, en 2014, d'après les îlots déclarés à la PAC, 328 exploitations agricoles ayant ou non leur siège sur Bayeux Intercom, valorisaient des surfaces sur l'intercommunalité, soit une moyenne de 9 exploitations qui intervenaient sur l'une des 36 communes du territoire, soit également en moyenne une présence de 1,7 exploitation agricole au km².

Nombre d'exploitations intervenant sur Bayeux Intercom	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
SAU de moins de 25 ha	68	73	75	78
SAU entre 25 et 50 ha	41	37	38	35
SAU entre 50 et 100 ha	88	84	81	81
SAU entre 100 et 150 ha	66	70	69	66
SAU entre 150 et 200 ha	39	39	38	40
SAU de plus de 200 ha	27	28	29	28
Ensemble des exploitations	329	331	330	328

L'analyse comparative des 4 dernières déclarations à la PAC, entre 2011 et 2014, montre que le nombre d'exploitations agricoles intervenant sur le territoire de Bayeux Intercom est constant. On peut toutefois noter, l'augmentation entre 2011 et 2014 du nombre des très petites exploitations agricoles, qui déclarent moins de 25 ha (elles étaient 68 en 2011 contre 78 en 2014).





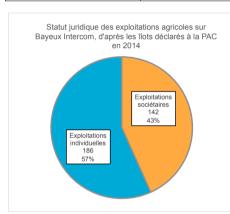


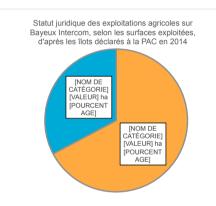
Une majorité d'exploitations individuelles, mais des exploitations sociétaires valorisant plus de surfaces

Parmi les 328 exploitations agricoles, recensées par les îlots PAC de 2014 (ayant ou non leur siège sur Bayeux Intercom), 57% sont des exploitations individuelles (soit au total 186). Cette part est plus faible qu'à l'échelle départementale (67%).

Le reste des exploitations agricoles, soit 142, représentant 43%, sont conduites sous formes sociétaires, soit 10% de plus que la moyenne régionale et nationale.

	Nombre d'exploitations concernées	Surfaces totales valorisées (en ha)	Surface moyenne d'une exploitation (en ha)
Exploitations sociétaires	142	20 259	143
Exploitations individuelles	186	9 860	53
Ensemble des exploitations	328	30 119	92





	Surfaces totales valorisées (en ha)	Surfaces totales valorisées sur Bayeux Intercom (en ha)	% surfaces valorisées sur Bayeux Intercom	% surfaces valorisées sur Bayeux Intercom par rapport aux surfaces totales valorisées
Exploitations sociétaires	20 259	9 960	64	49
Exploitations individuelles	9 860	5 512	36	56
Ensemble des exploitations	30 119	15 471	100	51

Les exploitations individuelles sont en nombre majoritaire sur Bayeux Intercom, mais valorisent plus de 2 fois moins de surfaces que les exploitations sociétaires, avec un peu plus de 5 500 ha valorisés. En moyenne, les exploitations individuelles valorisent de plus faibles surfaces, avec 53 ha de SAU déclarés.

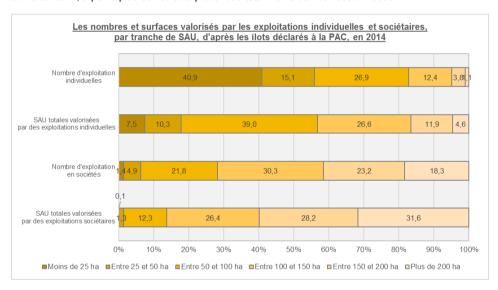
Les exploitations sociétaires sont moins nombreuses sur le territoire mais valorisent de plus grandes surfaces, en déclarant plus de 20 000 ha. En moyenne, une exploitation sociétaire sur Bayeux Intercom valorise près de 150 ha.

Ce constat est plutôt logique dans la mesure ou les exploitations en société sont pour nombre d'entre elles, nées de regroupements d'exploitations agricoles, leur permettant de mutualiser des moyens financiers et matériels.

Les exploitations individuelles valorisent 36% du territoire de Bayeux Intercom et valorisent 56% de leurs surface sur le territoire, contrairement aux exploitations sociétaires qui valorisent 64% du territoire de Bayeux Intercom mais à peine 50% de leurs surfaces sur le territoire.

Plus de 56% des exploitations individuelles déclarent moins de 50 ha à la PAC, et 40% d'entre elles déclarent même moins de 25 ha. Les exploitations individuelles déclarant plus de 150 ha sont minoritaires sur le territoire de Bayeux Intercom et représentent moins de 5% des exploitations individuelles pour 16.5% des surfaces déclarées.

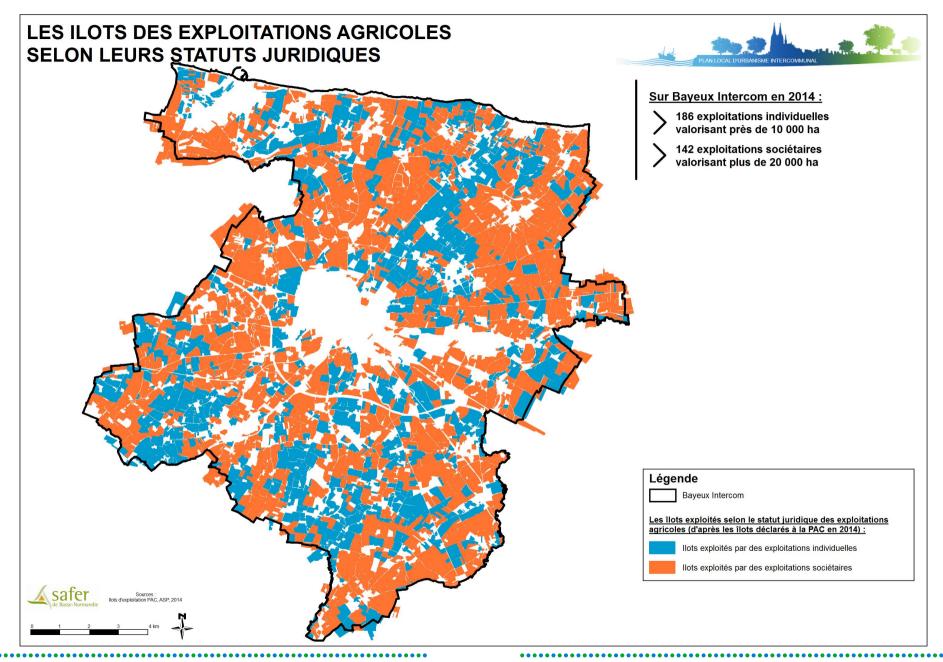
A l'inverse, 41,5% des exploitations en sociétés valorisent plus de 150 ha, et cumulent 60% des surfaces valorisées par l'ensemble de ces exploitations alors que celles valorisant moins de 50 ha sont très rares sur le territoire, à peine plus de 6% et exploitent au total moins de 15% des surfaces.



D'un point de vue spatial, sur Bayeux Intercom, les exploitations conduites sous forme individuelle sont plus présentes au Sud de Bayeux, ainsi que sur un axe Saint-Vigor-Le-Grand / Tracy-Sur-Mer.

A l'inverse, les exploitations conduites sous forme sociétaire sont très présentes sur l'ensemble du territoire de Bayeux Intercom, mais de manière plus prononcée au Nord-Est (notamment sur les communes de Ryes et Le Manoir), mais aussi sur les communes à l'Ouest et Nord-Ouest de Bayeux (Barbeville, Cussy, Sully, Vaux-Sur-Aure et Longues-sur-Mer) ainsi qu'à la pointe Sud et Est de Juaye-Mondaye.

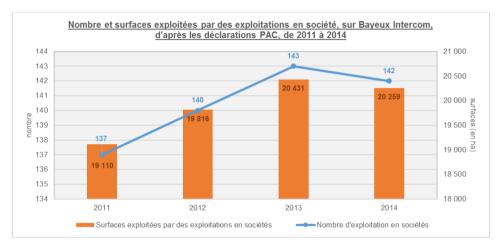






Des exploitations en société, dominées par les EARL, en très légère progression sur le territoire ses 4 dernières années

L'analyse des 4 dernières déclarations PAC (2011 à 2014), sur Bayeux Intercom, montre que le nombre d'exploitation en société a très légèrement augmenté passant de 137 exploitations en 2011 à 142 exploitations en 2014, tout comme les superficies valorisées. Elles sont passées de 19 110 ha valorisés à près de 20 260 ha. Ainsi, la superficie moyenne d'une exploitation agricole en société a augmenté, passant de 139 ha à 143 ha en moyenne.



Parmi les 142 exploitations sociétaires intervenant sur Bayeux Intercom, ce sont les EARL les plus représentées sur le territoire (86), soit près de 60% des exploitations en société, et se sont celles qui valorisent également les plus grandes surfaces (plus de 11 000 ha).

	Nombre d'exploitations concernées	Surfaces totales valorisées (en ha)	Surface moyenne d'une exploitation (en ha)
EARL	86	11 072	129
GAEC	36	6 750	188
SCEA	20	2 436	122
Ensemble des exploitations sociétaires	142	20 258	143

Ces chiffres sont conformes aux tendances régionales et nationales avec des EARL deux fois plus nombreuses que les GAEC. L'EARL est la forme sociétaire plus souple, ceci explique son développement ces dernières années.

Sur Bayeux Intercom, il n'y a pas de logique de répartition concernant les exploitations en sociétés. On peut toutefois noter que les exploitations en SCEA sont présentes dans la moitié Nord du territoire.

Une population agricole vieillissante en cœur des enjeux de transmission des exploitations :

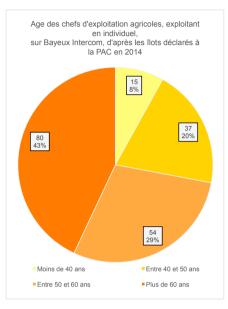
Parmi ces 186 exploitations individuelles, 43% des exploitants sont âgés de plus de 60 ans, alors que les jeunes agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, représentent uniquement 8%.

La population agricole sur le territoire est donc plutôt âgée, ce qui implique un renouvellement générationnel à court terme nécessaire pour permettre le maintien d'une agriculture dynamique.

L'un des enjeux majeurs à court terme sur le territoire de Bayeux Intercom sera le renouvellement générationnel avec la transmission des exploitations agricoles en permettant leur maintien et en assurant leur pérennité.

En effet, les exploitations individuelles valorisent près de 10 000 ha, dont plus de 2 590 ha par des exploitations agricoles conduites par des exploitants âgés de plus de 60 ans, soit ¼ des surfaces.

Ces surfaces seront amenées à changer de main ou à muter à court terme, même si celles-ci déclarent en moyenne de petites surfaces (32 ha). Dans cette catégorie, on peut également trouver des chefs d'exploitations retraités mais qui gardent un îlot de subsistance

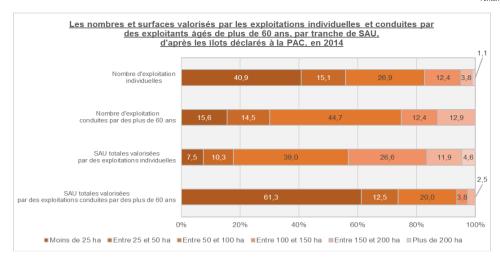


	Nombre d'exploitations concernées	Surfaces totales valorisées (en ha)	Surface moyenne d'une exploitation (en ha)
Exploitant âgé de moins de 40 ans	15	1 052	70
Exploitant âgé entre 40 et 50 ans	37	2 163	58
Exploitant âgé entre 50 et 60 ans	54	4 055	75
Exploitant âgé de plus de 60 ans	80	2 590	32
Ensemble des exploitations individuelles	186	9 860	53

L'analyse du profil des exploitations conduites par des exploitants âgés de plus de 60 ans montre que près de 50% d'entre elles valorisent entre 50 et 100 ha et que 25% d'entre elles exploitent soit moins de 50ha soit plus de 100 ha. C'est 2 fois plus que l'ensemble des exploitations individuelles, dont la majorité (à 41%) exploite moins de 25 ha.

Mais à plus de 60%, les surfaces déclarées par les exploitations agricoles conduites par des plus de 60 ans sont inférieures à 25 ha (alors qu'ils ne représentent qu'à peine plus de 15% des exploitations de plus de 60 ans). Ces exploitants valorisent donc de très petites surfaces. On peut alors se poser la question de la viabilité et de la pérennité de ces exploitations agricoles.

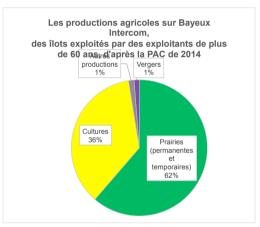




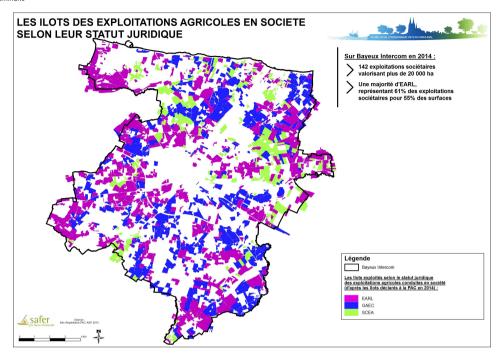
Les exploitations conduites par des plus de 60 ans, valorisent en majorité des surfaces en prairie à 62% et dans une moindre mesure des surfaces en cultures. à 36%.

Sur Bayeux Intercom, les exploitations conduites par des plus de 60 ans se localisent principalement dans 3 endroits du territoire.

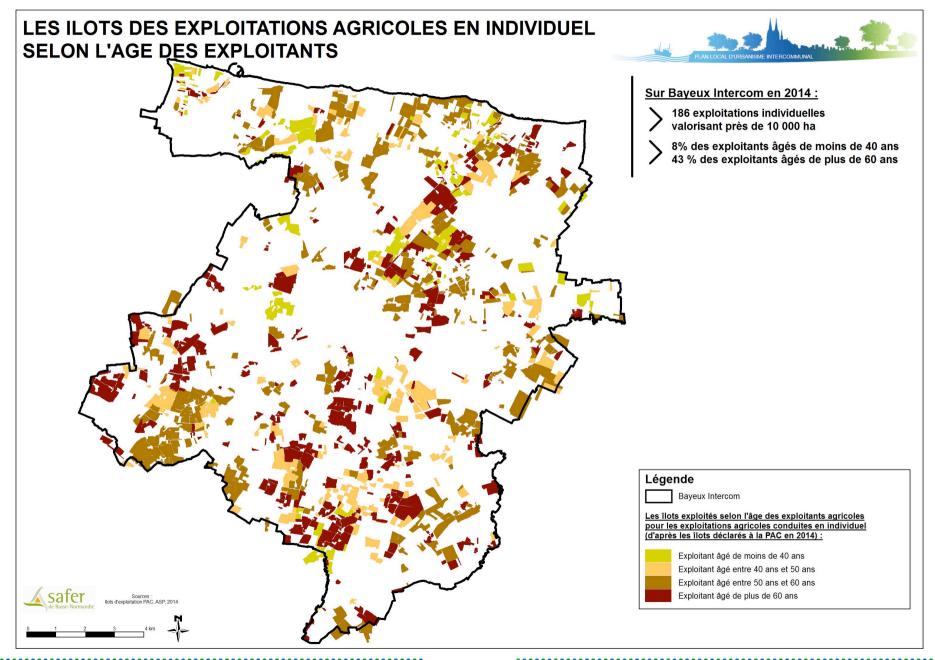
Au Nord de Bayeux Intercom dans un secteur compris entre Magny-En-Bessin / Saint-Vigor-Le-Grand / Sommervieu et dans 2 secteurs de la partie Sud du territoire ; le premier autour de Cottun / Campigny / Ranchy et le second autour de Guéron / Monceaux-En-Bessin / Ellon / Arganchy et le Nord de Juaye-Mondaye. A l'inverse, les exploitations individuelles conduites par des jeunes agriculteurs, âgés de moins de 40 ans, se localisent majoritairement dans la moitié Nord du territoire.



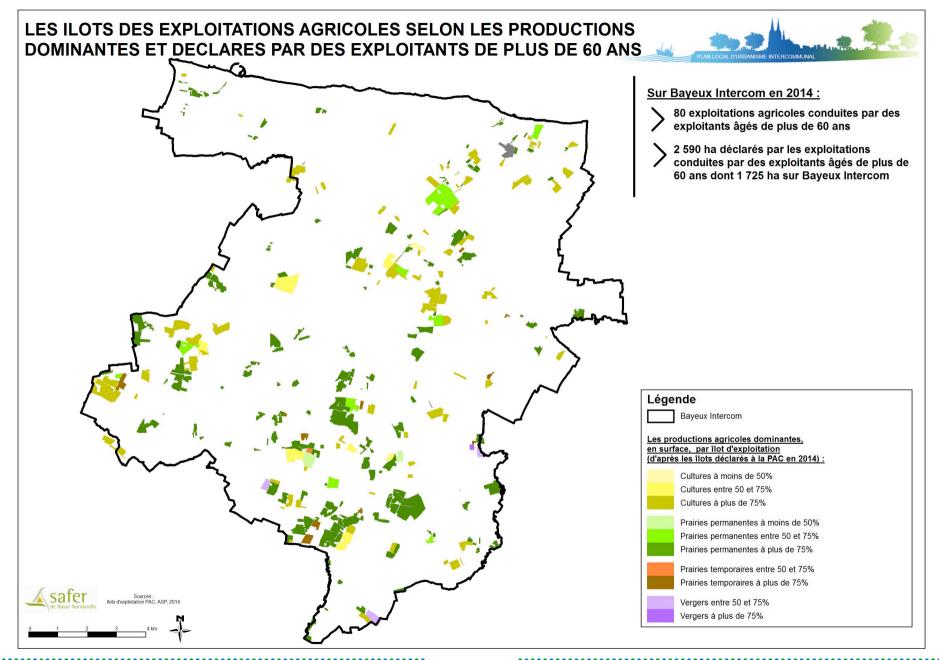
- ... Des exploitations en société plus jeunes que les exploitations individuelles ... :
- La moyenne d'âge des exploitants agricoles conduisant des exploitations à titre individuel est plus âgée que celle des exploitations conduites sous forme sociétaire : 55,5 ans contre 42 ans.
- De fait, le renouvellement des générations et la transmission des exploitations semble assurée pour les exploitations conduites en société, contrairement aux exploitations conduites sous forme individuelle ou les exploitants sont proches de la retraite, voire pour certains ont déjà atteint l'âge légal de départ en retraite mais n'envisagent pas à court terme de cesser leur activité (c'est notamment le cas des exploitations agricoles en élevage bovins ou équin).
- Concernant le profil des exploitants agricoles, les enjeux sur le territoire de Bayeux Intercom vont surtout se concentrer sur la transmission des exploitations individuelles, pour assurer le maintien des exploitations agricoles et donc de l'agriculture sur le territoire.



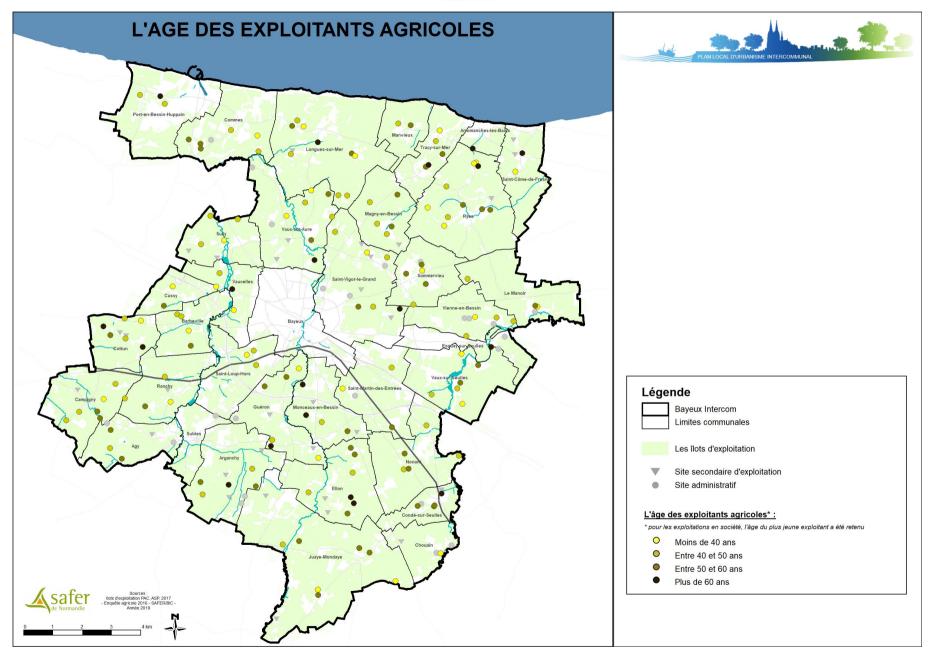














L'agriculture et le territoire de Bayeux Intercom

Traditionnellement une terre d'élevage, les exploitations agricoles majoritairement en production laitière se sont restructurées et ont augmenté leur productivité. L'agriculture rayonne sur l'ensemble du territoire à travers le développement d'industries agro-alimentaires et d'autres entreprises.

L'activité agricole sur Bayeux Intercom, l'identité du territoire :

Les données du RGA permettent de donner des indications sur le temps long et de comparer les mêmes données sur différents territoires. Ainsi, les superficies déclarées par les exploitations agricoles, ayant leurs sièges d'exploitation sur Bayeux Intercom, entre 1988 et 2010, ont diminué d'environ 8% entre les deux dates. Cette diminution est comparable aux tendances observées aux échelles départementales, -11%, régionale, également -11% et de la nouvelle région Normandie, -9%.

Territoires	Superficie Agricole Utilisée (d'après le RGA)				
remtones	2010	2000	1988		
Bayeux Intercom	13 831 ha	14 181 ha	15 002 ha		
Département du Calvados	380 878 ha	397 753 ha	426 782 ha		
Région Basse-Normandie	1 205 457 ha	1 264 133 ha	1 356 654 ha		
Région Normandie	1 979 854 ha	2 058 159 ha	2 176 395 ha		

L'analyse du RGA ne permet pas de bien se rendre compte, d'une part des SAU actuelles et d'autres part des superficies réellement valorisées sur chaque territoire, c'est pourquoi une analyse récente des superficies des exploitations agricoles a été réalisée à partir des déclarations PAC (de 2011 à 2014).

D'après les îlots déclarés à la PAC, le territoire de Bayeux Intercom est largement valorisé, à 75%, par des agriculteurs professionnels.

Le reste des surfaces sur Bayeux Intercom, soit 25%, correspondent aux surfaces urbanisées, aux bois et forêts, aux éléments naturels (rivières, plans d'eau) et aux autres éléments non agricoles (carrières, golf, etc.).

Ainsi, les 328 exploitations agricoles présentes sur le territoire de Bayeux Intercom en 2014, valorisent au total plus de 30 000 ha, dont près de 15 000 ha sur le territoire de Bayeux Intercom.

	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
Nombre d'exploitations agricoles intervenant sur Bayeux Intercom	329	331	330	328
Surfaces totales déclarées par les exploitations agricoles intervenant sur Bayeux Intercom	30 217 ha	30 471 ha	30 436 ha	30 119 ha
Superficie moyenne d'une exploitation agricole intervenant sur Bayeux Intercom	91,8 ha	92,4 ha	92,2 ha	91,8 ha
Surfaces exploitées sur Bayeux Intercom par les exploitations agricoles intervenant sur Bayeux Intercom	15 397 ha	15 298 ha	15 414 ha	15 471 ha

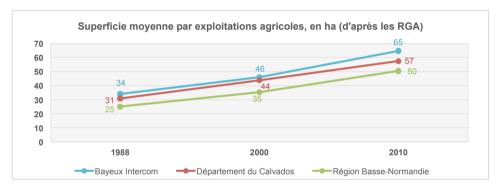
Les surfaces exploitées ont eu une légère tendance à augmenter entre 2011 et 2014, passant de 15 397 ha à 15 471 ha déclarés, alors que dans le même temps les surfaces totales déclarées par ses mêmes exploitations agricoles ont diminué passant de 30 217 ha, à 30 119 ha déclarés.

La SAU moyenne d'une exploitation agricole intervenant sur le territoire de Bayeux Intercom est d'environ 92 ha (chiffre stable entre 2011 et 2014).

Sur Bayeux Intercom la densité des exploitations est forte avec une exploitation agricole présente pour 47 ha de SAU.

La diminution du nombre d'exploitations agricole face à une augmentation de leur taille :

D'après les données du RGA, la SAU moyenne des exploitations agricoles sur Bayeux Intercom a presque doublé entre 1988 et 2010, passant de 34 ha à 65 ha. Cette moyenne, sur Bayeux Intercom, est supérieure à la moyenne départementale et régionale, de 57 ha et de 50 ha.



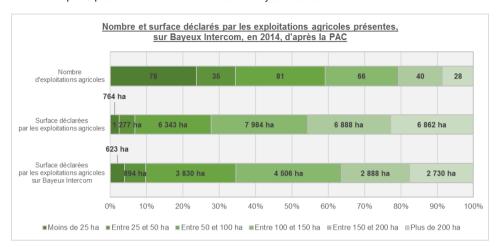
Les données issues de la PAC de 2014, montrent que la tendance de l'augmentation de la surface moyenne par exploitation se poursuit, puisqu'elle s'élève à près de 92 ha, contre 65 ha, en 2010, d'après le RGA (même si, pour rappel, les exploitations comptabilisées dans les chiffres de la PAC sont celles qui interviennent sur le territoire de Bayeux Intercom, alors que les données du RGA prennent uniquement en compte les exploitations agricoles ayant leur siège sur le territoire de Bayeux Intercom).

L'analyse des données PAC, montre qu'en 2014, près de la moitié des exploitations agricoles (45%) valorisaient entre 50 et 150 ha de SAU. Ces 147 exploitations agricoles déclaraient près de 14 500 ha, dont près de 8 500 ha sur Bayeux Intercom, soit environ 58% de leurs surfaces.

On observe une corrélation entre les SAU déclarées et les superficies valorisées sur le territoire de Bayeux Intercom. En effet, en moyenne, plus les SAU des exploitations sont élevées moins elles exploitent de surfaces sur le territoire.

Les exploitations agricoles qui déclarent moins de 25 ha de SAU, représentent environ $\frac{1}{2}$ de l'ensemble des exploitations agricoles intervenant sur le territoire de Bayeux Intercom. Même si celles-ci sont nombreuses sur le territoire, elles valorisent de petites surfaces, à peine plus de 750 ha, soit une moyenne de moins de 10 ha par exploitation. Mais ces exploitations valorisent plus de 80% de leurs surfaces sur Bayeux Intercom.

Les exploitations agricoles, qui déclarent des SAU supérieures à 200 ha, représentent 20% de l'ensemble des exploitations agricoles intervenant sur le territoire de Bayeux Intercom. Elles valorisent au total près de 7 000 ha dont un peu plus de 2 700 ha sur Bayeux Intercom. Ainsi, ces exploitations valorisent à peine plus de 40% de leurs surfaces sur Bayeux Intercom.



D'un point de vue spatial, sur Bayeux Intercom, les exploitations agricoles qui déclarent de petites superficies, c'est-à-dire moins de 50 ha, se localisent autour de la ville de Bayeux, et notamment dans sa partie Ouest et Sud, des communes de Vaucelles à Guéron, mais également en dans les parties Ouest des communes de Saint-Vigor-Le-Grand et de Tracy-Sur-Mer, ainsi que sur Cottun.

On peut alors se poser la question de l'existence d'un lien entre la présence de ces petites exploitations en bordure d'urbanisation. S'agit-il de rétention ou de spéculation foncière ?

A l'inverse, les îlots exploités par des exploitations agricoles qui déclarent des SAU supérieures à 200 ha, sont situés dans la moitié Ouest du territoire.

Concernant l'évolution, entre 2011 et 2014, des surfaces exploitées par les exploitations agricoles du territoire de Bayeux Intercom, globalement les surfaces se sont maintenues et ce pour tous les profils d'exploitations (petites, moyennes ou grandes).

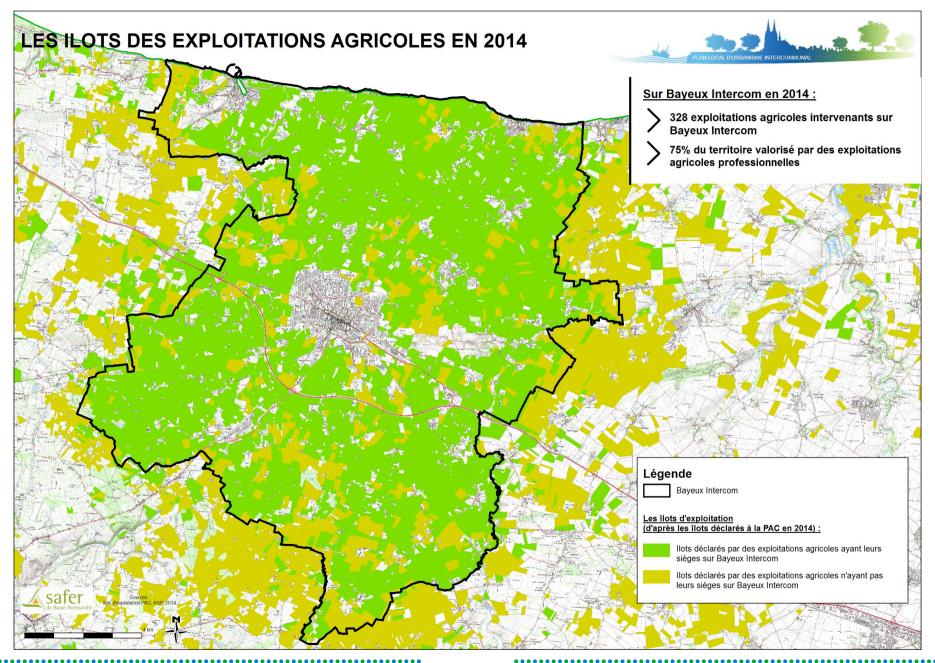
On peut toutefois noter une légère baisse, concernant l'ensemble des surfaces exploitées par les exploitations agricoles qui déclarent une SAU comprise entre 25 et 100 ha, contrairement aux très petites exploitations qui valorisent plus de surfaces entre 2011 et 2014, avec 188 ha déclarés en plus.

Surfaces valorisées par les exploitations intervenant sur Bayeux Intercom (en ha)	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
SAU de moins de 25 ha	576	636	671	764
SAU entre 25 et 50 ha	1 476	1 318	1 366	1 277
SAU entre 50 et 100 ha	6 853	6 518	6 338	6 344
SAU entre 100 et 150 ha	7 922	8 373	8 354	7 984
SAU entre 150 et 200 ha	6 760	6 772	6 592	6 888
SAU de plus de 200 ha	6 630	6 854	7 115	6 862
Ensemble des exploitations	30 217	30 471	30 436	30 119

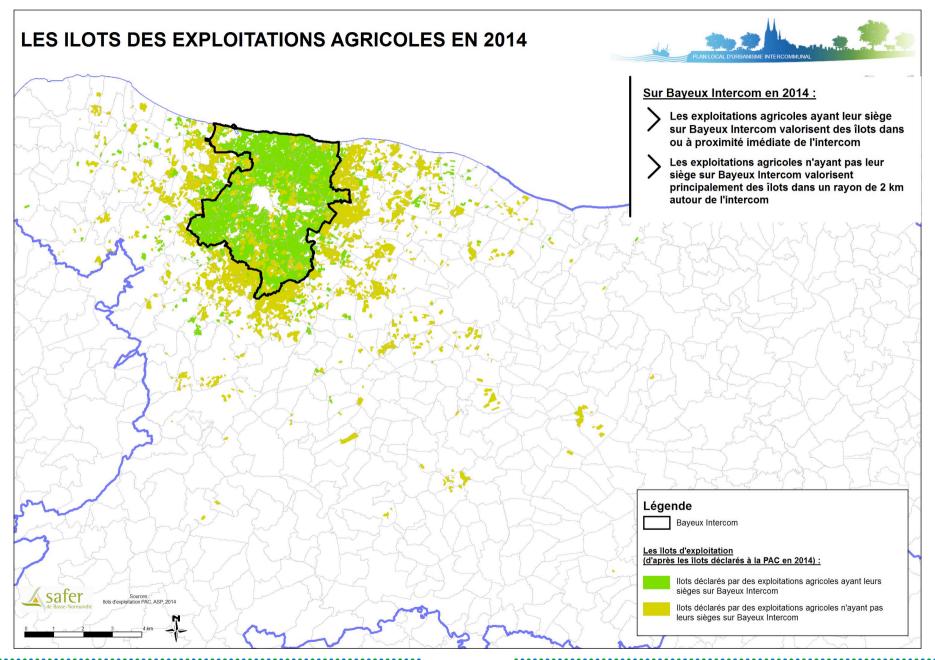
On peut expliquer vraisemblablement ce phénomène par la cessation d'activité d'exploitations, avec des exploitants qui conservent un peu de surfaces (îlots de subsistance) et avec la reprise du reste des surfaces par des exploitations déjà en place, qui de fait s'agrandissent.

- ... la cohabitation d'une agriculture de subsistance et productive, à l'image de la diversité agricole sur Bayeux Intercom ... :
- La SAU moyenne des exploitations agricoles professionnelles est de 88 ha sur Bayeux Intercom, avec de grandes disparités, liées aux orientations de production.
- 10 % des exploitations agricoles valorisent plus de 200 ha.
- La SAU moyenne des exploitations agricoles détenues par des retraités est d'un peu plus de 5 ha (agriculture de subsistance).

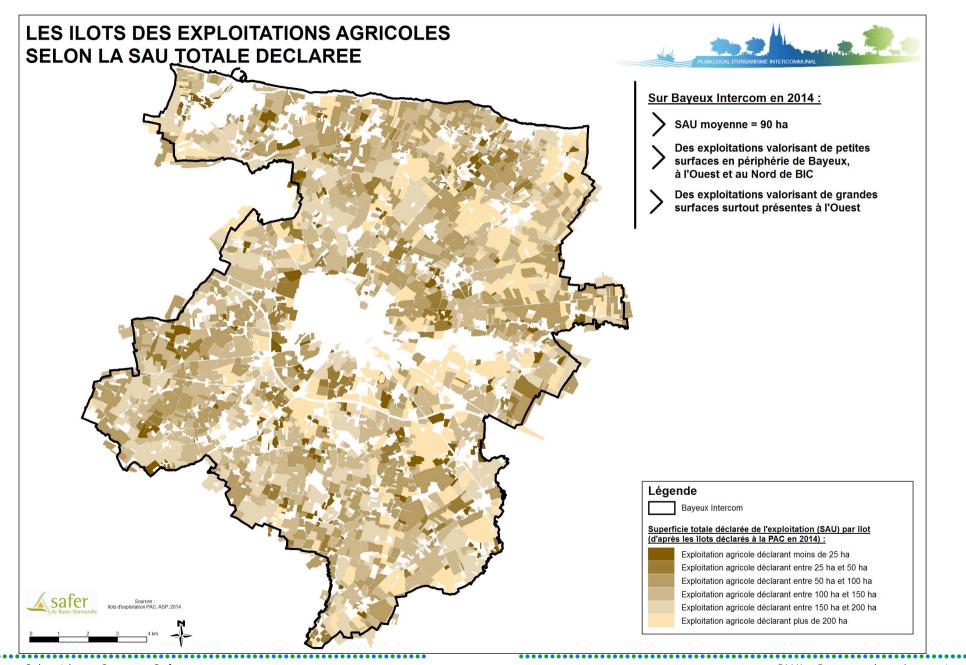




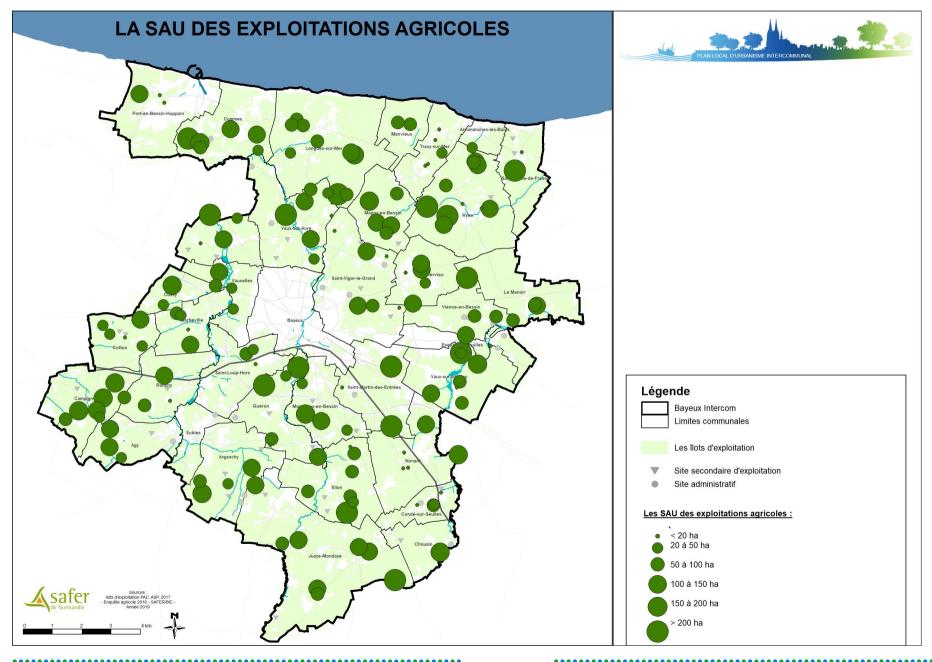












Un parcellaire agricole de plus en plus grand, mais stable ces dernières années :

22 communes sur 36 communes du territoire ont bénéficié d'un remembrement, pour la plupart d'entre elles au début des années soixante-dix et au début des années 2000 notamment pour la dizaine de communes traversées par la Nationale 13.

Commune	Remembrement	Si OUI, années
Agy	NON	-
Arganchy	NON	-
Arromanches-les-Bains	?	
Barbeville	OUI	1999
Bayeux	NON	-
Campigny	NON	-
Chouain	OUI	1971
Commes	NON	-
Condé-sur-Seulles	OUI	1968
Cottun	OUI	1999
Cussy	OUI	1999
Ellon	OUI	1968
Esquay-sur-Seulles	OUI	1974
Guéron	OUI	2000
Juaye-Mondaye	OUI	1971
Longues-sur-Mer	OUI	1973
Magny-en-Bessin	OUI	2001
Le Manoir	OUI	1953

Commune	Remembrement	Si OUI, années
Manvieux	NON	-
Monceaux-en-Bessin	OUI	2001
Nonant	OUI	1968
Port-en-Bessin-Huppain	NON	-
Ranchy	NON	-
Ryes	OUI	2001
Saint-Côme-de-Fresné	?	
Saint-Loup-Hors	OUI	2000
Saint-Martin-des-Entrées	OUI	2001
Saint-Vigor-le-Grand	OUI	1969
Sommervieu	OUI	1969
Subles	NON	-
Sully	NON	-
Tracy-sur-Mer	NON	-
Vaucelles	OUI	2002
Vaux-sur-Aure	OUI	1973
Vaux-sur-Seulles	OUI	1948
Vienne-en-Bessin	NON	-

Ces remembrements ont de fait participé pour partie également à l'agrandissement de la taille des îlots d'exploitations agricoles (même si les îlots s'affranchissent du parcellaire, puisqu'ils peuvent recouvrir une ou plusieurs parcelles et pour toute ou partie).

D'après l'analyse des 4 derniers recensements agricoles, le nombre d'îlots agricoles déclarés sur Bayeux Intercom a très légèrement augmenté passant de 2 306 îlots en 2011 à 2 347 îlots en 2014. Dans le même temps, la superficie moyenne d'un îlot agricole s'est maintenu autour de 6,6 ha.

	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
Surfaces déclarées sur Bayeux Intercom par des exploitations agricoles ayant ou non leurs sièges sur le territoire	15 397 ha	15 298 ha	15 414 ha	15 471 ha
Nombre d'îlots valorisés sur Bayeux Intercom	2 306	2 315	2 345	2 347
Surface moyenne d'un îlot sur Bayeux Intercom	6,7 ha	6,6 ha	6,6 ha	6,6 ha

Lorsque l'on regarde l'évolution des îlots d'exploitation, entre 2011 et 2014, par tranche de superficie, en surface et en nombre on remarque également une légère augmentation, pour toutes les tranches exceptée celle des îlots compris entre 10 et 20 ha.

La tendance est donc depuis ces quatre dernières années à une stabilisation du nombre et de la surface des îlots d'exploitation sur Bayeux Intercom.

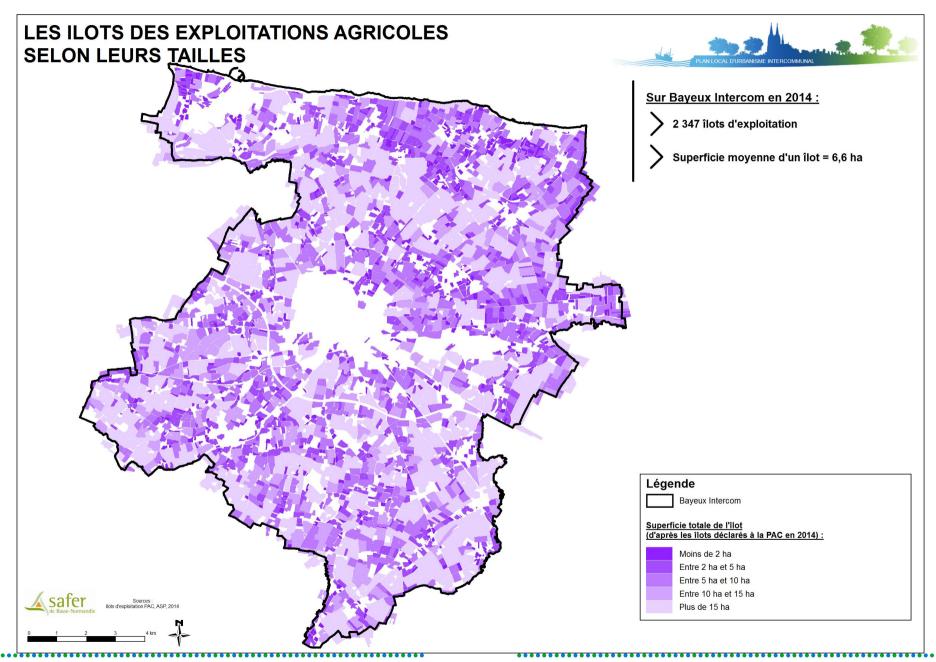
Nombre d'îlots valorisés sur Bayeux Intercom	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
Superficie inférieure à 1 ha	290	312	312	310
Superficie entre 1 et 2,5 ha	506	504	523	521
Superficie entre 2,5 et 5 ha	562	564	566	569
Superficie entre 5 et 10 ha	506	501	513	512
Superficie entre 10 et 20 ha	296	285	282	286
Superficie de plus de 20 ha	146	149	149	149
Ensemble des exploitations	2 306	2 315	2 345	2 347

Superficie des îlots valorisés sur Bayeux Intercom	PAC 2011	PAC 2012	PAC 2013	PAC 2014
Superficie inférieure à 1 ha	171 ha	178 ha	184 ha	183 ha
Superficie entre 1 et 2,5 ha	857 ha	869 ha	882 ha	877 ha
Superficie entre 2,5 et 5 ha	2 025 ha	2 030 ha	2 036 ha	2 043 ha
Superficie entre 5 et 10 ha	3 577 ha	3 533 ha	3 613 ha	3 609 ha
Superficie entre 10 et 20 ha	4 124 ha	3 958 ha	3 916 ha	3 984 ha
Superficie de plus de 20 ha	4 643 ha	4 730 ha	4 783 ha	4 775 ha
Ensemble des exploitations	15 397 ha	15 298 ha	15 414 ha	15 471 ha

D'un point de vue spatial, les îlots de petite superficie se localisent majoritairement sur le littoral, avec des formes en lanières, à l'Est de Longues-sur-Mer jusqu'à Saint-Côme-De-Fresné, mais aussi sur les communes Ouest du territoire, sur Saint-Vigor-Le-Grand, Sommervieu, Vienne-En-Bessin et également de façon moins localisée mais néanmoins présente dans la partie Sud-Est du territoire notamment sur les communes de Ranchy, Subles et Saint-Loup-Hors, à proximité de la Drôme.

A l'inverse, les îlots de plus grande superficie se situent sur les secteurs de plateau, sur Nonant, Chouain, Ryes, Magny-En-Bessin et Vaux-Sur-Aure.





Une diversité agricole vectrice d'une diversité paysagère :

Le territoire est à l'interface entre plaine et bocage. L'occupation des sols est directement corrélée aux systèmes de productions recensés sur le territoire.

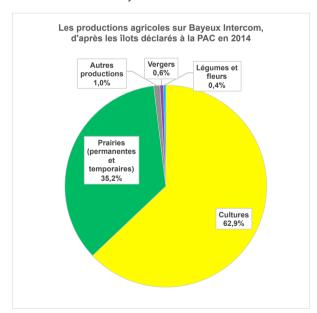
D'après les îlots déclarés à la PAC en 2014, près des 2/3 du territoire sont des surfaces labourables, et représentent près de 10 000 ha, pour la valorisation de cultures, dont principalement le blé, le colza et le maïs.

Ces surfaces se situent majoritairement au Nord et à l'Est du territoire, soumis à l'influence de la plaine céréalière Caennaise, mais aussi sur les secteurs de plateau et de plaine découverte, avec des îlots agricoles de grande superficie et facilement mécanisables.

Les surfaces en prairies permanentes représentent plus d'un tiers des surfaces valorisées sur Bayeux Intercom, soit 35%, pour 5 438 ha. Cette part est identique à celle de la région Normandie (36%) mais elle reste faible comparée à celle du département, de 43%, et témoigne d'une progression des surfaces en labours au détriment de celles en prairies, notamment pour un territoire traditionnellement d'élevage.

Ces surfaces en prairies permanentes se localisent préférentiellement au Sud-Ouest du territoire et dans les fonds de vallées de la Drôme, de l'Aure et de la Seulles où l'on retrouve des exploitations agricoles tournées vers l'élevage bovin en lait et viande.

Les autres productions, tels que les vergers ou les productions maraichères (légumes et fruits), sont peu présentes sur Bayeux Intercom et représentent à peine 2%, soit près de 300 ha. Ces productions sont ponctuelles sur l'ensemble du territoire de Bayeux Intercom.



Le territoire de Bayeux Intercom reste une terre d'élevage, à l'image emblématique du Bessin et de la Normandie :

D'après les données des RGA, concernant les cheptels, regroupant tous les effectifs d'animaux et toutes les espèces animales (bovin, caprin, ovin, etc.), leur nombre a nettement reculé sur Bayeux Intercom entre 1988 et 2010. Cette baisse a même été particulièrement forte entre 2000 et 2010 (1/4 d'UGB en moins), et ce comparé à la baisse au niveau du département du Calvados (10%) et de l'ex-région Basse-Normandie (5%).

Le cheptel, en 2000, sur Bayeux Intercom, représentait 5,3% de l'ensemble du cheptel du département, alors qu'en 2010 il ne représentait que 4,3%.

Cheptel (en Unité Gros Bétail - UGB)	RGA 2010	RGA 2010 RGA 2000		Evolution 2000-2010	
Bayeux Intercom	18 367	25 283	22 880	-27 %	
Département du Calvados	427 717	474 585	541 787	-10%	
Région Basse-Normandie	1 840 910	1 941 600	2 094 987	-5%	

- ... des exploitations agricoles qui se partagent entre élevages et cultures ... :
- 80% des exploitations font de l'élevage (soit en lait, viande, équin ou pour d'autres productions).
- Certaines exploitations comptabilisent de gros cheptels puisqu'une vingtaine affirme relever des ICPE.

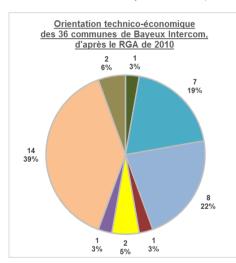


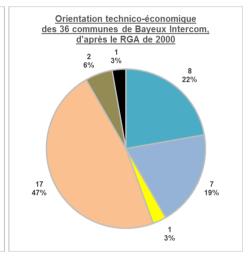
Vers une mutation de l'agriculture sur Bayeux Intercom ? : la progression des surfaces en labours, un recul des prairies permanentes qui s'est ralenti et une diversité des assolements :

L'analyse des RGA de 2000 et 2010, concernant les Orientations Technico-Economique des eXploitations (OTEX) à l'échelle communale, confirme la dominance de l'élevage et surtout la dominance des exploitations en polyculture et polyélevage.

Même si entre 2000 et 2010, cette catégorie représentait plus de 50% des communes de Bayeux Intercom, en 2010, on constate que les exploitations de certaines communes se sont spécialisées en bovin mixte ou en viande ou pour d'autres productions, entrainant de fait une diversification des productions sur le territoire.

Sur les 36 communes de Bayeux Intercom, près d'1/3 d'entre elles, ont vu leur orientation changer.

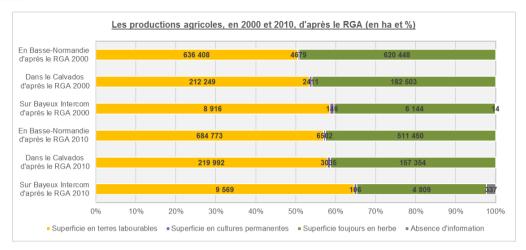




D'après les données du RGA, sur Bayeux Intercom, les superficies en terres labourables sont dominantes. En 2010, elles représentaient 65% des superficies, contre 58% à l'échelle du Calvados et 57% à l'échelle de l'ex région Basse-Normandie.

L'analyse, entre 2000 et 2010, montre que les superficies en terres labourables ont progressé, passant de près de 9 000 ha à plus de 9 500 ha, soit une progression de 7%. Cette progression est identique à l'échelle de l'ex région Basse-Normandie, mais supérieure à la progression départementale de 4%.

A l'inverse, les superficies toujours en herbe, ont diminué de 28% entre 2000 et 2010, sur Bayeux Intercom passant d'un peu plus de 6 000 ha à 4 800 ha. Cette diminution a été plus forte qu'à l'échelle départementale et de l'ex région Basse-Normandie (-16% et -21%).



L'analyse récente, à partir des quatre dernières PAC (2011-2014), indique que la progression des surfaces en cultures (blé, maïs et oléo-protéagineux) s'est poursuivi mais dans une moindre mesure. Elles représentent environ les 2/3 des surfaces sur Bayeux Intercom.

On observe également une forte progression des surfaces en vergers (près de 100%), mais qui est principalement expliqué par la déclaration à la PAC de vergers qui ne l'étaient pas auparavant.

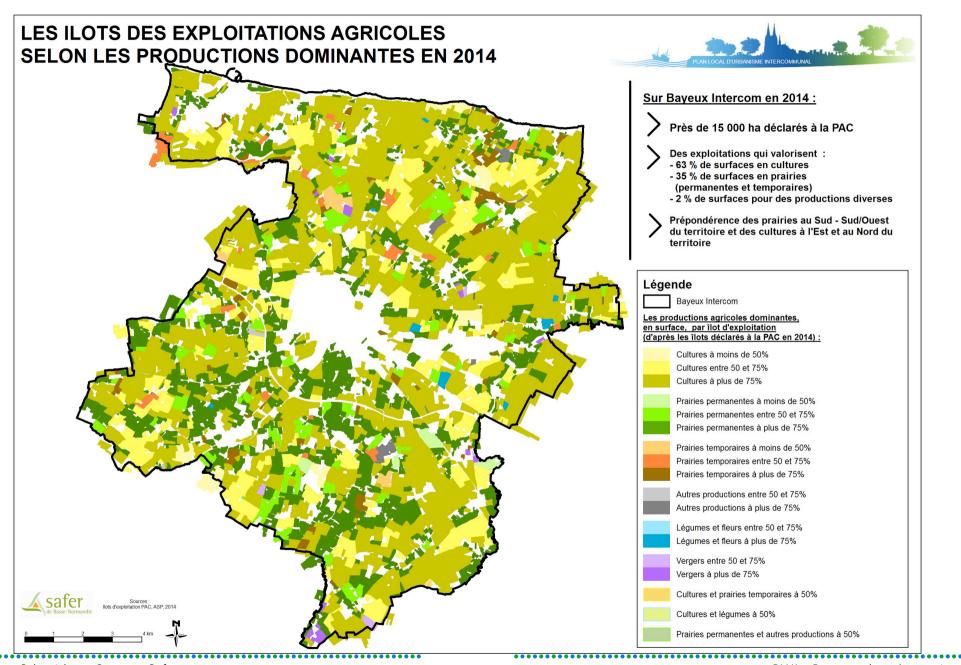
La progression des surfaces dans la catégorie légumes et fleurs (40%) et également importante sur Bayeux Intercom mais est également expliqué par la progression de surfaces exploitées pour des pommes de terre industrielles que l'on retrouve dans cette catégorie. De fait, on retrouve ces îlots dans la partie Nord-Ouest du territoire, où sont présents des sols limoneux et fertiles.

Le recul des prairies permanentes a été relativement faible avec une perte de 156 ha entre 2011 et 2014, soit une baisse de 3,2%.

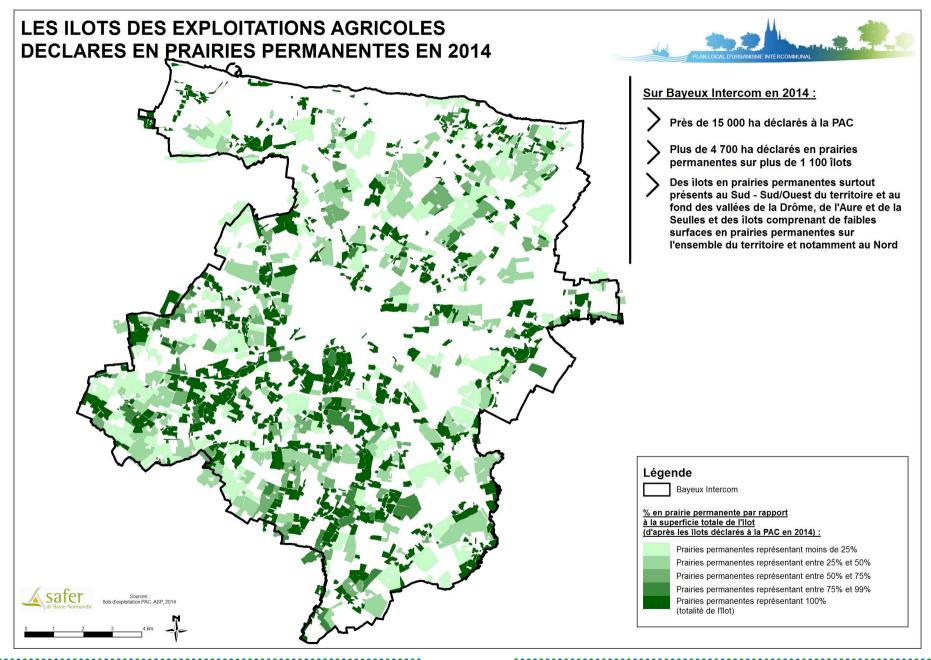
Sur le principe, les prairies permanentes sont figées et ne peuvent faire l'objet d'autres productions. Cependant, certains cas le permettent comme l'installation d'un jeune agriculteur ou encore la reprise de terres suite au départ en retraite des exploitants s'il n'y a pas eu un transfert des références.

	PAC 2011		PAC 2012		PAC 2013		PAC 2014		Evolution PAC 2011-2014	
	en ha	en %	en ha	en %						
Blé tendre	4 385	28,5	4 549	29,7	4 255	27,6	4 647	30,0	262	6,0
Maïs (grain et ensilage)	2 334	15,2	2 287	15,0	2 470	16,0	2 340	15,1	6	0,3
Oléo-protéagineux	2 825	18,3	2 747	18,0	2 934	19,0	2 748	17,8	-77	-2,7
Prairies permanentes	4 873	31,7	4 787	31,3	4 779	31,0	4 717	30,5	-156	-3,2
Prairies temporaires	710	4,6	650	4,3	686	4,5	721	4,7	11	1,5
Vergers	44	0,3	51	0,3	80	0,5	87	0,6	43	97,9
Légumes et fleurs	41	0,3	70	0,5	51	0,3	57	0,4	16	40,3
Gels et autres productions	184	1,2	157	1,0	160	1,0	153	1,0	-31	-16,7
Total	15 397	100	15 298	100	15 414	100	15 471	100	74	0,5

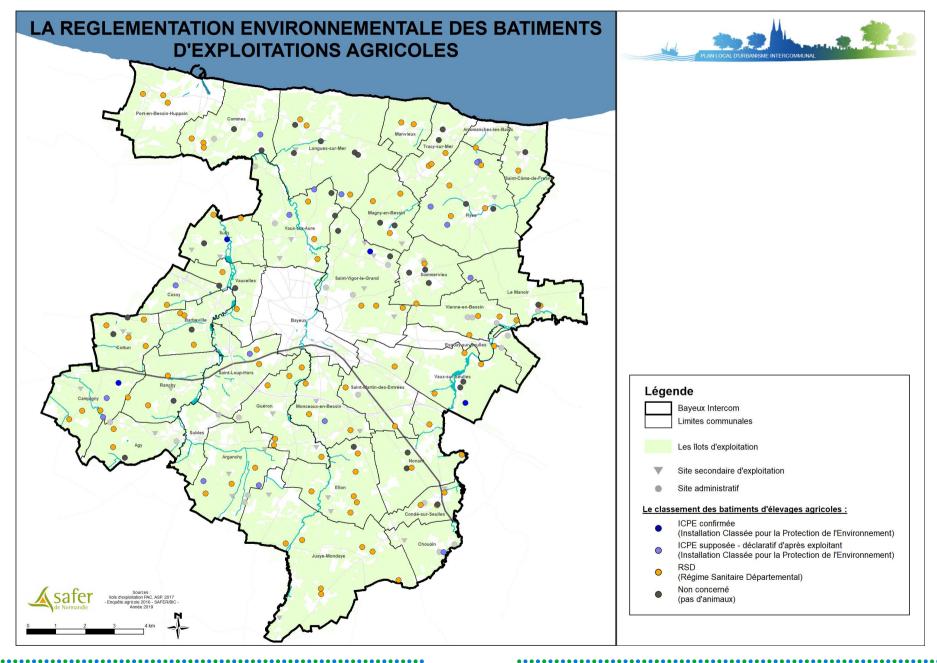




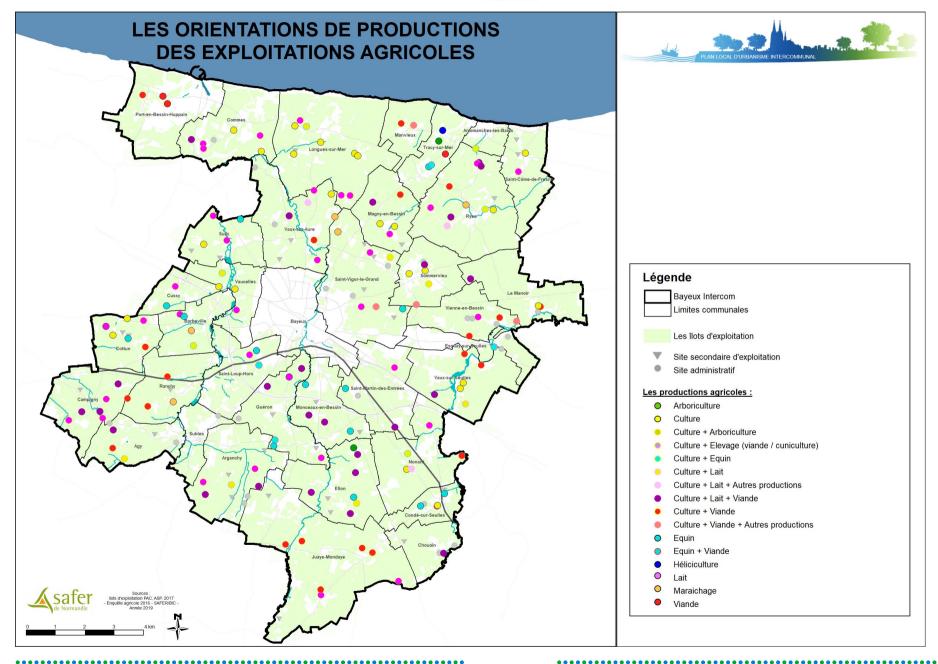














Des sites d'exploitations proches de l'urbanisation :

Bayeux Intercom est un territoire d'élevage et dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les bâtiments d'élevage doivent être pris en compte (et ce comme dans toute élaboration de document d'urbanisme).

En effet, le principe de réciprocité suppose que la présence d'un bâtiment d'élevage donne lieu à un périmètre d'inconstructibilité concernant l'installation d'un tiers non agricole. Et qu'inversement la présence de toute nouvelle construction non agricole ou le changement de destination d'une construction existante (à destination non agricole) donne lieu également à un périmètre d'inconstructibilité dans lequel l'implantation d'un nouveau bâtiment agricole est impossible.

Cette règle d'éloignement relève de l'article L111-3 du code rural et de la pêche maritime. Des dérogations peuvent être accordées dans des cas bien précis (accord des parties concernés, zone urbanisée, etc.).

Ce périmètre est calculé pour les bâtiments abritant des animaux et leurs annexes. Il est de 50 mètres pour les bâtiments relevant du RSD (Régime Sanitaire Départemental) et de 100 mètres pour les bâtiments relevant de l'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). C'est-à-dire en fonction du nombre d'animaux présents dans les bâtiments.

Ainsi, sur Bayeux Intercom l'ensemble des bâtiments agricoles et leurs usages (stabulation, stockage, etc.) ont été repérés. Le devenir des bâtiments a également été précisé, notamment pour prendre en compte les éventuelles extensions souhaitées ou encore les éventuelles mutations (cessation d'activité par exemple). Les tiers non agricoles ont également été repérés (et y compris les retraités agricoles qui ne sont plus considérés comme exploitants agricoles) à proximité immédiate des sites d'exploitations.

Dans le cadre de l'enquête agricole, réalisée en 2016, la question de la localisation des sites de production était posée aux exploitants. Il était tout à fait intéressant de se rendre compte que certains agriculteurs se sentent « proches » des habitations de tiers non agricoles alors qu'ils sont parfois à plus de 100 mètres des habitations. En effet, sur la centaine d'exploitation agricoles ayant répondu au questionnaire, 30 % ont leur site isolé, c'est-à-dire avec l'absence de tiers non agricoles à moins de 100 mètres des sites d'exploitation. En revanche 47% des sites sont dans un bourg ou dans un hameau. 60% des exploitations agricoles ayant répondu au questionnaire ont des tiers non agricoles à moins de 100 mètres de leurs sites d'exploitation.

Il est ressorti de l'enquête agricole et de l'enquête communale :

- le souhait du respect des périmètres de réciprocité dans le but de se prémunir des conflits de voisinage;
- que quelques points sensibles concernant les déplacements agricoles sur les routes sont recensés sur le territoire, notamment sur les communes de Commes, Condé-Sur-Seulles, Ellon, Ryes, Tracy-sur-Mer, Sommervieu, Vaux-Sur-Seulles, Bayeux et Vaux-Sur-Aure (notamment lié à la largeur du réseau routier secondaire avec des croisements entre tracteurs et véhicules délicats).

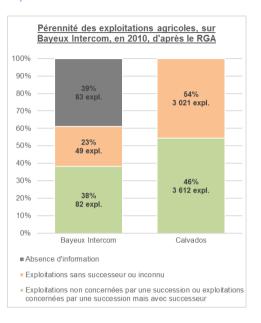
La pérennité des exploitations agricoles sur Bayeux Intercom :

Les données issues du RGA de 2010 concernant la succession dans les exploitations sont partielles sur de Bayeux Intercom.

En effet, les données, à l'échelle communale, sont soumises pour beaucoup d'entre elles au secret statistique.

Néanmoins, en 2010, sur Bayeux Intercom au moins une cinquantaine d'exploitations agricoles dont les exploitants allaient cesser, ne connaissaient pas leur successeur. Et sur le territoire, toujours en 2010, au moins 80 exploitations agricoles n'étaient pas concernées par une succession ou le successeur était connu.

Ces chiffres ne permettent dons pas d'établir des tendances ou d'en tirer des conclusions.

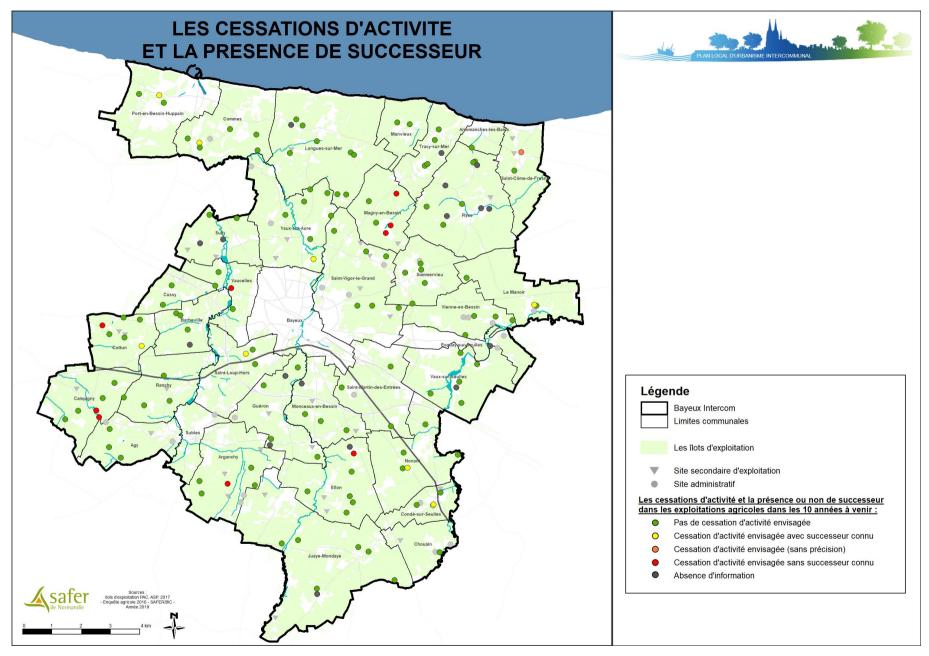


Les résultats de l'enquête agricole ...

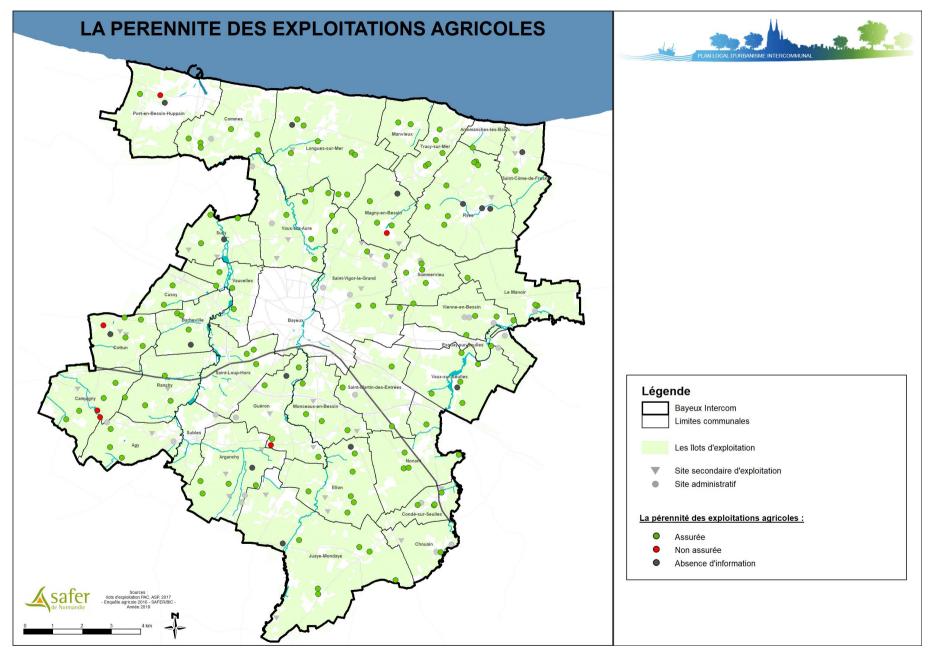
... une majorité d'exploitations agricoles dont la pérennité semble assurée ... :

- Concernant la pérennité des exploitations agricoles sur Bayeux Intercom, 76% des exploitations agricoles sont viables et pérennes, pour les 10 à 15 ans (échéance du PLUi).
- 10% des exploitations agricoles dont la pérennité n'est pas connue.
- Concernant les exploitations agricoles concernées par une cessation d'activité environ 6% des exploitations sans repreneurs celles-ci sont localisées en limite Sud-Sud-Ouest de Bayeux Intercom et autour de Magny-En-Bessin. Ces exploitations sont le plus souvent des exploitations dont la pérennité n'est pas assurée car l'exploitant est âgé et souhaite partir en retraite à échéance du PLUi et qui ne peut pas transmettre en l'état son exploitation (pas de mise aux normes effectuées, petites surfaces).











Une agriculture ancrée dans l'activité économique du territoire

Une agriculture productive venant alimenter des industries agroalimentaires en local

La place de l'industrie agroalimentaire est importante en Normandie, avec notamment les productions laitières, de viande et cidricoles.

Ainsi, en 2014, sont comptabilisées, plus de 3 500 établissements issus du secteur des industries agroalimentaires en Normandie et 794 dans le Calvados, employant plus de 35 000 personnes en Normandie et 8 000 dans le Calvados (d'après les chiffres de l'INSEE).

La filière agroalimentaire est également importante sur Bayeux Intercom, avec la transformation de matières premières agricoles produites en grande partie sur le territoire et par la présence de nombreux labels (de type AOC, AOP et IGP) recensés sur le territoire.

Plusieurs établissements sont recensés sur Bayeux Intercom, issus de grands groupes privés :

Nom de l'établissement	Commune	Production	Nombre d'employés
LACTALIS NESTLE ULTRA FRAIS	Bayeux	Produits laitiers et transformation	200 à 299 salariés
FRIAL	Saint-Martin-Des-Entrées	Fabrication de plats préparés	50 à 99 salariés
SAS FRIAL	Bayeux	Fabrication de plats préparés	20 à 49 salariés
COFA	Saint-Martin-Des-Entrées	Fabrication de plats préparés	200 à 299 salariés

Sont également recensés sur Bayeux Intercom, plusieurs sites de stockage et de coopératives :

Nom de l'établissement	Commune	Production
AGRIAL	Magny-En-Bessin	Céréales
Coopérative de Creully	Nonant	Céréales
Coopérative de Creully	Ryes	Céréales

Une agriculture génératrice d'emplois

En Basse-Normandie, en 2014, près de 62 000 actifs agricoles étaient comptabilisés (exploitants, salariés agricoles, aides familiaux, aides familiaux, salariés d'entreprises de travaux agricoles et forestiers, salariés d'OPA et coopératives), représentant 9% de la population active (selon les données, de 2014, de la Chambre d'Agriculture de Normandie et de la MSA). Parmi ces actifs, 1/3 sont des exploitants agricoles (soit plus de 20 500 personnes).

Bien que le nombre d'exploitant agricole diminue d'années en années, le nombre d'actifs agricoles en

Basse-Normandie tend à progresser, notamment depuis 2011, contrairement à la tendance nationale

Cette progression s'explique essentiellement par le recours à de la main d'œuvre salariée, sur des exploitations qui s'agrandissent. La demande en main d'œuvre est la forte dans les exploitations d'élevage.



Extrait : Emplois et Formation en Agriculture – Edition 2016 – CA Ndie

1 shof d'avalaitation 1 salarió at 1 amalai induit (s'aat à

Pour une exploitation agricole, on comptabilise 1 chef d'exploitation, 1 salarié et 1 emploi induit (c'est-à-dire dans des coopératives ou dans des OPA).

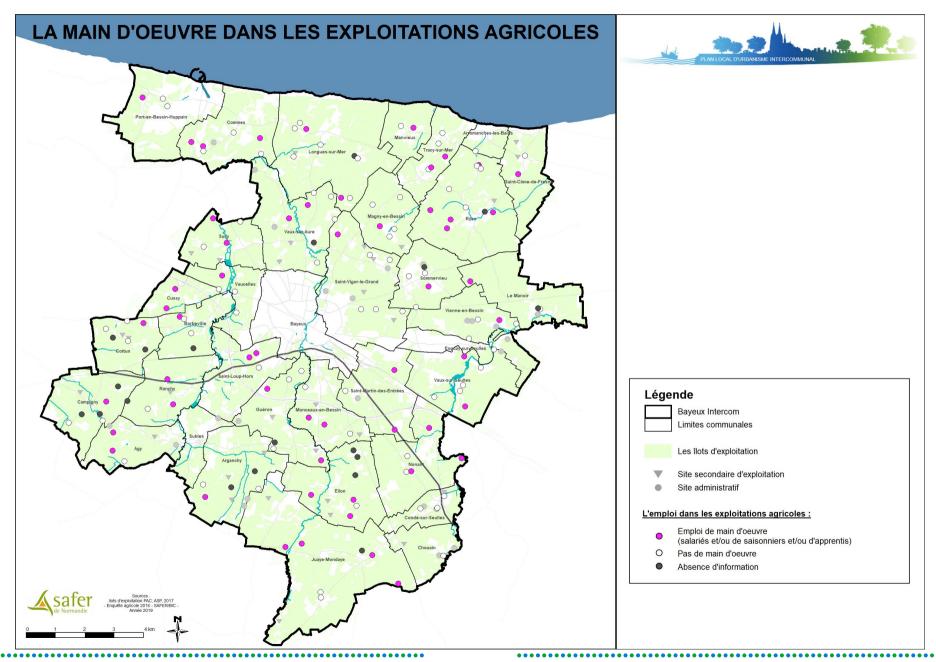
Par contre, il faut noter que le recours à de la main d'œuvre salariée est à 50% sous la forme de CDI (Contrat à Durée Indéterminée) et que dans certaines filières, notamment en maraichage ou en équin, le recours à de la main d'œuvre saisonnière est courante.

Les résultats de l'enquête agricole ...

... des exploitations agricoles qui génèrent des emplois ... :

- L'agriculture sur Bayeux Intercom est une activité économique dynamique et qui génère des emplois induits, notamment dans les exploitations elles-mêmes : 36 % des exploitations affirment employer de la main d'œuvre quelle soit salariée, saisonnière ou dans le cadre d'apprentissages ou d'alternances.
- Cette main d'œuvre est surtout présente dans les exploitations d'élevage (tous les types confondus : lait, viande, équin, caprin) et le plus souvent conduites en société, mais également chez certaines exploitations maraichères.







Une agriculture de qualité reconnue au travers de ses labels :

On trouve, sur Bayeux Intercom, de nombreuses valorisations de produits agricoles sous différents labels soit reconnus pour leur qualité, soit reconnus pour leur provenance.

Bayeux Intercom, un territoire sous labels

A l'échelle de la Normandie, en 2014, 2 300 exploitations agricoles proposaient des produits sous signe de qualité, soit 6% de l'ensemble des exploitations (selon les données issues de l' « Agriscopie », de 2014, de la Chambre d'Agriculture de Normandie).

Sur Bayeux Intercom, sont recensées 4 AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et AOP (Appellation d'Origine Protégée). Elles ne couvrent toutes les communes du territoire. Elles concernent les produits laitiers et les produits issus de leur transformation:

- AOC-AOP « Beurre d'Isigny » (23 communes)
- AOC-AOP « Crème d'Isigny » (23 communes)
- AOC-AOP « Camembert de Normandie » (25 communes)
- AOC-AOP « Pont-L'évêque de Normandie » (32 communes)



Il faut également noter que 12 communes sur Bayeux Intercom sont couvertes par l'AOC-IG (Appellation d'Origine Contrôlée – Niveau Français et Indication Géographique – Niveau Européen) :

- AOC-IG « Calvados »
- AOC-IG « Pommeau de Normandie »

Sur les 36 communes de Bayeux Intercom, 4 produits sont sous Indication Géographique Protégée (IGP) :

- 2 concernent des produits agroalimentaires (viande) :
 - o IGP « Porc de Normandie »
 - IGP « Volailles de Normandie »
- 2 concernent des boissons alcoolisées :
 - o IGP « Calvados »
 - o IGP « Cidre de Normandie » / IGP « Cidre Normand »

5 communes, Arganchy, Commes, Guéron, Longues-Sur-Mer et Vaux-Sur-Aure, sont couvertes par l'ensemble des signes de qualité présents sur le territoire (soit 10 labels AOC, AOP ou IG).

Les résultats de l'enquête agricole ...

 \dots ¼ des exploitations agricoles exploitent tout ou partie de leur production sous signe qualité \dots

La présence d'exploitations agricoles biologiques et une volonté de conversion

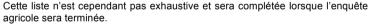
Concernant l'agriculture biologique, le nombre d'exploitations agricoles se convertissant en agriculture biologique est en constante augmentation, aux niveaux national, départemental et local.

Ainsi, en Normandie, en 2014 (selon les données, de 2014, de l'Agence Bio et de la Chambre d'Agriculture de Normandie) plus de 1 100 exploitations étaient certifiées avec plus de 58 000 ha valorisés en biologique, soit une augmentation par rapport à 2013 de 3,4% en nombre d'exploitations agricoles et de 5,3% en surface. En Normandie près de 3% de la SAU régionale est valorisée en agriculture biologique, c'est un peu moins que la moyenne nationale de 4,1%.

La même année, le Calvados comptait 263 exploitations biologique pour plus de 15 000 ha valorisés, soit 4 % de la SAU départementale, pour des productions essentiellement liées à l'élevage, aux céréales et fourrages et aux légumes et fruits.

Sur Bayeux Intercom, 3 exploitations agricoles sont recensées comme pratiquant l'agriculture biologique, dans « La Petit Guide Pour Manger bio dans le Calvados » (Edition 2016-2017) édité par le Réseau Bio de Normandie

Nom de l'exploitation	Commune	Produits proposés	Valorisation des produits
Cave Cidricole LECORNU	c Cidricole LECORNU Bayeux		Vente à la ferme
EARL LE VIEUX-CHÂTEAU	Vienne-En-Bessin	Fruits Légumes	Vente à la ferme Marchés
Pierre VANDAELE	Saint-Vigor-Le-Grand	Fruits Légumes	Vente à la ferme Paniers Marchés





Le petit auide pour

Sur le territoire, est également présent :

- Une grande enseigne de magasin, « Biocoop Olaf » à Saint-Vigor-Le-Grand, qui propose des produits locaux, à travers des partenariats avec de nombreux producteurs ;
- Un groupement collectif d'achat de produits biologiques « Cap Bio », sur Bayeux, avec 80 adhérents (site Internet <u>www.coopbiobayeux</u>).

- \dots 10% des exploitations agricoles sont en biologique et en cours de conversion \dots :
- 5 exploitations agricoles sont en cours de conversion.
- Ces exploitations en agriculture biologique sont en polyculture-élevage (principalement viande) et en maraichage.
- Ces exploitations sont situées sur les communes d'Agy, Juaye-Mondaye, Longues-Sur-Mer, Saint-Vigor-Le-Grand et Vaux-Sur-Aure.
- Plusieurs exploitations agricoles ont pour projet une conversion en biologique, dans les 10 à 15 années à venir. Elles sont situées sur les communes de Barbeville, Nonant, Port-En-Bessin-Huppain, Saint-Loup-Hors, Sully et Tracy-Sur-Mer.



Le développement d'une agriculture de proximité :

L'agriculture sur Bayeux Intercom s'est diversifiée, avec notamment le développement des circuits-courts et de la vente directe (soit sur les marchés, à la ferme, etc.), même s'il est ressorti de la concertation locale avec les élus leur manque de développement sur le territoire.

A l'échelle de la Normandie (selon les données, de 2014, de la Chambre d'Agriculture de Normandie), 3 496 exploitations agricoles, soit environ 10%, pratiquent la vente en circuits-courts, contre 18% à l'échelle de la France.



Certains producteurs sur Bayeux Intercom, se sont regroupés pour valoriser leurs produits autour de labels de qualités, connus du grand public.

C'est par exemple, le cas de 6 exploitations agricoles qui adhérent au label « Bienvenue à la ferme » (selon les données disponibles sur le site Internet www.bienvenue-a-la-ferme.com). Elles sont toutes situées dans la moitié Nord de Bayeux Intercom et pratiquent toutes (sauf une) la vente directe à la ferme.

Nom de l'exploitation	Commune	Produits proposés	Observations	
Vergers de Fumichon	Vaux-Sur-Aure	Calvados Apéritif Normand Cidre Jus de pomme Confitures	Vente à la ferme Visite à la ferme sur RDV Aire d'accueil de camping-car	
EARL MARIE Les Légumes sur l'Aure	Vaux-Sur-Aure	Légumes Petits fruits	Agriculture biologique Vente à la ferme Livraison de paniers de légumes Restaurants Vente en magasin spécialisé	
Ferme de la Grande Mutte	Saint-Vigor-Le-Grand	Viande de bœuf Volailles (poulets pintades) Oeufs Céréales	Vente à la ferme Colis de bœufs	
EARL DES VENDORMANS Les légumes de Calie	Ryes	Légumes Fraises	Vente à la ferme Vente sur les marchés	
EARL Clos Saint-Philippe	Vaux-Sur-Seulles	Lapins Produits transformés à base de lapin	Vente sur les marchés Vente en magasin	
Cave Cidricole LECORNU Bayeux		Cidre Jus de pomme Eau de vie Calvados Apéritif Normand Gelée de pomme Liqueur au calvados	Agriculture biologique Vente à la ferme	

Il est également à noter que plusieurs exploitations du territoire proposent des activités de ferme pédagogique ou de ferme découverte ou encore de dégustations sur place, à la ferme. Certaines de ses exploitations sont recensées sur le site Internet de Bessin Normandie (www.bessin-normandie.fr):

- Bayeux : Cave Cidricole Lecornu

- Guéron : La Cidrerie Viard

Longues-Sur-Mer : La Ferme de la Felicité
 Sommervieu : La Ferme du Petit Château

Vaux-Sur-Aure : Vergers de Fumichon et la Ferme de la Haizerie

Les résultats de l'enquête agricole ...

... la vente de produits en circuit-court, une pratique marginale ... :

- Uniquement 14 exploitations agricoles proposent de la vente directe à la ferme ou travaillent en circuit-court, sur les marchés.

Cependant ces résultats montrent une tendance égale à celle du département.

- 4 exploitations agricoles proposent des visites à la ferme.

La présence d'autres démarches qualité

Sur Bayeux Intercom, de multiples démarches sont également recensées, même si elles sont plus ponctuelles sur le territoire :

- Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est recensée. Il s'agit de l'AMAP de Bayeux « Les paniers en Aure », qui est alimenté par une exploitation ayant son siège en dehors de Bayeux Intercom mais qui fournit une trentaine de familles sur Bayeux et ses environs, en paniers de légumes, chaque semaine;
- L'enquête agricole de 2016 a permis de recenser, pour l'instant, 1 exploitation agricole ayant son siège sur la commune de Vienne-En-Bessin, sous Certificat de Conformité (Filière qualité Carrefour):
- La présence de démarche qualité de la FFE (Fédération Française d'Equitation), pour 2 centres équestres :
 - Centre Equestre de Sully à Sully : label Ecole Française d'Equitation et labels cheval et poney club de France
 - Centre Equestre de Bayeux : label Ecole Française d'Equitation, labels cheval et poney club de France et label cheval étape



Le maintien du bâti agricole du Bessin vecteur d'une image de marque et concourant à l'attrait touristique du territoire :



Certaines exploitations agricoles proposent des gîtes et chambre d'hôtes labellisés « Gîtes de France ». En Normandie (selon les données, de 2014, de la Chambre d'Agriculture de Normandie), il est estimé qu'environ 625 exploitations agricoles, soit environ 2%, ont des activités d'hébergement en plus de leur activité principale.

Le territoire de Bayeux Intercom bénéficie d'atouts touristiques, architecturaux, patrimoniaux ayant eu pour effet une diversification dans l'activité agricole à travers la création d'une offre nombreuse et variée de chambres d'hôtes et de gîtes. Pour de nombreuses exploitations agricoles, le développement de l'agro tourisme sur Bayeux Intercom a permis, en parallèle de leur activité principale, de dégager de nouveaux revenus (complémentaires) et dans le même temps pour certaines de partager leurs savoirs et savoirs faires (visites à la ferme, etc.).

Les résultats de l'enquête agricole ...

 \dots une offre d'hébergement existante mais qui n'aurait pas tendance à se développer à l'avenir \dots :

- 15% des exploitations agricoles ont une double activité en proposant des gîtes et ou chambres d'hôtes, permettant entre autres de diversifier les revenus agricoles et de mettre en valeur le patrimoine bâti agricole.
- Ces exploitations sont situées, pour la plupart d'entre elles sur des communes littorales ou rétrolittoral : Commes, Longues-Sur-Mer, Ryes, Saint-Loup-Hors, Sully, Tracy-Sur-Mer et Vienne-En-Bessin.
- 2 exploitations agricoles proposent du camping à la ferme.

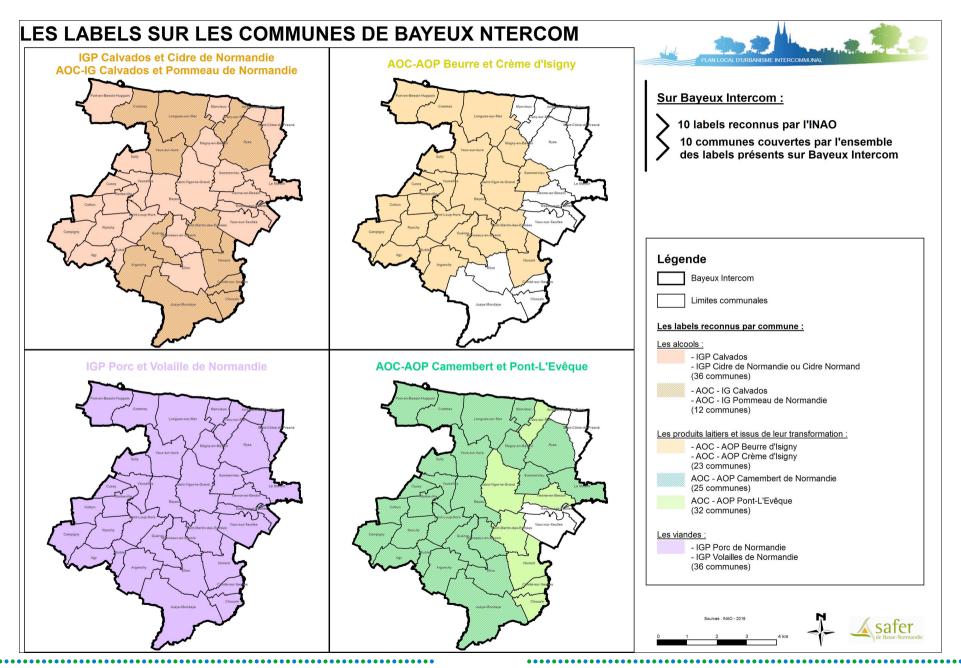


Synthèse des signes de qualité (AOC-AOP-IGP-IG) sur les 36 communes de Bayeux Intercom :

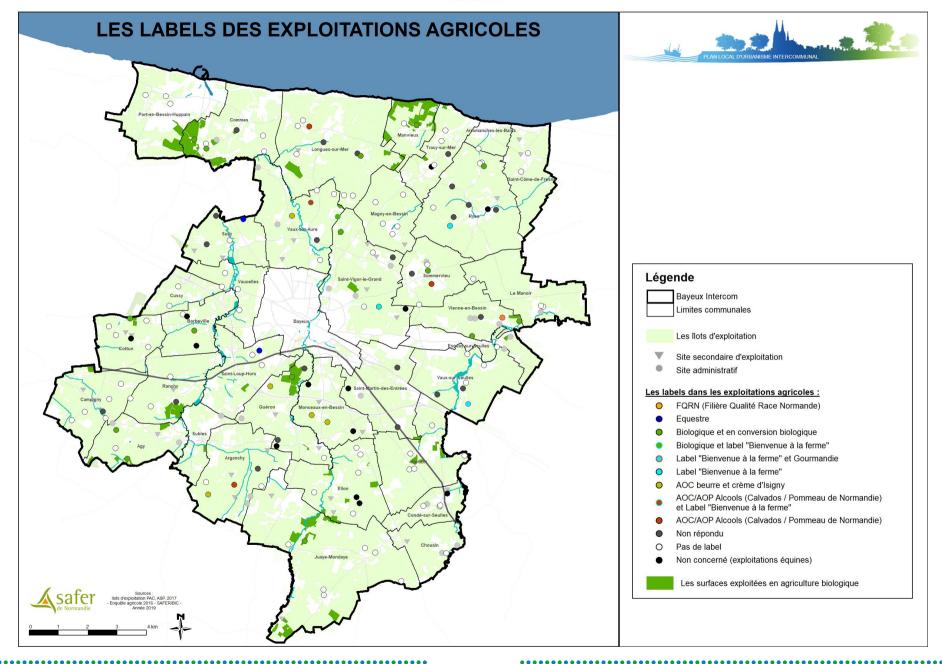
		ALCOOLS				PRODUITS	LAITIERS		VIAI	NDES	
NOM COMMUNE	IGP CALVADOS	AOC - IG CALVADOS	IGP CIDRE DE NORMANDIE OU CIDRE NORMAND	AOC - IG POMMEAU DE NORMANDIE	AOC - AOP BEURRE D'ISIGNY	AOC - AOP CREME D'ISIGNY	AOC - AOP CAMEMBERT DE NORMANDIE	AOC - AOP PONT L'EVEQUE	IGP PORC DE NORMANDIE	IGP VOLAILLES DE NORMANDIE	ENSEMBLE DES SIGNES DE QUALITE
Agy											8
Arganchy											10
Arromanches-les-Bains											4
Barbeville											8
Bayeux											8
Campigny											8
Chouain											7
Commes											10
Condé-sur-Seulles											7
Cottun											8
Cussy											8
Ellon	>		>				$\overline{}$	<>	>	\sim	6
Esquay-sur-Seulles	>		< >						>	\sim	4
Guéron	>		$\overline{}$								10
Juaye-Mondaye	>			>				>	>		8
Le Manoir	>		\sim					\sim			6
Longues-sur-Mer											10
	>		$\overline{}$			$\overline{}$		>		$\overline{}$	8
Magny-en-Bessin								>			6
Manvieux								>			
Monceaux-en-Bessin	\sim		\sim			\sim		\sim	\sim	\sim	8
Nonant					\sim	\sim		\sim		\sim	9
Port-en-Bessin-Huppain	\sim					\sim		\sim		\sim	8
Ranchy	\sim							\sim			8
Ryes	\sim										8
Saint-Côme-de-Fresné											4
Saint-Loup-Hors	\sim	_						\sim			8
Saint-Martin-des-Entrées	\sim							\sim			9
Saint-Vigor-le-Grand											7
Sommervieu	\geq				\sim						8
Subles											8
Sully											8
Tracy-sur-Mer											7
Vaucelles											8
Vaux-sur-Aure											10
Vaux-sur-Seulles											4
Vienne-en-Bessin											5
36 COMMUNES DE BAYEUX INTERCOM	36	12	36	12	23	23	25	32	36	36	-

Agence Schneider – Ceresa - Safer











EN SYNTHESE

Atouts:

- Une agriculture dynamique et diversifiée : l'identité du territoire
- Exploitations dynamiques
- Activité économique majeure (nombreux emplois directs et induits)
- Une agriculture qui correspond au contexte local (élevages + cultures)
- Des productions labellisées (Bio, AOC, AOP, IG, etc.)
- Une agriculture de proximité : présence des circuits-courts et de la vente directe
- L'attrait touristique qui a permis à certaines exploitations de se diversifier (à travers les gîtes et les chambres d'hôtes)

Opportunités :

- Restructuration des exploitations agricoles (regroupement en société, mutualisation des moyens de production, agrandissement, etc.)
- Maitrise de la consommation d'espace (pour réduire la pression foncière)
- Respect des périmètres de réciprocité (pour éviter les conflits de voisinage et permettre le développement des sites de production)
- Préservation et mise en valeur patrimoniale et architecturale du bâti
- · Mise en valeur des produits du terroir
- Demande de produits locaux en augmentation
- Accompagnement des politiques locales: installations, transmission, diversification, circuitscourts, foncier, etc.

Handicaps:

- Une agriculture dépendante du contexte agricole et en proie à des mutations en cours et dans les années à venir
- Contexte agricole qui n'est pas homogène sur le territoire
- La part des chefs d'exploitation de plus de 60 ans forte sur le territoire
- Une dépendance des industries agroalimentaires aux productions locales
- Une méconnaissance des pratiques agricoles
- Une pression foncière, notamment autour de Bayeux
- · La présence de nombreux sièges d'exploitations dans ou à proximité immédiate du tissu urbain
- La loi littoral (limitant grandement l'extension des sièges d'exploitation)

Risques:

- · Consommation d'espace qui vient réduire les surfaces de production
- Contexte économique agricole (déprise de l'élevage au profit des cultures) ...
- ... qui peut avoir des conséquences sur les industries agroalimentaires (moins de lait)
- La disparition de sièges d'exploitation
- Conflits d'usages (agriculteurs et non agriculteurs)
- Spéculation et pression foncière à proximité des zones urbanisées
- Pas de repreneurs pour certaines exploitations pérennes